



### NF Flash

- 2, 23 : Nouvelles suisses
- 3 : La chasse au mot
- 4, 5 : Memento, bourse
- 7 : Chronique financière
- 11, 13 : Sports
- 15, 17, 19 : Le Valais sous la loupe
- 21 : Avis mortuaires
- 22 : Valais dernières
- 24 : Dernières dépêches

Téléphone (027) 2 31 51  
Publicité :  
Publicitas - Sion  
Téléphone (027) 3 71 11  
Le numéro 50 centimes

### Décès du chanoine Jean-Marie Closuit

Voir en page 22

# Nouvelliste

## et Feuille d'Avis du Valais

## Jeudi, les élections britanniques

### L'obstination du syndicat des mineurs



Durant la campagne électorale qui bat son plein, le premier ministre Edward Heath doit faire face à beaucoup de gens mécontents : la hausse des prix, la semaine de trois jours, le froid qui règne partout... cela ne contribue guère à la gaieté générale ! Notre photo montre le premier ministre Heath, dans un quartier de Londres, répondant aux plaintes des commerçants et consommateurs.

C'est le 28 février qu'auront lieu les élections parlementaires en Grande-Bretagne. Le premier ministre Heath en a décidé ainsi, après des pourparlers infructueux avec le syndicat professionnel des mineurs en grève. Il voulait bien accorder aux mineurs quelque chose de plus que la demande qu'ils avaient avancée, mais il ne pouvait décemment aller beaucoup plus loin, sinon il risquait de rompre la politique de lutte contre l'inflation qu'il avait suivie plus ou moins strictement jusque-là.

Pourtant, le syndicat des mineurs et la grande centrale intersyndicale (TUC) avaient promis que les autres syndicats ne se prévaudraient pas des concessions faites aux travailleurs des mines, pour exiger également des augmentations de salaire allant au-delà de ce qui avait été accepté par le gouvernement. M. Heath ne voulait pas entendre ces assurances. Pas tellement parce qu'il n'y prêtait pas foi, mais surtout parce qu'il voulait finalement « en finir » avec les mineurs et leurs meneurs, dont certains se trouvent tout à fait à gauche sur le tableau électoral (communistes ou pro-communistes).

L'obstination du syndicat des mineurs fut la bienvenue pour le premier ministre, qui a pu, en se basant là-dessus, procéder à la dissolution du Parlement et à des élections anticipées. Dans l'espoir, bien sûr, que le corps électoral lui donne gain de cause.

En sera-t-il ainsi ? Il est absolument impossible de le prédire, la frange fluctuante du corps électoral étant très mince. On peut dire que les deux grands partis politiques - les

conservateurs et les travaillistes - sont à peu près à égalité. Les sondages de l'opinion donnent tantôt un léger plus aux conservateurs, tantôt une légère majorité aux travaillistes.

Ce qu'il y a d'un peu étonnant, c'est que ce sont les libéraux qui accusent progressivement une assez

nette amélioration de leur position. Pourtant, ils restent pour l'heure en dessous de 20 % des voix électorales. Mais leur remontée signifie que les électeurs sont fatigués d'écouter toujours les mêmes « slogans » et qu'ils aimeraient bien que cela change.

Oui, mais comment ? La politique intérieure des conservateurs jouit plus ou moins de l'assentiment, actif ou passif, du corps électoral, bien qu'une importante fraction des électeurs se prononce en faveur d'un traitement « spécial » à l'égard des mineurs, dont les conditions de travail ne paraissent pas être satisfaisantes. D'autre part, les projets d'extension de la zone nationalisée (pétrole sous-marin, chimie, etc.) n'ont rien de particulièrement attrayant pour les électeurs.

Au fond, il n'y a pas de très grandes divergences entre conservateurs et travaillistes dans ces domaines. Par exemple, la nationalisation des sources pétrolières de la mer du Nord - la production de ces sources pourra rendre la Grande-Bretagne pratiquement indépendante en matière d'énergie, dans quelques années - pose un problème pouvant être résolu sans grand mal, quelle que soit l'issue des élections.

En ce qui concerne la politique extérieure, les choses se présentent

A. Cr.

Suite en page 3

## Vers une seconde révolution culturelle ?

A nouveau, les dépêches d'agences nous laissent entendre « qu'il se passe des choses en Chine » et confirment qu'une fois de plus on s'y bat, on s'y tue entre ouvriers de droite (?) et ouvriers de gauche. Je crois qu'il faut entendre par là que les combats ont lieu, pour le moment, entre ceux qui aspirent à mener une existence normale et ceux qui ne désirent pas rompre encore avec les violences de la révolution culturelle de 1966-1968. Cela n'a rien de surprenant et il n'est absolument pas besoin d'invoquer les ambitions particulières de celui-ci ou de celui-là pour expliquer ces événements sanglants. Il ne peut s'agir à mes yeux d'une seconde révolution culturelle, mais tout simplement du deuxième épisode de la même aventure.

Les Occidentaux n'ont pas compris grand-chose à ce fantastique phénomène qui bouleversa la Chine et ses 800 millions d'habitants, il y a huit ans. Beaucoup ont cru à des affrontements rivaux ayant pour conséquences cette lutte impitoyable que nous avons connue par les images, alors que l'essentiel était cette lutte elle-même et les chutes des hommes politiques, la conséquence. Ce n'était pas contre des hommes qu'on se battait, mais pour imposer des idées et si certains étaient brutalement écartés c'est qu'à la lueur des événements, il apparaissait qu'ils étaient des obstacles à la marche en avant de ces idées, voire qu'ils les désapprouvaient. Ainsi, le président de la République populaire Liou Chao-chi. Sous prétexte que

la Chine est plus éloignée de nous que l'URSS, nous inclinons à parer celle-ci de moins de vertus que celle-là. Peut-être parce que nous imaginons connaître mieux l'art chinois que l'art russe, la majorité se sent plus attirée par Pékin que par Moscou. Enfin, parce que toute une littérature romanesque nous a toujours peint la Chine sous un aspect souriant, nous avons tendance à croire les Chinois doux et pacifiques alors que nous tenons les Japonais pour des expansionnistes féroces dont les cruautés furent innombrables au cours du dernier conflit mondial et le sadisme, indiscutable.

Or, il faut se persuader que ce qu'a fait Mao, ce qu'il a réussi (du moins en surface) n'a jamais eu son équivalent dans l'histoire d'aucun autre peuple. La révolution russe de 1917 n'était qu'une sorte de jeu sanglant en comparaison de ce qu'il s'est passé en Chine où l'on a vu des millions de garçons, de filles, sous la houlette de Mao, s'acharner, en chantant, à détruire le plus possible le passé de leur pays afin qu'il ne reste rien à quoi les tièdes ou les opposants puissent se raccrocher. Les Russes n'ont pas osé raser toutes les églises et la foule peut encore s'émouvoir des beautés accumulées par les générations précédentes, dans les musées. Mao a voulu créer ou mieux recréer les Chinois, les couler dans un moule unique, les douer de réflexes automatiques qui les feraient, dans toutes les circonstances de la vie, se référer aux pensées du président Mao contenues dans le Petit Livre rouge.

Cependant, comme tous les théoriciens, Mao n'avait pas compté avec l'amour de la vie qui parle plus haut que toutes les théories, si bien que si lui et ses amis relâchent, ne fût-ce qu'un instant, leur surveillance, la joie de vivre selon les normes qui ont toujours été celles du bonheur de l'homme, reprend le dessus. C'est pourquoi cette révolution culturelle est permanente. C'est pourquoi elle se

succédera en épisodes plus ou moins rapprochés du moins tant que Mao et ses complices tiendront le pouvoir. Un peuple ne peut pas, indéfiniment, supporter le joug inhumain que les soi-disant inspirés font peser sur lui et sur ses mœurs. Il a une tendance naturelle, sitôt qu'on le laisse tranquille, à se détendre, à penser à lui, à

### CHRONIQUE INTERNATIONALE par Charles Exbrayat

ceux qu'il aime plutôt qu'à ce monstre sans visage auquel Mao le voue dès sa naissance.

Souvenons-nous de l'horreur imbecile des communes populaires. Toujours prêts à flatter le peuple pour en obtenir ce dont rêvent leurs ambitions, il y a toujours des hommes pour prendre la tête de ces poussées révisionnistes. Alors, pour s'en débarrasser et pour ramener tout le monde dans l'atroce et droit chemin, Mao déclenche un épisode nouveau de la révolution culturelle dans le but de détruire tout ce qui, depuis le dernier épisode,

allait ou avait tendance à aller à contre-courant. Que des politiques puissants tombent à cette occasion, cela n'a rien d'étonnant car au-delà des batailles glacées de l'esprit se mènent des combats impitoyables où la chair et le sang reprennent le premier rôle. Rappelons-nous Lin-Piao.

On a appris que dans les provinces, les gouverneurs militaires avaient tendance à revenir à la vieille tradition des seigneurs omnipotents, parce que suffisamment éloignés du pouvoir central pour espérer ne pas être ennuyés. Est-ce de ces gens et de ceux qui les encouragent que Mao veut se défaire en relançant le peuple à l'assaut des puissants ? Chou En-lai qui a survécu au premier acte, survivra-t-il au second ?

### Soljenitsyne en quête de vraie liberté

Voir en page 24

## La bataille des idées L'ordre public

Il y a des propos qui sont gênants à entendre de la bouche des hommes d'Etat. Quand le garde des sceaux, M. Taittinger, déclare qu'il faut chercher les causes de la criminalité dans « la dégradation de la famille, l'effondrement des valeurs morales traditionnelles, la perte du sens de l'intérêt public et du bien commun », on ne peut s'empêcher de penser que cette dégradation et cet effondrement ne se sont pas produits tout seuls, qu'il y a eu des agents actifs pour amener la dégradation des mœurs et qu'ils ont eu - et ont encore - toute liberté pour la prêcher et l'enseigner, jusqu'à l'école ; que l'Etat qui dispose de la loi ne s'en est pratiquement pas servi pour défendre la société. M. Taittinger le reconnaît implicitement quand il avoue : « La situation est devenue si grave,

si préoccupante, que l'autorité judiciaire doit sans plus attendre, à peine de déchoir de son rôle et de son rang, prendre ou proposer les mesures convenables pour faire face à la criminalité. »

Criminalité qui a augmenté de 156 % depuis 1963. Rien que pour 1972 : 2188 attentats par explosifs, 706 morts, 3317 incendies criminels, 12 300 vols à main armée...

Le ministre de l'Intérieur, M. Marcellin, a dit de son côté : « Dans les périodes de troubles, de contestations, de remise en cause systématique et de violence, il ne s'agit pas de laisser faire et de se plaindre du malheur du temps, mais il faut agir. L'Etat doit rester debout et servir de rempart à la

Jacques Ploncard d'Assac

Suite en page 22

## Amusement et vacances



Dans le cadre du « Salon du tourisme et des vacances » à Lausanne, les populaires Roger Pierre et Jean-Marc Thibault sont venus répondre aux questions du public, dans un face-à-face dirigé par Christian Defaye. Nous les avons rencontrés en compagnie d'un couple du groupe folklorique sicilien qui se produit également au Salon du tourisme.

## Harmonisation fiscale : le conseiller fédéral Chevallaz donne le départ de la consultation

BERNE. - Lundi matin, au Bernerhof, le conseiller fédéral Chevallaz a donné une conférence de presse à l'occasion de l'ouverture de la procédure de consultation qui va permettre aux gouvernements cantonaux, aux partis politiques et aux organisations intéressées de se prononcer simultanément sur quatre projets d'article constitutionnel sur l'harmonisation fiscale, un projet de loi sur l'impôt fédéral direct et un projet de loi-type sur les impôts directs des cantons et des communes. Le chef du Département des finances et des douanes était entouré de M. WOLFGANG LORETAN, NOTRE CONSEILLER D'ÉTAT, PRÉSIDENT DE LA CONFÉRENCE DES DIRECTEURS CANTONAUX DES FINANCES (C.D.F.), du professeur Francis Cagianut, directeur de l'Administration des impôts du canton de Saint-Gall, des conseillers nationaux Stich (soc/SO) et Butty (PDC/FR), auteurs d'initiatives individuelles sur l'harmonisation fiscale, ainsi que de représentants de la commission du Conseil national chargée d'étudier ces initiatives, MM. Schuler (PDC/ZH) et Staehelin (ind/AG). L'Administration fédérale était représentée par M. Locher, directeur de l'Administration des contributions, et M. Masshardt, chef de la division principale de l'impôt pour la défense nationale.

### NECESSITÉ D'UNE HARMONISATION

M. Chevallaz, dans son exposé, a mis tout d'abord en évidence la nécessité devant laquelle se trouve notre pays de procéder à une harmonisation des vingt-cinq législations fiscales cantonales, des normes de l'impôt fédéral direct, ainsi que, dans certains cantons, des modalités communales particulières. Ce « maquis » de législations devient de moins en moins supportable, a-t-il dit, à mesure que se développent la mobilité de la population l'interdépendance étroite des économies, la « multicantonalité » de nombreuses entreprises, bref que s'accroît une évolution économique et sociale engagée depuis de longues années déjà. Mais le chef du Département des finances a tenu aussi à marquer immédiatement les limites de l'opération. Il s'agit, a-t-il souligné, d'une harmonisation, et non d'une identification : l'effort doit porter sur la définition de l'assujettissement à l'impôt, sur l'objet de l'impôt et les modalités de son calcul, les normes de taxation. En revanche, les barèmes, les taux, les franchises, le rythme de

la progressivité demeureront matière de souveraineté cantonale ou, respectivement, fédérale.

### ORIGINE DES TEXTES

Le conseiller fédéral Chevallaz a expliqué ensuite l'origine des différents textes soumis à consultation.

En ce qui concerne les projets d'article constitutionnel, le premier émane de la « CDF », le deuxième et le troisième sont ceux des conseillers nationaux Stich et Butty. Le quatrième a été mis au point par la commission de la Grande Chambre chargée d'étudier les textes du député soleurois et du député fribourgeois, et il est très proche de la version élaborée par les directeurs cantonaux des finances.

Le projet de loi-type sur les impôts directs des cantons et des communes a été réalisé par la commission instituée par la Conférence des directeurs cantonaux des finances et placée sous la présidence de M. Willy Ritschard, alors conseiller d'Etat soleurois et devenu depuis lors conseiller fédéral.

Quant au projet de nouvelle loi sur

l'impôt fédéral direct, il est dû, dans sa première forme, à une commission, créée par le Département fédéral des finances et présidée par M. Buehlmann, conseiller d'Etat lucernois, mais il a été remanié par une commission dite de coordination dirigée encore par M. Ritschard. Les deux projets législatifs - loi-type sur les impôts directs des cantons et des communes et loi sur l'impôt fédéral direct - sont donc maintenant structurés et formulés de manière uniforme.

### UN ARTICLE CONSTITUTIONNEL « CLAIR ET CONCIS »

La fin de la procédure de consultation a été fixée au 15 octobre prochain. Ensuite, comme l'a rappelé encore M. Chevallaz, le Conseil fédéral, la Conférence des directeurs cantonaux des finances et la commission du Conseil national, « s'efforceront de dégager un article constitutionnel clair et concis, puis des dispositions législatives de base sur l'harmonisation de la fiscalité dans ses modalités et ses procédures principales, laissant aux concordats intercantonaux le soin de parachever l'œuvre dans la plus parfaite harmonie. »

A l'occasion de la conférence de presse, M. Schuler a encore exposé les résultats des travaux de la commission du Conseil national, MM. Stich et Butty ont présenté les caractéristiques de leurs initiatives, et M. Masshardt s'est exprimé au sujet des projets de loi sur l'impôt fédéral direct et de loi-type sur l'impôt direct des cantons et des communes, en précisant la part des diverses commissions qui ont participé à leur réalisation.

### M. LORETAN : « LE DROIT FISCAL NE PEUT ÊTRE DISSOCIÉ DU RESTE »

Pour sa part, M. LORETAN a parlé de l'harmonisation fiscale vue par les cantons, et rappelle la pensée directrice de la « CDF ». Les directeurs cantonaux des finances, a-t-il dit, partent « du principe que l'harmonisation du droit fiscal ne peut être dissociée du reste et qu'elle constitue une partie seulement du concept général des finances, de la péréquation financière et de la fiscalité. Ils attendent dès lors que, en même temps que l'on créera la base constitutionnelle en vue de l'harmonisation fiscale, on entreprenne les travaux nécessaires pour réaliser pleinement l'institution des impôts de consommation, pour assurer une péréquation financière fédérale meilleure, et procéder à une répartition objective des tâches entre Confédération et cantons. »

## TOXICOMANIE : PRENDRE CONSCIENCE DU DANGER

GENEVE. - Dans son rapport pour 1973, publié à Genève, l'Organe international de contrôle des stupéfiants, chargé de surveiller l'application à travers le monde du système de contrôle concernant les stupéfiants, souligne, notamment, que la toxicomanie va continuer, qu'elle risque d'atteindre un nombre croissant d'individus et de pénétrer dans des régions où elle était pratiquement inconnue.

Pour lutter contre ce fléau, l'organe demande aux gouvernements de ratifier rapidement les traités ad hoc, d'en assurer l'application et de rendre les mesures nationales de contrôle plus efficaces. L'organe souligne l'importance d'un appui massif de l'opinion publique. Tout doit être mis en œuvre pour que la société en général prenne conscience du danger qu'elle court et participe à sa propre défense.

Le rapport de l'organe relève

que les contrôles nationaux sur la production licite du pavot pour des usages médicaux et scientifiques ont amené les trafiquants à rechercher de nouvelles sources d'approvisionnement dans des régions du monde, telles que l'Asie centrale et l'Asie du Sud-Est, où les gouvernements ne peuvent pas assurer un contrôle efficace de la production illicite d'opium.

Il existe, d'autre part, une réduction de cannabis (chanvre) dans le trafic illicite et le rapport de l'organe signale même l'apparition de produits concentrés à base de cannabis. De même, il ne semble pas que des mesures aient été prises pour contrôler la production des feuilles de coca et le trafic illicite de cocaïne. Enfin, indique notamment le rapport, de nombreux pays, y compris des pays africains et asiatiques, ont signalé un accroissement de l'usage de substances psychotropes.

## Réjouissances carnavalesques en pays lucernois Joie, ambiance et drame

Depuis jeudi matin, les heures se suivent et se ressemblent en Suisse centrale, où l'on rencontre davantage de gens fatigués que de passants reposés. Cette constatation n'est pas étonnante, si l'on sait que les habitants de Suisse centrale vivent à l'heure du carnaval jusqu'à mardi à minuit. Quelque 500 bals masqués ont déjà eu lieu en Suisse centrale jusqu'à lundi soir et d'autres suivront encore aujourd'hui mardi. Lundi après-midi quelque 40 000 spectateurs ont assisté au second cortège carnavalesque en ville de Lucerne, les Guggenmusiken défilant entre des quintuples haies de spectateurs enthousiastes. Le « Fritschivater » et les autres « rois » du carnaval pensent non seulement à tous ceux qui, prenant des jours de congé supplémentaires, vivent (presque sans dormir) à l'heure du carnaval. Ils pensent aussi aux vieillards, aux aveugles, aux malades et invalides :

faisant le tour des hôpitaux et des homes ils ont distribué cadeaux et souvenirs.

Hélas, trois fois hélas : le carnaval 1974 a également occasionné un drame. A Littau près de Lucerne, un père de cinq enfants a eu la main gauche arrachée à la suite de l'explosion d'un vieux fusil lucernois. Après avoir participé au cortège carnavalesque de Littau, neuf habitants de la localité, qui avaient porté sur leurs épaules des vieux fusils lucernois, décidèrent de ranger leurs armes. L'un des « tireurs » constata qu'une des charges explosives, faites de poudre noire et de papier, n'avait pas encore explosé. Il rechargea à nouveau son arme, sur quoi se produisit une violente déflagration, le fusil étant littéralement désintégré. Le malheureux, dont la main a été déchiquetée, a dû être transporté d'urgence à l'hôpital cantonal de Lucerne, où il a été opéré.

(e.e.)

## Horlogerie : FORT REGAIN D'INTÉRÊT POUR LA MONTRE DE POCHE

LA CHAUX-DE-FONDS. - La « Suisse horlogère » consacre son dernier éditorial au regain d'intérêt qui se manifeste un peu partout pour la montre de poche. En l'espace de dix ans seulement, la production et les exportations totales de montres de ce type ont presque doublé : 1,03 million de pièces exportées en 1963 contre 1,94 million en 1973, sur un total de 81 millions de pièces et mouvements exportés. Il est intéressant de noter que les pièces avec complications et celles de la catégorie Roskopf se partagent chacune environ les deux cinquièmes des chiffres ci-dessus.

D'autre part, le goût de plus en plus prononcé pour les antiquités s'étend également aux produits horlogers « considérés il y a encore une décennie comme frappés d'obsolescence et ne méritant guère une grande attention » : pendentifs rappelant les petites montres pectorales de nos grand-mères, montres de poche avec cadrans émail décorés, montres de poche évoquant des scènes bucoliques ou de chasse, etc.. Ce sont là, relève la Suisse

horlogère, d'authentiques chefs-d'œuvre que se disputent musées et grands collectionneurs. Ces derniers figurent du reste sur les longues listes d'attente que tiennent un peu partout dans le monde les horlogers-joailliers les plus huppés... de plus, une main-d'œuvre rarissime et le temps qu'il s'agit de compter selon les degrés de la difficulté du décor où chacune d'elles ont une valeur élevée. Il n'est donc pas étonnant que sur 81 millions de montres et mouvements exportés par la Suisse, on ne trouve que quinze à vingt mille montres de poche en or.

L'organe de la Chambre suisse de l'horlogerie en conclut qu'il y a donc tout un marché potentiel - sans parler d'une tradition qui n'appartient qu'à elle seule - que l'horlogerie suisse se doit d'entretenir, d'exploiter et de renouveler. Il existe encore, du reste, dans nos usines d'anciens stocks dont la valeur augmente chaque jour et qui sont recherchés par toute une clientèle européenne, américaine et japonaise.

### LETTRE DE GENÈVE

## Comment juguler le démon de l'inflation ?

Il est tout de même curieux et symptomatique qu'il ait fallu l'initiative de banquiers privés genevois, pour que la Suisse qui connaît le mieux les problèmes monétaires et leur incidence sur la situation économique de notre pays, donne son avis ! Au cours d'un débat sur l'inflation, M. Alexandre Hay, directeur général et vice-président de la direction générale de notre Banque nationale, a expliqué, chiffres et preuves en mains, que les mesures prises jusqu'ici n'avaient guère apporté de résultats et qu'il était grand temps d'en chercher d'autres, si l'on ne voulait pas anéantir tout le système des caisses de pension, y compris le fameux deuxième pilier de notre A.V.S., ce qui placerait, non seulement les retraités mais aussi tous les pensionnés dans une situation intolérable.

Pour briser la spirale des salaires et des prix galopants, il convient d'accepter une certaine diminution des revenus, c'est-à-dire du pouvoir d'achat. Sans ce coup de frein, la hausse des prix rendra illusoire tous les dépôts d'épargne dont les intérêts sont désormais annihilés par l'augmentation des dépenses courantes de chaque personne, car les taux d'intérêt sont largement dépassés par le taux de l'inflation ! Pour M. Hay, l'indexation est principalement en cause car elle augmente le pouvoir d'achat qui est l'élément moteur du renchérissement de la vie et qui cause la dépréciation de la monnaie. Ainsi, la fortune des caisses de pension helvétiques, qui s'élevait à 42 milliards, a été dévaluée de 3,3 milliards par le taux actuel d'inflation de 10 %, qui est même dépassé. Ainsi s'effritent l'épargne et les rentes. Cela se produit au moment précis où toutes les charges augmentent : loyer, eau, gaz, électricité, transport, poste et biens de consommation.

Notre éminent confrère G.-H. Martin, bien que reconnaissant la justesse de la théorie de M. Hay, déclare qu'il est vain de rechercher à nos maux des solutions qui sont politiquement impossibles. Celle-ci déclencherait une crise sociale dont les conséquences seraient graves. Il préconise une vaste opération de blocage, portant à la foi sur les prix, les salaires, les bénéfices, complétée par un système d'épargne forcée. Cette dernière est utilisée avec succès aux Etats-Unis et en Angleterre. Elle diminue temporairement la puissance d'achat. Les augmentations de salaire seraient versées sur des comptes bloqués portant un intérêt normal. Nous ne serions pas dépossédés, mais nous ne pourrions pas dépenser immédiatement la totalité de notre salaire. Ainsi, provisoirement, notre pouvoir d'achat serait réduit et l'inflation s'en trouverait atteinte. C'est une très intéressante proposition, équitable pour tous et qui devrait faire partie d'un programme fédéral aussi vaste que général.

### Ne pas manquer ce coche !

Il est très important de signaler à toutes les personnes âgées, domiciliées dans le canton de Genève, que, conformément à la loi d'encouragement à l'assurance-maladie, elles peuvent en contracter une, pour la couverture des soins médicaux et pharmaceutiques, auprès de certaines caisses reconnues officiellement. Le minimum d'âge est de 60 ans. La cotisation ne dépasse pas 40 francs par mois, pour les personnes de condition modeste, et de 71 fr. 50 pour les autres. Un délai de six mois, qui échoit donc le 30 juin 1974, est accordé pour présenter une demande d'admission, et cela quel que soit leur état de santé, sauf si les intéressés sont déjà hospitalisés. C'est incontestablement un grand progrès social. Il était bon de le rappeler aux Valaisans qui demeurent à Genève, ville qui, on le sait, est la deuxième... du Valais !

Il s'agit d'une aide vraiment efficace et bien venue quand on connaît les prix actuels des médicaments et du corps médical.

### Les Karsenty présentent une « grande première »

Quel plaisir, quelle satisfaction, après tant de comédies de boulevard, d'applaudir une œuvre de Georges-Bernard Shaw ! Ce n'est pas une des plus connues ni des plus fameuses ; cependant « *Canclida* » vaut sa renommée au fait que G.-B. S. (comme le dénomment tous les Anglais) n'y jette pas son ironique mordant à la face des spectateurs, ne se fait pas un malin plaisir de les désorienter, de leur déplaire. Il se lance dans une étude psychologique de caractère sentimental, analyse la passion et la jalousie, telles qu'on les concevait au début du siècle. C'est solide, bien étudié, bien présenté. Le public en fut enchanté, cela d'autant plus que la distribution était excellente avec une gracieuse et

honnête Simone Valère, un sincère et très actif clergymen, incarné par Jean Desailly, et des rôles secondaires fort bien tenus à une seule exception près. Le décor et les costumes de l'époque créaient l'atmosphère propice à cette pièce typiquement britannique, convenablement transcrite en français. Un tel succès aura redoré le blason de ces galas, toujours bien interprétés et joliment montés, mais à travers des comédies extravagantes que ne goûte pas toujours le public suisse.

### Opérette de rêve !

Voilà le type du spectacle qu'un impresario perspicace devrait faire tourner en Romandie et particulièrement en Valais. Montée avec habileté par Félix Locca sur la scène du Théâtre Pitoëff, pourtant mal agencée, comportant néanmoins, lors de sa reconstitution, onze tableaux qui s'enchaînent allégrement, elle a été jouée trois soirs à guichets fermés. Un énorme et mérité succès. Il est vrai que les « *Trois Valses* » - les trois actes, chacun sur la musique d'un Strauss différent, suivant l'époque, dans des costumes de 1880, 1900 et 1927 - est une opérette absolument charmante, sans cesse rebondissante, l'héroïne en étant constamment la fille de la précédente. Lucienne Mani les incarne toutes les trois avec grâce autant que talent. Elle est entourée d'une troupe nombreuse, bien stylée, bien chantante, bien dansante. Un petit orchestre dirigé par Walter Fachndrich, égrène avec dynamisme des mélodies et des valse qui chacun fredonne avec les artistes. Ainsi après cinq ans d'efforts et de persévérance, la Compagnie romande d'opérette, animée par Mme Edda Bürger, atteint son objectif. Ses spectacles sont irréprochables et plaisants ; elle compte 500 sympathisants groupés en une association et elle attire désormais autant les jeunes que leurs parents !

M<sup>r</sup> Marcel W. Suès

### La grippe en importante régression

BERNE. - Le nombre des cas d'affections d'allure grippale déclarés au Service fédéral de l'hygiène publique durant les sept premières semaines de l'année est de 331, contre 21 605 durant la même période de l'année 1973 et 10 388 en 1972.

**CRANS  
AMBASSADOR**

**L'hôtel  
CRANS-AMBASSADOR**

vous convie à sa **rôtisserie**, pendant sa **semaine gastronomique sud-américaine**

*Nous vous proposons :*  
**AGUACATE ALLA FRUTA DE MAR  
 HUEVOS RANCHEROS  
 HALLACAS CENTRALES  
 EMPANADAS DE HORNO**

**SANCOCHO VALLE CAUCANO  
 CRAB SOUP CREAM  
 CANJA**

*Poissons*  
**CEVICHE  
 PESCADO ASADO**

*Viandes*  
**KEBABS  
 SOBRELARRIGA; Pebre  
 MATAMBRE (Chumichurri)  
 CAZUELA DE CORDERO  
 CURRIED LAMB**

*Garnitures*  
**TEQUILLAS  
 SURULLITOS  
 ARROZ VERDE  
 FRIJOLES**

**QUESILLO DE PINA  
 PASTELLES DE FRUTTAS**

LOS REYES  
PARAGUAYOS

**du 20 au  
28 février**

**en  
exclusivité**

**le trio**

## Notre concours « la chasse au mot »

La « chasse aux mots » a trouvé une multitude d'adeptes dont le nombre croît sensiblement chaque semaine d'avantage.

Le succès de ce jeu est immense, beaucoup plus considérable que nous le supposions.

Nos services rédactionnels sont ensevelis sous une avalanche hebdomadaire de réponses.

La liste prend de telles proportions qu'il faudra bientôt deux à trois pages du journal pour la publier intégralement.

En continuant de la sorte, nous devrions envisager la suppression de plusieurs chroniques locales et sportives, ce

qui déplairait sans aucun doute à la majorité de nos lecteurs. Cela provoquerait, à juste titre, un tollé général.

Pour éviter d'en arriver là, nous devons prendre la décision de renoncer à publier les noms de toutes les personnes ayant réussi à traquer les mots pour cerner la réponse.

Seuls, désormais, paraîtront donc les noms des gagnants, tirés au sort parmi tous ceux qui auront répondu de manière exacte aux huit grilles de chaque série.

Nous sommes persuadés que cette décision sera approuvée sans pleurs ni grincements de dents, et que l'on continuera à se livrer joyeusement à la « chasse aux mots ».

— **diagonalement** : de gauche à droite ou de droite à gauche.

3. Lorsque tous les mots figurant dans la liste sont tracés, il ne reste plus que les lettres formant le mot à découvrir.

4. Le même mot peut être écrit deux ou plusieurs fois. Il est cependant répété dans la liste des mots.

5. Une même lettre peut servir à plusieurs mots, à l'exception de celles servant à la composition du mot à découvrir.

## Comment jouer ?

1. Il faut repérer un mot dans la grille, contrôler s'il figure dans la liste de mots et le tracer dans la grille et sur la liste.

2. Les mots peuvent se former :

— **horizontalement** : de gauche à droite ou de droite à gauche.

— **verticalement** : de bas en haut ou de haut en bas.

### GRILLE N° 10

Définition : Police en 11 lettres

- |              |            |
|--------------|------------|
| ALUNISSAGE   | MUR        |
| ARTIFICIEL   | MAJESTUEUX |
| ARRIVE       | MENAGE     |
| ATTRISTER    | MONDE      |
|              | MASSACRE   |
| BOXEUR       |            |
| BOULLABAISSE | NATIVITE   |
| CULTE        |            |
| CHINCHILLA   | ORBITAIRE  |
| CARILLONNER  | ORBITE     |
|              |            |
| DANSA        | PERCER     |
| DANSER       | PARTITION  |
| DOUVE        |            |
| DIGITE       | RADAR      |
| DOIGT        | RIXE       |
|              | RATEAUX    |
| EDUCATION    | RICANER    |
| ENTASSES     | RAMADAN    |
|              | RODERA     |
| FINIR        |            |
| FINAL        | SAURE      |
| FAIM         |            |
| FETE         | TALON      |
|              | TRIE       |
| GREC         | TRAINASSER |
|              | TENIR      |
| LUMIERE      | TREVE      |
| LIARD        |            |
| LENT         | VETO       |

B	A	L	L	I	H	C	N	I	H	C	F	E	T	E
N	O	I	T	A	C	U	D	E	E	F	I	A	D	R
A	L	U	N	I	S	S	A	G	E	R	I	N	I	F
T	E	U	I	P	A	R	T	I	T	I	O	N	I	M
I	I	M	M	L	R	A	S	R	A	M	A	D	A	N
V	C	A	R	I	L	L	O	N	N	E	R	S	E	L
I	I	J	V	O	E	A	O	L	I	N	S	T	T	S
T	F	E	N	S	O	R	B	I	T	A	I	R	E	T
E	I	S	R	E	B	A	E	A	C	G	C	E	N	M
A	T	T	R	I	S	T	E	R	I	E	S	E	I	A
A	R	U	T	E	C	E	E	D	R	S	L	A	R	T
R	A	E	V	T	R	A	I	N	A	S	S	E	R	G
S	I	U	M	L	C	U	N	T	D	N	D	E	M	I
B	O	X	E	U	R	X	N	E	A	O	V	E	T	O
D	O	R	E	C	R	E	P	D	R	E	S	N	A	D

Réponse grille N° 9 : Capitaliste

## JEUDI, LES ÉLECTIONS BRITANNIQUES L'obstination du syndicat des mineurs

Suite de la première page

différemment. Les conservateurs restent fidèles à la politique atlantique, ainsi que, mais sans aucun enthousiasme, au Marché commun (sinon à la Communauté européenne sous ses différents aspects).

Les travaillistes désirent renégocier le traité d'adhésion au Marché commun, puis le soumettre à un référendum. Il y a là un réel risque pour l'Angleterre de sortir de l'Europe, car une bonne partie du corps électoral croit (à tort) que c'est le Marché commun qui est à la base de l'inflation au Royaume-Uni. Ils ne songent pas aux avantages de l'absence des droits d'entrée et donc de la compétitivité des produits britanniques.

D'autre part, les travaillistes envi-

sagent de réduire sensiblement le budget de la défense nationale. Le chiffre le plus bas de la réduction envisagée s'inscrit à 200 millions de livres par an (1,5 milliard de francs), soit plus que ce que la Grande-Bretagne dépense annuellement pour l'acquisition d'armes et d'équipements de toute sorte, excepté les fusées dirigeables et tout ce qui concerne l'électronique. De plus, les travaillistes désirent que les Américains retirent leurs sous-marins, stationnés dans des ports d'attache britanniques. Autrement dit, laisser carte blanche aux dirigeants soviétiques. C'est entre autre sur ces points que les électeurs britanniques auront à se prononcer dans quelques jours.

A. Cr.

## LE DÉPÔT GLOBAL DES TITRES

Le travail administratif résultant des transactions en papiers-valeur exige de chaque banque l'emploi d'un nombre personnel. Le dépôt global de titres dans un centre de dépôt, constitue un moyen de rationalisation efficace. C'est auprès de cet organisme que tous les titres, ou certaines catégories de titres, sont déposés et administrés. Les transferts de propriété de titres se limitent alors à l'enre-

gistrement comptable des transactions. Le déposant a droit à la restitution d'un nombre égal de titres de la même sorte que ceux remis en dépôt.

Le dépôt global diminue également les risques de vol, de contrefaçon et de falsification de titres. Dans notre pays, la Société suisse pour le virement de titres S.A. fonctionne comme organe de dépôt global de titres depuis 1970.

## Spiritueux: non au dumping

BERNE. — L'offre de spiritueux à des prix « alléchants » dans les supermarchés, discount et entreprises de *cash and carry* est « en contradiction avec le but visé par la loi sur l'alcool », déclare un communiqué de l'Association suisse des détaillants en alimentation. La révision de la loi sur l'alcool donne l'occasion de supprimer les écarts qui subsistent dans la législation sur la concurrence déloyale, au moins

dans le domaine des eaux de vie, et d'empêcher le « dumping ». Une autre possibilité aurait été de fixer des prix minima autorisés.

Cette solution eût été opportune et n'aurait permis aucune équivoque, affirme l'Association suisse des détaillants en alimentation qui déclare soutenir la proposition d'exiger une concurrence définie dans le secteur des spiritueux.

Logez-vous enfin

## EN PLEIN SOLEIL !

dans un appartement neuf et particulièrement confortable, sans payer un loyer excessif

Immeuble

### BELLEVUE Châteauneuf-Conthey

aux portes de Sion et pourtant avec la tranquillité de la campagne

SION

par route 4 km	par bus 13 services par jour	par rail à 600 m de la halte de Châteauneuf
L'école à 100 m	L'église à 100 m	Les CFF à 600 m
		Les magasins à 100 m

Vous êtes seuls sur votre palier, votre appartement est traversant, votre cuisine avec balcon est équipée : armoire frigorifique de 200 litres, hotte de ventilation, cuisinière 4 plaques, etc. Votre coin à manger est conçu pour 6 personnes. Votre salon accueille parois murales, large divan, fauteuils et guéridons, téléviseur (antenne collective). Votre balcon sud, sans voisins, est commun avec votre chambre à coucher spacieuse. W.-C. séparé. Salle de bains avec W.-C. Les chambres d'enfants sont agréables et claires.

**M** APPARTEMENTS  
**A LOUER**  
M. CLERC - Régisseur patenté  
39, av. de la Gare - 1950 SION  
Tél. 027 / 2 80 50 - 52

Vous êtes cordialement invités, sans aucun engagement, à visiter ces appartements le samedi matin de 9 à 11 heures. Collaborateur sur place ou alors faites-nous le plaisir de nous fixer un rendez-vous.

## AVIS

Vous pouvez vivre dans le cadre banal d'un mobilier de série  
Mais tellement moins bien !!!

### Armand GOY, Martigny

(anciennement Sion - Valeyres-sous-Rances - Chancy)

Le spécialiste incontesté des beaux intérieurs présente, dans ses expositions permanentes et martigneraines, un choix magnifique et invraisemblable de meubles et mobiliers d'art vendus à des prix étonnamment avantageux.

A l'exposition « GRAND STANDING », 46, av. de la Gare, vous pouvez admirer librement, dans notre galerie de 24 vitrines et le cadre qui convient, une riche sélection de chambres à coucher, salles à manger, salons, meubles séparés en styles divers, rustique, voire moderne et design.

En plus, dans nos grandes surfaces (2000 m<sup>2</sup>) d'expositions complémentaires à l'étage inférieur et au « DISCOUNT » place de la Poste, il est présenté un assortiment incomparable des meilleurs modèles de la production européenne vendus à prix réduits, marges maximum 20 à 30 %.

Quelques exemples parmi tant d'autres. — Grand salon classique, cuir véritable Fr. 5800. — Salon anglais, en dralon, avec lit transformable Fr. 1950. — Salon Louis XV, 3 pièces, tissu au choix Fr. 1950. — Chambre à coucher complète Louis XVI en noyer, lit capitonné Fr. 4300. — Salle à manger rustique, en chêne, 9 pièces Fr. 3200.

Chacun est cordialement invité à visiter nos ateliers de décoration et d'ébénisterie et à voir ainsi comment ? par qui ? et avec quoi ? sont confectionnés nos merveilleux ensembles. — Les ouvriers de notre entreprise, en véritables artisans, travaillent dans le respect des traditions de jadis ; ils fabriquent, restaurent meubles sur mesure et anciens, parois, lambris, bibliothèques, armoires, alcôves, tables, salons et sièges. — Confection, pose de rideaux, tentures murales par spécialistes qualifiés et expérimentés. — Le choix le plus grand et le plus prestigieux de tissus d'ameublement et de décoration. Les plus belles passementeries françaises.

Devis et projets sur demande pour installations complètes ou partielles. Service ensemblier conseil gratuit.

Armand GOY ne saurait se contenter du banal et de la médiocrité, aussi bien en ce qui concerne les fournisseurs que le personnel ; il n'hésite pas, s'il y a lieu, à se séparer de ceux qui ne sont pas à même de contenter une clientèle d'élite justement exigeante.

Livraison et pose dans toute la Suisse par nos propres services. Sur demande jusqu'à Fr. 20 000.— larges, sociales, avantageuses et discrètes conditions de paiement, sans réserve de propriété. Service après vente, garanties d'usage.

Nos magasins et expositions sont ouverts chaque jour jusqu'à 18 h. 30, le samedi 17 h. 30. En dehors des heures légales, prendre rendez-vous. Tél. 026/2 38 92 - 2 34 14 - 2 62 58

Sierre

Pharmacie de service. - Pharmacie Allet, tél. 5 14 04.
Hôpital d'arrondissement. - Heures des visites, semaine et dimanche, de 13 h. 30 à 16 h. 30.

Sion

Médecin. - appeler le N° 11.
Pharmacie de service. - Pharmacie Wuilloud, tél. 2 42 35.
Service dentaire d'urgence pour les week-ends et les jours de fête.

A.A. (Alcooliques anonymes). - Réunion le mardi à 20 h. 30, rue de Lausanne N° 27.
Gardié. - Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14 à 16 h.

Martigny

Dentiste pour le week-end: appeler le N° 11.
Pharmacie de service. - Pharmacie Centrale, tél. 2 20 32.
Médecin de garde. - D' Bessero, tél. 2 11 28.

Saint-Maurice

Pharmacie de service. - Pharmacie Gaillard, téléphone 3 62 17.

Médecin de service. - En cas d'urgence en l'absence de votre médecin habituel, clinique Saint-Amé, téléphone 3 62 12.
Samaritains. - Dépôt de matériel sanitaire, Mme Beytrison, téléphone 3 66 85.

Monthey

Pharmacie de service. - Pharmacie Raboud, tél. 4 23 02.
Médecin. - Service médical jeudi après-midi, dimanche et jours fériés, téléphone 4 11 92.
Samaritains. - Matériel de secours, téléphone 4 23 30.

Viège

Pharmacie de service et ambulance. - Appeler le numéro 11.
Service dentaire d'urgence pour les week-ends et les jours de fête.

Brigue

Pharmacie de service. - Pharmacie Bulet, tél. 6 23 12.
Service dentaire d'urgence pour les week-ends et les jours de fête. - Appeler le 11.

AUJOURD'HUI madame

UN MENU

Coques en salade
Jarret de veau à l'italienne
Spaghetti au gratin
Salade
Crêpes

LE PLAT DU JOUR:

Jarret de veau à l'italienne

Faites dorer à la cocotte, dans un mélange d'huile et de beurre, 4 carottes et 4 oignons émincés. Mettez alors un kilo de jarret en morceaux et laissez prendre couleur.

Des « trucs » pour la maison

Pour détacher les timbres d'une enveloppe, il suffit d'appliquer un petit morceau de buvard mouillé sur le timbre pendant une dizaine de minutes.

Pour éviter que la cire des bougies ne coule et ne tâche irrémédiablement la nappe, il suffit de les immerger dans de l'eau salée pendant deux heures.

Une tache sur la moquette: il n'y a rien de plus difficile que de retirer une tache de peinture sur une moquette ou un tapis.

Le chat peut occasionner des diarrhées mais, si le chat le supporte, il n'y a pas d'inconvénient à lui en donner un peu tous les jours.

Le chat peut consommer du riz mais il faut éviter les pommes de terre et le pain.

Le chat peut consommer du riz mais il faut éviter les pommes de terre et le pain. Il doit avoir à sa disposition de l'eau propre et fraîche.

Votre santé

Aromates et épices au service du régime sans sel.

Toute l'originalité de leur manie- ment permet de suivre sans difficulté la rigueur du régime sans sel.

Ils représentent l'arme choc de la cuisine sans sel, ils sont nombreux, leurs indications sont précises, ils sont fonction des mets préparés.

Persil, cerfeuil, estragon. Ils se consomment crus, finement hachés sur les aliments. Leur parfum, leur saveur agréablement valablement un court-bouillon.

Laurier, romarin, serpolet, thym donnent du goût au ragoût, bœuf braisé, poulet sauté.

Le fenouil sert à accommoder poissons et salades, salades de viandes en particulier.

Oignon et ail, échalote, ciboulette, civette ont de multiples utilisations connues de tous.

Le poivre est l'épice la plus employée. Bien que réputé irritant pour

« La beauté est une école de volonté et d'intelligence, d'autant plus que la femme dispose aujourd'hui de tous les atouts pour être belle et le demeurer. »

M.G.

les voies digestives, son usage modéré ne présente pas d'inconvénient. Le poivre noir, le plus parfumé, est recueilli avant maturité et séché; le poivre blanc, plus piquant, provient du même fruit, mais il est dépourvu d'écorce.

Nos amies les bêtes:

Je viens d'adopter un chat, pouvez-vous nous dire en quoi consiste sa nourriture?

La base de la nourriture du chat doit être la viande, 70 à 80 g par jour pour un adulte, crue ou à peine saisie au grill, puis coupée en morceaux et non hachée. Le chat doit pouvoir se faire les dents sur la viande. Le foie sera en revanche donné cuit; on évitera de donner trop souvent de la rate qui doit être crue.



Alors, Red? On ne dit plus bonjour aux amis?



Les aquanautes L'agence «UNA» enquête



LA TENDANCE SUR LES MARCHÉS EUROPÉENS

PARIS: affaiblie. L'or continue à monopoliser l'attention au détriment des valeurs mobilières qui subissent un repli général.
FRANCFORT: soutenue. Marché calme qui n'a pas apporté de grands changements à la cote.

BRUXELLES: rafferme. Le marché a été meilleur dans des affaires modérées.
MILAN: affaiblie. Tous les compartiments enregistrent des reculs.
VIENNE: soutenue.
LONDRES: irrégulière. Les mines et les valeurs pétrolières sont bien orientées.

BOURSE DE ZURICH

Total des titres cotés 152
dont traités 88
en hausse 7
en baisse 66
inchangés 15

Le marché suisse des valeurs mobilières d'aujourd'hui a été caractérisé par une tendance déprimée. Les valeurs traitées hors-bourse ont été échangées à des cours légèrement inférieurs à ceux de vendredi passé.

Changes - Billets

Table with 2 columns: Country (France, Angleterre, USA, etc.) and exchange rates.

Prix de l'or

Table with 2 columns: Item (Lingot, Plaquettes, etc.) and price.

Les cours des bourses suisses et étrangères des changes et des billets nous sont obligamment communiqués par la Société de banque suisse à Sion.

BOURSE DE ZURICH

Table with 3 columns: Company (Suisse, Viège-Zermatt, etc.) and prices.

Bourses européennes

Table with 3 columns: Company (Air Liquide, Au Printemps, etc.) and prices.

BOURSE DE ZURICH

Table with 3 columns: Company (USA et Canada, Alcan Ltd., etc.) and prices.

Fonds de placement (hors cote)

Table with 3 columns: Fund (AMCA, Automation, etc.) and prices.

Bourse de New York

Table with 3 columns: Company (American Cyanam, American Tel & Tel, etc.) and prices.

NF



# CINEMAS

**SIERRE** Bourg  
Tél. 027 5 01 18

Horaires spéciaux à 20 heures.  
**HELGA OU LA VIE INTIME D'UNE JEUNE FEMME**  
La conception, la fécondation, la naissance, les problèmes sexuels  
16 ans  
A 22 heures  
**LA FOLIE DES GRANDEURS**  
avec Louis de Funès et Yves Montand  
12 ans

**SIERRE** Casino  
Tél. 027 5 14 60

Jusqu'à mercredi à 20 h. 30 - 18 ans  
Un chef-d'œuvre du film d'horreur !  
**LA TARENTULE AU VENTRE NOIR**  
Invisible et silencieux, l'assassin poursuit son œuvre atroce...

**MONTANA** Le Casino  
027/7 27 64

Ce soir à 16 h. 30 pour enfants  
**TARZAN ET LE JUNGLE BOY**  
Soirée à 21 heures  
**AU SERVICE SECRET DE SA MAJESTE**  
James Bond

**CRANS** Le Cristal  
Tél. 027 7 11 12

Ce soir à 17 et 21 heures  
**LE MATAF**  
Michel Constantin

**ANZÈRE** Le Zodiak  
Tél. 027 9 22 22

Ce soir à 21 heures  
**LA VALISE**  
Michel Constantin, Mireille Darc

**SION** Arlequin  
Tél. 027 2 32 42

Jusqu'à dimanche 3 mars soirée à 20 heures précises  
Dimanche matinée à 14 h. 30  
Le plus grand film de l'histoire du cinéma  
**BEN HUR**  
Un film de William Wyler avec Charlton Heston, Jack Hawkins, Stephen Boyd  
Parlé français - Couleurs, 12 ans

**SION** Capitoile  
Tél. 027 2 20 45

Ce soir à 20 h. 30  
Un film de Claude Faraldo  
**THEMROC**  
avec Michel Piccoli, Francesca Romana, Romain Bouteille et le Café de la Gare  
Couleurs 18 ans

**SION** Lux  
Tél. 027 2 15 45

Jusqu'à mercredi 27 février - Soirée à 20 h 30  
**REGLEMENTS DE COMPTES A O.K. CORRAL**  
Un film de John Sturges avec Burt Lancaster, Kirk Douglas, Rhonda Fleming  
Avec toute la violence du far-west  
Parlé français - Couleurs - 16 ans

**FULLY** Michel

Ce soir : RELACHE  
Jeudi 28 - 16 ans  
**BLACULA, LE VAMPIRE NOIR**  
Vendredi 1<sup>er</sup> et dimanche 3 - 16 ans  
**LA CHEVAUCHEE DES 7 MERCENAIRES**

**MARTIGNY** Etoile  
Tél. 026 2 21 54

Dès ce soir mardi à 20 h. 30 - 16 ans  
Un rôle sur mesure pour Alain Delon  
**BIG GUNS (Les grands fusils)**  
Une action brûlante... Un suspens glacial...

**MARTIGNY** Corso  
Tél. 026 2 26 22

Ce soir mardi à 20 h. 30 - 16 ans  
Un vampire assoiffé de sexe!!!  
**BLACULA, LE VAMPIRE NOIR**  
Dès demain mercredi à 20 h. 30 - 16 ans  
Le dernier-né des films chinois  
**LA RAGE DU TIGRE**

**ST-MAURICE** Zoom  
Tél. 025 3 76 86

Mardi, mercredi et dimanche à 20 h. 30  
16 ans  
Trinita et Bambino dans de nouvelles aventures  
**MAINTENANT ON L'APPELLE PLATA**  
avec Terence Hill et Bud Spencer  
Jeudi, vendredi et samedi à 20 h. 30 - 18 ans  
Michel Piccoli et Stéphane Audran dans  
**LES NOCES ROUGES**

**MONTHEY** Monthéolo  
Tél. 025 4 22 60

Ce soir : RELACHE

**MONTHEY** Plaza  
Tél. 025 4 22 90

Ce soir : RELACHE

**BEX** Rex

Ce soir : RELACHE

## LOTTERIE A NUMEROS

Liste des gagnants du 8<sup>e</sup> tirage du samedi 23 février 1974 :

- 1 gagn. avec 6 N<sup>os</sup> Fr. 430 310.40
- 5 gagn. avec 5 N<sup>os</sup> + le numéro compl. Fr. 20 000.-
- 239 gagn. avec 5 N<sup>os</sup> Fr. 1 800.45
- 11 529 gagn. avec 4 N<sup>os</sup> Fr. 37.30
- 150 079 gagn. avec 3 N<sup>os</sup> 4.-

**NOUVELLISTE**  
NOUVELLISTE  
NOUVELLISTE  
NOUVELLISTE  
Votre journal



# TELEVISION

## Suisse romande

- 17.55 (C) Présentation des programmes
- 18.00 (C) Téléjournal
- 18.05 (C) Musique... musique  
Hans Andrae, pianiste
- 18.30 (C) Courrier romand
- 18.50 (C) Le Manège enchanté  
La Bulle
- 18.55 (C) La Folie des Bêtes  
3<sup>e</sup> épisode
- 19.15 (C) Un jour, une heure
- 19.40 (C) Téléjournal
- 20.00 (C) Un jour, une heure
- 20.15 (C) Jo Gaillard  
2. La Canne à Pommeau d'Or
- 21.10 (C) La Fille du Régiment  
Opéra-comique de Gaetano Donizetti
- 22.10 (C) Ouvertures  
L'université du deuxième âge
- 23.00 (C) Téléjournal

## Suisse alémanique

- Schulfernsehen :
- 9.10 und 9.50 (F) Strassen - einst und jetzt
- 10.30 und 11.10 (F) Meeresbiologie
- 16.15 (F) Magazin Privat
- 17.00 (F) Kinderstunde :  
Das Spielhaus  
Für Kinder im Vorschulalter
- 17.30 (F) Südamerika  
Probleme des Zusammenlebens  
TV-Erwerbsenbildung :
- 18.10 (F) Chemie
- 18.40 (F) De Tag isch vergange
- 18.50 (F) Tagesschau
- 19.00 Dick und Doof
- 19.30 (F) Die Antenne
- 20.00 (F) Tagesschau
- 20.20 (F) Im Kessel  
Film
- 21.10 (F) Sport 74
- 21.55 (F) Tagesschau
- 22.10 (F) Jazz-Scene

## Suisse italienne

- 17.00 (C) Télévision scolaire
- 18.00 Pour les petits
- 18.55 (C) Monde sauvage
- 19.30 (C) Téléjournal
- 19.45 (C) Magazine du spectacle
- 20.10 (C) Magazine régional
- 20.45 (C) Téléjournal
- 21.00 Vol à navire armé
- 22.25 Jazz-club
- 23.05 (C) Téléjournal

## France 1

- 12.30 Météo
- 13.00 24 heures sur la une
- 13.35 Je voudrais savoir
- 14.05 TV scolaire
- 16.00 TV scolaire
- 17.20 TV scolaire
- 18.20 Au-delà des faits
- 18.40 Reinefeuille
- 18.55 Espoir et champion
- 19.20 Actualités régionales
- 19.45 24 heures sur la une
- 20.18 A dossiers ouverts
- 20.35 Histoire d'animaux
- 21.00 Pourquoi pas ?
- 22.00 Moment musical
- 22.35 24 heures dernière

## France 2

- 13.30 R.T.S. promotion
- 14.30 (C) Aujourd'hui madame
- 15.15 (C) Les Marins de Cronstadt
- 19.00 (C) Des chiffres et des lettres
- 19.20 (C) Actualités régionales
- 19.44 (C) Des lauriers pour Lila
- 20.00 (C) I.N.F. 2
- 20.35 (C) Les dossiers de l'écran  
Fragile est notre monde  
Débat
- 22.50 (C) I.N.F. 2

## Notre sélection du jour

### Un opéra-comique de Donizetti

En 1835, Gaetano Donizetti, compositeur italien fait jouer son opéra le plus connu Lucie de Lammermor. Le 1<sup>er</sup> février 1840, à l'Opéra-Comique de Paris est représenté pour la première fois La Fille du régiment, opéra-comique, divertissement sans prétention mais réussi. La musique en est considérée généralement comme assez banale, mais les rythmes sont entraînants.

L'orchestre philharmonique de Dresde et les ballets de Dresde proposent une interprétation de cet opéra-comique, dans une coproduction des télévisions allemande et italienne.

Dans les montagnes, la marquise de Maggiorovoglio et son chambellan Hortensio sont en fuite devant une attaque ennemie.

L'ennemi est battu. Voici paraître Marie, la vivandière, jeune personne de 18 ans, adoptée depuis toujours par le régiment dont elle est « la fille ». Elle chante « la chanson du régiment » qui comporte un refrain célèbre (Rataplan).

Au vieux sergent Sulpice elle avoue son amour pour un jeune Tyrolien, Tonio, qui lui avait sauvé la vie. Mais Sulpice lui rappelle le serment qu'elle a fait de n'épouser qu'un grenadier.

Donizetti qui était né à Bergame en 1797 composa 71 opéras. Il composait parfois très vite: le livret et la musique de certains opéras furent écrits en quinze jours seulement. Pendant une période de sa vie il faisait représenter trois de ses opéras par année.

Dans le second épisode de Jo Gaillard, le cargo Marie-Aude remonte le Saint-Laurent avec une cargaison destinée à Montréal.

L'émission Ouvertures présente quatre étudiants pas comme les autres : une mère de famille ayant élevé ses enfants, un ancien mécanicien célibataire, deux pères de famille. Tous fréquentent l'université, le soir, en dehors de leur travail, afin d'acquiescer les connaissances nécessaires pour un nouveau métier. Télémaque



## LA PHOTO insolite



### Les chiens suédois et le métro

En Suède, certains se sont insurgés contre les tarifs de métro trop élevés pour les chiens et déplorent l'absence d'abonnements pour ces derniers. C'est maintenant chose faite, les autorités de Stockholm édicteront dès le 1<sup>er</sup> avril, des abonnements généraux pour nos amis inférieurs.

**Toutes vos annonces par Publicitas 3 71 11**

PLANS D'INVESTISSEMENT HENTSCH & CIE, GENEVE

Affiliated fund	D	6.62	7.16
Chemical fund	D	8.88	9.70
Technology fund	D	6.07	6.65
Europafonds	DM	31.35	33.-
Unifonds	DM	17.95	18.90
Unirenta	DM	38.70	39.90
Unispecial	DM	56.80	59.70

NOUVELLISTE  
Votre journal

SMC FUNDS

Intern. Tech. fund	9.05	8.28
Crossbow fund	6.09	6.01

## Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

Imprimeur et éditeur responsable: Imprimerie Moderne SA Sion, par son directeur André Luisier

André Luisier, rédacteur en chef. F-Gérard Gessler, rédacteur principal. Jean Pignat, secrétaire de rédaction. Roland Pulpe et Pierre Fournier, rédacteurs de nuit. Gaspard Zwissig et Jean-Paul Riondel, rédacteurs de jour. Jean-Marie Reber, rédacteur stagiaire. Jean-Pierre Bähler et Jacques Mariéthoz, rédacteurs sportifs. Gérard Joris, rédacteur sportif stagiaire.

Service de publicité: Publicitas SA, Sion.

RECEPTION DES ANNONCES: Publicitas SA, Sion avenue de la Gare 25, téléphone 027 3 71 11 Telex 3 81 21.

**DELAIS DE RECEPTION DES ANNONCES:**  
Edition du lundi: le vendredi à 10 heures  
Edition du mardi: le vendredi à 16 heures  
Edition du mercredi au samedi: l'avant-veille du jour de parution à 16 heures.  
Avis mortuaires: la veille du jour de parution jusqu'à 18 h. (en dehors des heures de bureau ils peuvent être transmis directement à la rédaction du journal au 027/2 31 51 jusqu'à 23 h.).

**RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES:**  
Surface de composition d'une page: 289 x 440 millimètres.  
Corps fondamental: 8 (petit).  
10 colonnes annonces de 25 mm de largeur.  
5 colonnes réclames de 54 mm de largeur.

**TARIF DE PUBLICITE:**  
Annonces: 44 centimes le millimètre (colonne de 25 mm) hauteur minimum 30 mm.  
Réclames: 1 fr. 85 le millimètre (colonne de 54 mm).  
Gastronomie: 1 franc le millimètre (colonne de 54 mm).  
Avis mortuaire: 80 centimes le millimètre (colonne de 54 mm).  
Rabais de répétition sur ordres fermes et sur abonnements d'espace.  
Réclames tardives: 2 francs le millimètre.

## météo

### Le soleil persiste

Sud des Alpes et Valais: le temps sera en général ensoleillé. Le soir une certaine augmentation de la nébulosité est à attendre au Tessin. Température proche de 10 degrés l'après-midi et de +1 la nuit (Valais -3). En montagne vents faibles à modérés d'est.



# RADIO

## Sottens

- Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 10.00, 11.00, 12.00, 12.30, 14.00, 15.00, 16.00, 17.00, 18.00, 19.00, 22.30, 23.55
- 6.00 Bonjour à tous!  
Miroir-première
- 6.35, 8.10 La route, ce matin
- 6.50 Le bonjour de Colette Jean
- 6.59 Horloge parlante
- 7.00 Le journal du matin
- 8.05 Revue de la presse romande
- 8.15 M.V.
- 9.05 A votre service!
- 10.05 Bande à part
- 11.05 Mardi-balade
- 12.00 Le journal de midi  
Midi-mystère
- 12.25 Communiqués. Météo
- 12.29 Signal horaire
- 12.30 Miroir-midi
- 13.00 Mardi les gars!
- 14.05 Réalités
- 15.05 Ecrire et vivre
- 15.30 Fallait le faire
- 16.05 Feuilleton:  
Oliver Twist
- 16.15 Concert chez soi
- 17.05 En questions
- 17.55 Le fouquet
- 18.00 Le journal du soir  
Revue de la presse suisse alémanique  
Le micro dans la vie
- 19.00 Le miroir du monde
- 19.30 Magazine 74
- 20.15 Divertissement musical
- 20.40 Soirée théâtrale pour le mardi  
gras: Champagnol malgré lui
- 22.40 Club de nuit
- 23.55 Miroir-dernière

## Second programme

- 8.00 Informations et revue de la presse romande
- 8.15 Plein feu
- 9.00 Portrait sans paroles
- 10.00 Panorama quotidien de la musique en Suisse romande
- 10.15 Radioscolaire  
Trois cantons suisses
- 10.45 Nos patois
- 11.00 Université radiophonique internationale  
La mutation des signes
- 11.30 Approche de la musique pop
- 12.00 Midi-musique
- 14.00 Musik am Nachmittag
- 17.00 Musica di fine pomeriggio
- 18.00 Anthologie du jazz
- 18.30 Rhythm'n pop
- 19.00 Emission d'ensemble
- 20.00 Informations
- 20.05 Médecine et santé
- 20.30 Les sentiers de la poésie
- 21.00 Les nouveautés de l'enregistrement
- 22.00 Nocturnes

## Beromunster

- Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 10.00, 11.00, 12.30, 15.00, 16.00, 18.00, 22.15, 23.25.
- 6.05 Mélodies légères. 7.10 Autoradio. 8.30 Fanfare: The Virtuosi Brass Band. 9.00 Le pays et les gens. 10.05 Chants et danses du Texas. 11.05 Musique égyptienne. 11.30 Mélodies populaires. 12.00 Magazine agricole. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.00 Magazine féminin. 14.30 Radioscolaire. 15.05 Le portrait du chanteur: Carl Dönch, basse. 16.05 Lecture. 16.30 Pour les personnes du troisième âge. 17.30 Radio-jeunesse. 18.15 Boussole sonore: nord. 19.00 Sport. Communiqués. 19.15 Actualités. 20.00 Prisme: thèmes de notre temps. 21.30 Discorama. 22.25 Jazz. 23.30-1.00 Musique populaire.

## Monte Ceneri

- Informations à 6.15, 7.00, 8.00, 10.00, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00.
- 6.00 Disques. Concert matinal. 7.05 Sport. 7.10 Musique variée. 9.00 Radio-matin. 12.00 Musique variée. 12.15 Revue de presse. 12.30 Actualités. 13.00 Disques. 13.10 Feuilleton. 13.25 Monaco Strings. 14.05 Radio 2-4. 16.05 Rapports 74. 16.35 Aux quatre vents. 17.15 Radio-jeunesse. 18.05 Presque une demi-heure. 18.30 Chronique régionale. 19.00 Disques. 19.15 Actualités. Sport. 19.45 Mélodies et chansons. 20.00 Spectacle de carnaval. 22.05 Musique de danse. 23.00 Actualités. 23.20-24.00 Nocturne musical.



# A nos clientes:

# Produits de lessive Migros.

# A prix Migros, naturellement.

Sur chaque paquet de lessive Migros, le prix est clairement indiqué, en gros caractères. Il ne s'agit pas d'un «prix fantaisiste», mais d'un prix Migros. Un prix modique pour un produit de cette qualité-là. Et bien sûr avec la garantie Migros.

Il y a maintenant des produits de lessive Migros ad hoc pour tous les impératifs de lavage. Dans certains cas, vous avez même le choix entre plusieurs produits: par exemple *Total* ou *Savomatic*, selon que vous désirez laver avec beaucoup ou peu de savon pur.



## Produits de lessive MIGROS évidemment!

### Affaires immobilières

A louer à Sion, avenue de France

#### local commercial 40 m2

avec W.-C. et lavabo.  
Date d'entrée à convenir.

Pour traiter :

#### RÉGIE IMMOBILIÈRE

Armand Favre

Té. 027/2 34 64

36-207

A vendre à Chamason

#### vigne

en plein rapport, fendant et rhin,  
de 3300 m2

Té. 027/8 71 82

36-2222

A louer au centre de Sierre, au  
5e étage d'un immeuble neuf

#### beau 3 1/2 pièces

Libre dès le 1er mars  
Fr. 550.- plus charges.

Régie René Antille, 4, rue de Sion  
3960 Sierre, tél. 027/5 06 30

#### Café-restaurant

à remettre, cause imprévue, sur  
littoral lémanique, magnifique  
café-restaurant à l'état de neuf.

Emplacement de 1er ordre.

Chiffre d'affaires et conditions  
intéressantes.

Convenant particulièrement à  
couple sérieux et qualifié.

Ecrire sous chiffre PP 900588  
à Publicitas, 1002 Lausanne

A louer ou à vendre  
à Montana-Station

#### superbe appartement de 4 pièces

de grand confort, avec garage.

Prix intéressant pour location à  
l'année.  
Libre début juin 1974.

Ecrire sous chiffre P 36-901073  
à Publicitas, 1951 Sion.

#### APPARTEMENTS A LOUER

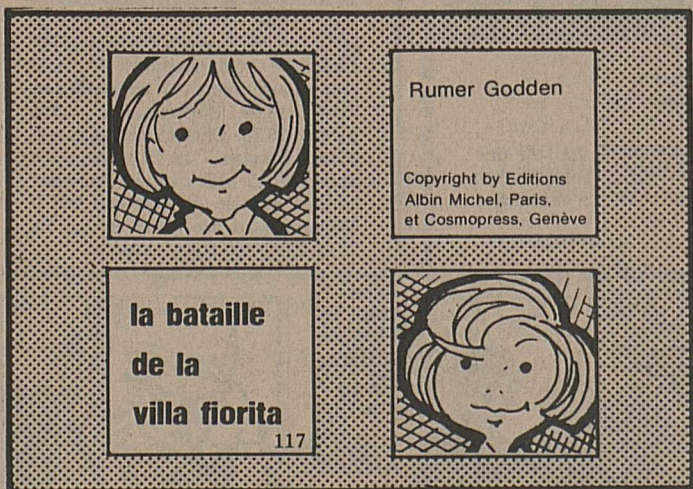
M. CLERC - Régisseur patenté  
39, av. de la Gare - 1950 SION  
Tél. 027 / 2 80 50 - 52

#### Immeuble Bellevue

appartements neufs  
3 1/2 et 4 1/2 neufs  
Prix abordables

Visites le samedi matin  
de 9 à 11 heures  
ou prendre rendez-vous  
au 027/2 80 50 - 52

36-3809



« Vous devriez nous documenter sur l'Italie », Pia la regardait sans répondre.

Ce que Pia avait de moins bien, c'étaient les yeux. Ils étaient petits, noirs, en amande, et aussi durs que des coquilles d'amande. avec un noyau de lumière que Fanny redoutait de sonder. Pia pouvait, à volonté, les rendre aussi impénétrables et opaques... « que des pastilles », songeait Fanny, exaspérée, lorsque par exemple, elle demandait à Pia de lui venir en aide dans une fruiterie ou un restaurant.

« Qu'est-ce que c'est, lasagne, Pia ? »

« Pasta », disait Pia.

« Bien sûr. Mais quel genre de pasta ? »  
Haussement d'épaules et regard lointain.

« Je ne sais jamais ce qu'elle pense », gémissait Fanny.

« Tu ne le sauras jamais », disait Rob.

« Comparés à Pia, mes enfants sont des livres ouverts », songeait Fanny, avec une certaine complaisance, peut-être, et, « J'ai toujours estimé que l'inconvénient d'avoir des religieuses comme professeurs, c'est qu'elles vous enseignent la duplicité. »

« Si tu appelles duplicité la maîtrise de soi-même », répondit Rob. « Quand on vit en communauté, ou même avec d'autres gens, il vaut mieux garder ses sentiments pour soi. En tout cas, Pia n'est jamais agaçante. »

« Ce qui signifie que Caddie et Hugh le sont ? »

« Hugh, oui. Tu es bien forcée de l'avouer, Fanny. Est-ce qu'il ne cesse pas de t'asticoter, en ce moment ? Et c'est bien ce que je lui reproche », dit Rob.

Lui-même se sentait étrangement soucieux. La villa était parfaitement tranquille, mais il ne pouvait pas travailler. Il quittait sa cellule, sortait sur la loggia et restait là, à regarder le jardin d'un œil morose. Fanny s'installait souvent sur la terrasse, « comme à l'accoutumée », songeait Rob ; elle était toujours à portée de lui, mais elle ne restait plus paisiblement étendue sur la chaise longue ; elle cousait, la tête penchée sur la chemise verte de Hugh ou son pyjama. Rob devait reconnaître que c'était souvent sa propre chemise, ou ses chaussettes qu'elle raccommodait, mais il ne voulait pas qu'elle travaille, il voulait seulement qu'elle se repose ; qu'elle se contente non pas d'agir, mais d'exister.

Parfois les voix des enfants arrivaient jusqu'à lui, comme elles arrivaient aux oreilles de Fanny. Lorsque Mario chassait Hugh du hangar à bateaux, car Mario était parfois de mauvaise humeur, Hugh allait s'asseoir de préférence sur le mur de la terrasse, devant la cuisine, avec Giacomino. Caddie aimait, elle aussi, la terrasse du fond. « Je comprends ça ; on est bien là-bas », disait Rob. Lui-même y allait souvent boire un verre de vin avec Giacomino et Celestina, ou il s'y asseyait pendant une heure, et taquinait Giulietta.

(A suivre)

L'ÉVÉNEMENT FINANCIER DE LA SEMAINE

# Les banques sont préoccupées

M. Edouard Morand, président de commune conscient des responsabilités qu'il assume vis-à-vis de ses administrés, est inquiet de voir que les grandes œuvres d'intérêt public ne trouvent plus le financement désiré, à des conditions acceptables. Il flétrit l'attitude de ceux qui, en marge des circuits classiques et profitant de la rarefaction de l'argent, consentent des prêts à haut rendement qui auront pour résultat inévitable d'accélérer le mouvement de la désintégration.

Cette mise en garde trouve son écho direct dans le cri d'alarme lancé la semaine dernière par les dirigeants des trois grandes banques suisses, à l'occasion de la publication des bilans et des résultats de l'exercice 1973.

L'avenir financier de notre pays est compromis. Le marché des capitaux est asséché. Les emprunts ne sont pas couverts. Les banques n'ont plus d'argent. Et l'on en arrive à la situation pour le moins paradoxale que les restrictions de crédits pourraient impunément être levées: la trésorerie des banques est en passe de ne plus pouvoir faire face aux besoins des preneurs de crédits.

Si, au terme de l'année 1973, les bénéfices des banques ont régressé dans une mesure qui n'apparaît pas comme étant encore trop grave (entre 3 et 10 millions de francs), cela est dû au fait que les courtages sur les opérations de changes et sur les transactions d'or se sont révélés finalement rémunérateurs. Le flottement quasi-général des monnaies a occasionné un mouvement désordonné sur le marché des changes, particulièrement dans notre pays, qui est devenu une plaque tournante du commerce international des devises. Mais cette tension constante du marché crée un risque de tous les instants pour les instituts appelés à exécuter quotidiennement les ordres d'achats et de ventes de devises portant sur des centaines de millions. Il faut admirer les cambistes d'avoir su garder la tête froide dans cette turbulence monétaire et d'avoir permis, presque à eux seuls, aux grandes banques de présenter des résultats acceptables.

Car pour le reste, la situation est alarmante. On sait, par exemple, que l'activité naturelle et essentielle d'une banque est de prêter à certains de ses clients les fonds que d'autres lui ont confiés. Sa rémunération réside dans la différence entre les taux d'intérêts créanciers et débiteurs, cette différence lui permet de payer ses frais d'exploitation (personnel, immeubles...) et de capital (dividende). Or, on constate que cette marge se contracte, alors que les frais généraux ne font que de s'amplifier. La dépression poursuivie de ces dernières années n'a, de son côté, guère engagé le public vers de nouvelles opérations sur titres. Sur ce plan, les commissions se sont singulièrement réduites.

Mais l'aspect du rendement a passé sur un plan secondaire, comparé aux problèmes que suscite l'acquisition des moyens de financement.

L'argent fuit les banques. Du moins celui des grands investisseurs, qui peuvent se porter sur les marchés extérieurs.

Ainsi, surtout les obligations de caisse, qui, normalement, constituent la base de financement des crédits hypothécaires, ont été, l'année dernière, délaissées pour des centaines de millions de francs.

Face à l'incertitude de l'avenir, et des conditions de rémunération des fonds déposés, les grands épargnants préfèrent, de loin, engager leur argent, à un, trois ou six mois, dans des placements alléchants en euro-devises. C'est ainsi que des montants de l'ordre de deux milliards seront remis en jeu cette année pour les seules grandes banques, simplement par le jeu de l'échéance échelonnée des obligations de caisse, avec la cruelle incertitude que représente leur renouvellement. Les taux ont bien été relevés à 6% il y a deux mois. Mais cela est-il suffisant pour attirer la clientèle dépositante? Celle-ci est peu à peu devenue consciente des conditions consenties sur le plan européen et désire tout naturellement pouvoir y adapter dans une certaine mesure les intérêts de ses dépôts. Cela, en considération surtout de l'inflation qui ronge ses avoirs.

Mais on entre dans un cercle vicieux: on sait que l'intérêt hypothécaire, de par les répercussions qu'il a sur le coût de la vie, est devenu «politique». En bloquant ces taux, on empêche fatalement le relèvement des intérêts sur les carnets d'épargne et sur les obligations de caisse qui sont destinés à financer les hypothèques. Ce qui décourage la volonté d'épargne du public. Sans l'attrait d'un intérêt compétitif, les moyens manqueront aux banques. Celles-ci, en compagnie de M. Schurmann, se penchent avec attention sur ce douloureux dilemme.

Il est, en revanche, un point sur lequel l'unanimité se crée, c'est sur la nécessité de supprimer dans un délai rapproché les avoirs minimaux que les arrêtés fédéraux exigent aux banques de déposer à la Banque nationale. Cette stérilisation de fonds, compréhensible lorsqu'il s'agissait d'endiguer l'afflux de capitaux, n'est plus de mise, en cette période de crise de liquidités. A l'heure actuelle, plus de 2,5 milliards de francs «croupissent» dans les coffres de la BNS. Les banques, à la recherche de capitaux, qu'elles doivent payer de plus en plus cher, se désespèrent de «détenir», sans qu'il leur soit alloué d'intérêts, des sommes immenses réduites à l'improductivité.

De même, les instituts financiers demandent de façon pressante que les restrictions de crédits soient allégées et que le coefficient d'accroissement soit élevé de 6% à 12%. En effet, l'utilisation des crédits consentis s'est faite dans une proportion inusitée. Cela est naturel dans une période d'argent rare où les heureux bénéficiaires de limites tirent au maximum sur leur compte (certains auront trouvé à réinvestir les fonds dans des

conditions avantageuses!) et où ceux qui peuvent s'assurer les liquidités suffisantes se trouvent dans une position commerciale privilégiée.

Au reste, ce resserrement se ressent partout: les fournisseurs réduisent la durée des facilités de règlement qu'ils accordaient à leurs clients. Cela risque de provoquer une crise généralisée de trésorerie qui se manifesterait à tous les échelons. Le libraire qui a l'habitude de commander dès maintenant livres et cahiers pour la rentrée scolaire, doit souvent les régler avant de les avoir vendus.

Cette ponction sur les comptes, économiquement (les matières premières ont augmenté dans une mesure invraisemblable) et psychologiquement (on s'assure les fonds de crainte qu'ils ne soient coupés un jour) explicable, a engendré de grands dépassements des quotas imposés. Et cela était fatal. Quand bien même elles n'ont pratiquement plus accordé de crédits, les banques ont vu régulièrement augmenter les soldes débiteurs. De par le seul usage accru des facilités antérieurement consenties.

En relâchant quelque peu leur politique de restriction des crédits, nos autorités décompresseraient la demande et freineraient la course à l'argent à tout prix. Elles contribueraient de la sorte à rétablir une relative sérénité sur les marchés financiers.

Bien sûr, le franc suisse, actuellement la monnaie la plus élevée, est l'une des plus courues. Mais les opérateurs ne cherchent plus à l'acquiescer pour l'investir dans l'économie suisse (ce qu'il fallait éviter pour parer à la surchauffe) mais bien plutôt pour le réinvestir en Euro-franc (ce qui contribue à détériorer le marché intérieur). Il vaut mieux donc maintenant favoriser à nouveau le maintien des capitaux étrangers dans notre pays et à cet effet, autoriser une certaine rémunération des fonds qui cherchent avant tout la sécurité chez nous.

On le voit, les conditions ont énormément changé en quelques mois. Les banques auxquelles on avait imposé tout le poids de la lutte anti-inflationniste, ploient maintenant sous les charges qui retombent sur elles.

Les banques valaisannes ont dû, en fin d'année, se refinancer par dizaines de millions, à des taux de 9 1/2 - 10% pour faire face à un appel de fonds inconnu à ce jour, de la part de leur clientèle.

Il n'est pas pensable de laisser les choses aller ainsi, de vider notre économie de sa substance, d'obliger les preneurs de crédits à trouver des facilités à des conditions «usuraires» sur le «marché gris des capitaux» (voir ci-dessous). A ce train, les banques devront, elles aussi, allouer des intérêts «compétitifs». Où s'arrêtera l'escalade? Se poursuivra-t-elle jusqu'au point où, le loyer de l'argent étant devenu trop cher, il n'y aura plus d'emprunteurs? Alors se produirait un tragique effondrement. Si le taux de rentabilité d'une entreprise

devient insuffisant pour couvrir les charges financières d'un emprunt, la machine économique tout entière risquerait de se gripper.

Si les banques ne sont plus en mesure de répondre aux besoins du public à des conditions viables pour lui, la crise n'est plus bien loin! JBF

## REVUE HEBDOMADAIRE DES MARCHÉS

### BOURSES SUISSES

Le marché suisse n'a pas échappé à la morosité et à la faiblesse qui ont touché l'ensemble des bourses. L'attention des opérateurs s'est à nouveau portée sur les matières premières et sur l'or qui a battu encore une fois tous les records en franchissant allégrement le cap des 160 dollars l'once. En plus de l'intérêt particulier porté sur l'or, on a enregistré en fin de semaine une nouvelle faiblesse de la devise américaine. Ces facteurs ont incité les investisseurs à se tenir dans une position d'attente. Il n'en fallut pas plus pour que tous les secteurs de l'économie soient touchés et se replient dans un volume d'échanges plutôt modeste. La publication des résultats des grandes banques, dont les bénéfices se situent en léger repli par rapport à l'exercice précédent, a influencé négativement la formation des cours dans ce secteur. Les autres départements de l'économie évoluent dans les grandes lignes de la même façon que les bancaires, les cours restent sous pression. La hausse du prix de l'énergie et des matières premières, qui tend à accélérer le phénomène de l'inflation, rend les perspectives économiques incertaines, détériore la situation monétaire, déséquilibre les balances des paiements et assombrit le climat social. Des tendances protectionnistes se font jour à l'échelon mondial. Il semblerait toutefois que les cours ont déjà escompté ces facteurs négatifs, d'autant plus qu'en général et en dépit de quelques éléments d'incertitude, les résultats des sociétés en 1974 devraient être pour le moins équivalents à ceux de l'année écoulée.

### NEW YORK

Evolution satisfaisante de la bourse de New York qui n'a duré que quatre jours en raison de la célébration de la naissance de Washington. Sous la pression d'une plus grande masse de dollars en quête de placement, le marché a terminé aux plus hauts niveaux à 846.84 soit en hausse de 15.80 points, dans une activité légèrement plus importante. On a noté d'importants rachats de vendeurs à découvert. Les compartiments les plus favorisés ont été les produits chimiques, les pétroles, les cuivres et les sidérurgiques.

### PARIS

Malgré un faible volume d'échanges, la bourse s'est encore bien tenue cette semaine, elle a même légèrement monté. Dans ce climat le marché s'est dans l'ensemble assez bien comporté. Résistant lundi, plus faible mardi, jour de réponse des primes, il s'est stabilisé à nouveau mercredi. Jeudi, premier jour du mois boursier, tous les secteurs étaient meilleurs en dépit d'une activité assez modeste. La veille du week-end, le marché est redevenu hésitant, mais d'une semaine à l'autre, le marché fran-

**SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE**

Schweizerischer Bankverein

çais a progressé de 1,6%. La bourse continue donc à résister sans toutefois prendre une direction bien définie. Sur la place de Paris, l'or valait vendredi après-midi 168,3 dollars l'once.

### ALLEMAGNE

Les valeurs allemandes ont traversé une période négative la semaine qui vient de se terminer. Les pertes moyennes se sont situées aux environs de 4%. Le marché a été déprimé par différents éléments tels que la dégradation du climat social, la baisse continue des valeurs à revenus fixes ainsi que par des rumeurs relatives à une augmentation des impôts; ces bruits ont été démentis par la suite.

### LONDRES

Les mines d'or ont encore progressé sur la place de Londres à la suite de la flambée du prix du métal jaune. Les valeurs industrielles se sont toutefois légèrement reprises dans l'espoir d'une victoire conservatrice aux prochaines élections. Les sondages d'opinion sont actuellement favorables à M. Heath. Les perspectives d'un règlement du conflit des mineurs ont aussi joué un rôle sur l'évolution de la bourse.

### TOKIO

La baisse du dollar constitue une menace pour les sociétés dont l'activité est basée sur l'exportation. De ce fait, ces valeurs ont subi une baisse assez prononcée la semaine écoulée. Le volume des transactions a lui aussi fléchi cette semaine par rapport à la huitaine précédente.

### AMSTERDAM

La bourse d'Amsterdam a réagi en fin de semaine, sous l'influence de Wall Street; dans l'ensemble de la semaine les cours ont sensiblement fléchi.

### BRUXELLES

Malgré la crise politique que traverse actuellement la Belgique, les valeurs mobilières se sont bien comportées, surtout les minières et les métallurgiques.

### MILAN

Le marché milanais a été bien disposé la semaine qui vient de s'écouler, principalement les secteurs des pharmaceutiques, sidérurgiques et des assurances, ceci malgré le climat social qui a tendance à se détériorer.

# Marché gris des capitaux

Avec une masse de liquidités estimée à 1,5 milliard de francs, le «marché gris des capitaux» a constitué, en 1973, une importante source pour des financements résiduels ou des crédits de soudure: l'importance du marché gris ne doit donc pas être minimisée, même s'il est loin d'avoir des structures bien définies, relève l'Union de Banques Suisses dans ses «notices économiques» de février.

Sur le marché gris, le groupe des bailleurs de fonds est assez hétérogène. Il y a tout d'abord les personnes qui accordent des crédits aux membres de leur famille ou à leurs connaissances. Les taux d'intérêts pratiqués sont alors assez conformes aux conditions du marché. Cette constatation vaut aussi pour les crédits hypothécaires consentis par les maîtres d'œuvre (dans le cas d'appartements en propriété par exemple) ou par de petites ou moyennes entreprises.

En revanche, les crédits hypothécaires accordés par des particuliers, qui ont choisi cette forme de placement pour des motifs de sécurité ou des considérations de rendement, ont des taux d'intérêts sensiblement supérieurs, se situant parfois entre 12 et 13%.

Le problème se pose différemment pour les entreprises artisanales qui se voient offrir des crédits à des taux oscillant entre 9 et 12%. Le niveau relativement bas des taux nominaux s'explique, pour l'essentiel, par le fait que ces opérations cachent généralement une prise de participation et sont souvent même liées à l'octroi d'un siège au

conseil d'administration, de droits de préemption et autres avantages du même genre. De plus, indique l'UBS, il n'est pas rare que des intermédiaires privés jouent un rôle essentiel lors de la conclusion de telles opérations de crédit.

Les collectivités de droit public, en premier lieu les communes de faible et moyenne importance ayant de gros projets de construction, ont elles-mêmes montré l'an dernier un intérêt accru pour le marché gris des capitaux. Les bailleurs de fonds étaient généralement domiciliés sur le territoire des communes emprunteuses. Certaines d'entre elles, relève l'UBS, ont obtenu des crédits assez importants provenant de la vente d'immeubles. Quelques grandes communes, voire des cantons se sont même procuré de l'argent par l'émission non publique d'obligations et de bons de caisse. Au cours des neuf premiers mois de 1973, les moyens financiers réunis de la sorte ont représenté un somme de 417 millions de francs.

En ce qui concerne les perspectives du marché gris, l'UBS affirme que divers indices montrent qu'il aura plutôt tendance à

se contracter au cours des prochains mois aussi bien du côté de l'offre que de la demande. Sur le plan de l'offre, l'excédent de liquidités accumulées ces dernières années a fortement diminué. D'autre part, la tendance au recul que l'on observe dans la production de logements et dans les investissements en construction industrielle entraînera une baisse sensible de la demande de moyens financiers à long terme. Cependant, estime l'UBS, si une distorsion trop forte venait à se produire dans la structure des taux d'intérêt du marché officiel, les capitaux seraient alors incités à prendre en masse le chemin du marché gris, lui donnant ainsi de nouvelles impulsions.

## Grand bal de carnaval

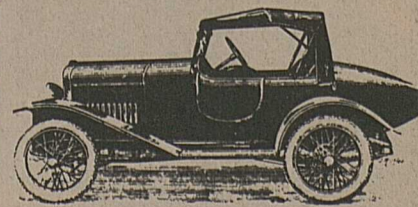
Concours de masques

Hall Populaire d'Ardon  
26 février dès 20 h. 30

Orchestre « Why »

Bar

Cantine



Si vous cherchez une voiture d'occasion lisez les annonces du Nouvelliste.

# Robes tricot...

Le printemps à nos portes. Le moment où le léger se porte à nouveau: Les robes par exemple. Nous avons beaucoup à vous offrir en nos rayons. Voici deux exemples de notre immense choix. Vous verrez: Aussi favorable que mode.

à gauche  
Robe tricot en Lin Polyacryl, lavable  
Fr. 69.-

à droite  
Robe tricot, Jaccard et rayé,  
maille Acrylic, lavable, Fr. 59.-



La tradition Contis: **M**ais pas plus cher plus chic

# CONTIS

Contis Comptoir des Tissus Sion Centre Commercial  
et Confection S.A. Métropole Tel. 027/2 93 33  
Autres magasins Contis à: Balexert, Berne,  
Genève, Lausanne, Vevey, Lucerne, Winterthour et Zurich

A vendre

**Fiat 850**  
expertisée  
Peinture neuve  
4 pneus neufs  
Fr. 2200.-

**Ford Capri 1600 XL**  
modèle 69, expertisée  
Fr. 3500.-

Tél. 027/2 92 41  
36-22203

A vendre quelques

**camions Opel Blitz**

d'occasion  
Très bon état

Garage Ch. Guyot SA  
1000 Lausanne  
Malley  
Tél. 021/24 84 05

22-1544

Après le Comptoir  
des arts ménagers,  
profitez de nos

**machines à laver**

d'exposition  
**linge et vaisselle**  
Garanties comme  
neuves. Bas prix.  
Nos occasions dès  
300 francs.

Tél. 026/2 26 74

**SAAB 99**

8 chevaux, 1970  
Occasion très rare.  
Vendue expertisée,  
Reprise et facilités de  
paiement.

Tél. 021/28 63 85  
(heures repas et soir)

60-775007

**PERDU**  
dimanche 17 février  
à Morgins

**chatte noire**  
yeux or

Tél. 021/51 96 72  
(heures des repas)  
22-21863

A vendre

**moto 250 cm3**

4100 km, année 1972  
Tél. 026/2 65 48

36-400098

A louer à Randogne,  
à 2 km de Montana

Dans villa neuve,  
indépendante

**2 1/2 pièces meublées**

Tél. 027/7 58 15

36-20610

A louer  
dans immeuble neuf,  
à 4 minutes en voi-  
ture du centre de  
Sion

**appartement**

tout confort  
de 3 1/2 pièces,  
avec cuisine entière-  
ment équipée.

Ascenseur.  
Vue imprenable.  
Ensoleillement max.  
Quartier  
très tranquille.

Ecrire à  
case postale 208  
Sion

36-3809

## Annonces diverses

On cherche à acheter à Sion

### terrains à bâtir

pour 4 à 6, 16 à 20 appartements  
et villas.

Adresser offres à Marcellin Clerc  
Agent immobilier patenté  
39, avenue de la Gare, Sion  
Tél. 027/2 80 50

36-239

## Garage FERROTON monobloc et transportable



- Préfabriqué et coulé en béton armé d'une seule pièce, poids: 10 tonnes
- Posé chez vous en 30 min.
- Entièrement fini avec fond, porte, crépissage, peintures, étanchéité et écoulements
- Aspect élégant, pas d'entretien
- Prix avantageux

**TECNORMA** 10 route de Signy 1260 NYON  
Téléphone 022 - 61 42 67

Représentation pour le Valais:  
Michaud Francis, Riddes, tél. 027/8 77 04

## PO

se de boutons pression et œillets

**BERNINA**  
Centre de  
couture

**R. Waridel  
MARTIGNY**

Association de la branche automobile  
cherche

## une secrétaire de direction

de préférence bilingue, pour relations  
avec garagistes.

Tél. 026/2 26 55  
Demander M. le Président

A la même adresse, on demande

## un expert bilingue

sachant travailler seul 36-2865



A vendre une

### caravane Milk



modèle allemand, 4 places, avec cuisine au gaz, auvent **Obi-Luxe**, frigo combiné, gaz électrique. Date d'immatriculation: 1973, état de neuf. Convient pour voiture dès 6 CV. Prix à discuter.

Offres à case postale 72, 1920 Martigny 36-5602

### Pensez plastique pensez Burnand

Toile coupe-vent / rideau-abri en longueur de 100 m en hauteur de 1 m 20, 1 m 50, 2 m et 2 m 40

Prix: dès Fr. 4.20 le mètre carré.

Laisse passer au maximum 50% de soleil et vent selon les normes recommandées par les stations. 2 qualités: une annuelle - une longue durée. Protège en surface 10 fois la hauteur.

Burnand SA, av. de Morges 46-48 1004 Lausanne Tél. 021/25 38 81/82 22-2925

On cherche à acheter plusieurs exemplaires de l'édition de luxe des livres

### F. Rouge J. Gautschi A. Chavaz

parus récemment dans la collection «Peintres de chez nous», aux Editions de la Matze à Sion.

Faire offres à M. René Bitter 3, chemin des Coquelicots 1214 Vernier-Genève 36-3809

### 7 MACHINES A LAVER

encore emballées, garanties comme neuves, avec petits dégâts de transport, cédées avec gros rabais, ainsi que diverses occasions dès 300 francs  
Facilités de paiement

MAGIC, 21 Harpe, Lausanne Tél. 021/27 84 10

### Capitaux

10 000 à 20 000 francs sont cherchés pour financement Importation de gros rapport. Intérêt: 12% annuel

#### Discrétion

Offres sous chiffre P 36-21544 à Publicitas, 1951 Sion.



**ECHELLES  
ALU  
RIEDER**

1880 BEX Tél. 025 5 12 97

### 14 MACHINES A LAVER

toutes marques, gros rabais et reprise.  
Pose, installations et service après vente par nos monteurs. Grandes facilités de paiement. Renseignements: **ALAM**, Grand-Saint-Jean 20 1003 Lausanne Tél. 021/20 66 06 Sion - Tél. 027/2 53 07

### Mobiliers d'occasion TRES GRAND CHOIX

### MEUBLES DE STYLE ET ANCIENS

### MAISON JOS. ALBINI MONTREUX

18, avenue des Alpes  
Tél. 021/61 22 02

Se charge de toutes ventes

Expertises - Estimations

# Nouveau Stella Export

## Un goût Maryland qui se distingue.

### Un mélange qui se distingue.

Parce qu'il est composé de riches tabacs de Maryland, mûris naturellement.

### Un paquet qui se distingue.

Parce que c'est un paquet "box", qui protège les cigarettes et conserve intact tout l'arôme du tabac.

### Un filtre qui se distingue.

Parce que sa zone «Effectiv» fait ressortir l'arôme du tabac.

#### Filtre actif.

Le filtre comporte une zone appelée «Effectiv», composée de charbon actif et de terre filtrante naturelle conçue pour faire ressortir tout l'arôme du tabac. Car en traversant cette zone «Effectiv» la fumée est débarrassée de ses éléments affadissants. Cette Maryland conserve ainsi tout son goût.



Fr. 1.50

Pour ceux qui reconnaissent tout ce qui se distingue.

# Nouveau Stella Export



Fr. 1.50

## Un goût Maryland qui se distingue.

### Un mélange qui se distingue.

Parce qu'il est composé de riches tabacs de Maryland, mûris naturellement.

### Un paquet qui se distingue.

Parce que c'est un paquet "box", qui protège les cigarettes et conserve intact tout l'arôme du tabac.

### Un filtre qui se distingue.

Parce que sa zone «Effectiv» fait ressortir l'arôme du tabac.

#### Filtre actif.

Le filtre comporte une zone appelée «Effectiv», composée de charbon actif et de terre filtrante naturelle conçue pour faire ressortir tout l'arôme du tabac. Car en traversant cette zone «Effectiv» la fumée est débarrassée de ses éléments affadissants. Cette Maryland conserve ainsi tout son goût.



Pour ceux qui reconnaissent tout ce qui se distingue.

# Nouveau Stella Export

## Un goût Maryland qui se distingue.

### Un mélange qui se distingue.

Parce qu'il est composé de riches tabacs de Maryland, mûris naturellement.

### Un paquet qui se distingue.

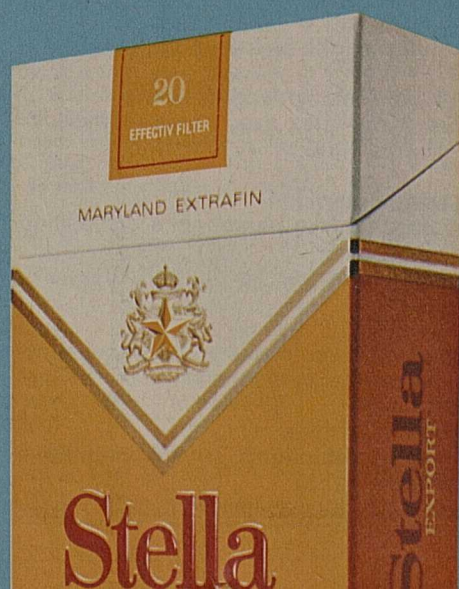
Parce que c'est un paquet "box", qui protège les cigarettes et conserve intact tout l'arôme du tabac.

### Un filtre qui se distingue.

Parce que sa zone «Effectiv» fait ressortir l'arôme du tabac.

#### Filtre actif.

Le filtre comporte une zone appelée «Effectiv», composée de charbon actif et de terre filtrante naturelle conçue





## Témoignage d'un homme dont la vie dépend de sa voiture.

La voiture volante que vous voyez ci-dessus est une Fiat 124. L'homme qui la pilote est le Français Rémy Julienne, le plus célèbre cascadeur européen vivant.

«Dans mon métier, si vous voulez rester vivant, il ne faut rien laisser au hasard.

Bien sûr tout dépend de la voiture. Avant de conduire une voiture je la connais à 100%. La carrosserie et la suspension doivent être exceptionnellement résistantes.

Et mécaniquement elle doit fonctionner avec une grande précision. Elle doit faire exactement ce que je veux, exactement quand je le veux.

Parce que si je fais une erreur d'un centième de seconde, c'est la fin.»

Maintenant, puisqu'il vous faut choisir entre 50 marques de voitures, il est important de savoir que dans plus de 100 films que Rémy Julienne a tournés, il a surtout choisi des Fiat, pour leur fiabilité, leur robustesse et leur sécurité.

Et la Fiat qu'il aime tout particulièrement c'est la Fiat 124: une véritable voiture de famille.

Fiat. La voiture la plus vendue en Europe.



Fiat 124 (1197 cm<sup>3</sup>) Fr. 9.950.-  
 Fiat 124 Special (1438 cm<sup>3</sup>) Fr. 11.650.-  
 Fiat 124 Special T (1592 cm<sup>3</sup>) Fr. 12.900.-  
 + Fr. 50.- forfait pour transport et livraison.

### Annonces diverses



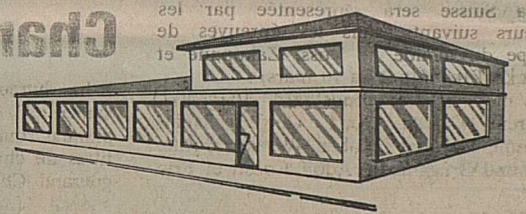
### Un problème facile à résoudre !

Vous trouverez à coup sûr ce qui vous manque parmi les

**2000 coupons de tapis** que nous avons toujours en stock.

La seule maison en Valais pouvant vous offrir un tel choix :

### Tapis-Discount Burgener & Küng



**SIERRE**

Rue du Simplon 26 - Tél. 027/5 03 55 (fermé le lundi)

### SWISS POLYAMID GRILON et SWISS POLYESTER GRILENE

sont les dénominations de nos fibres synthétiques.

Les noms **Grilon** et **Grilène** indiquent leur origine: Grisons, Grigioni, Grischun, **GRISON**

Les fibres sont fabriquées dans nos usines, situées entre Coire et Flims. Nos produits sont vendus en Suisse et à l'étranger. L'utilisation de ces produits par nos clients - les dames sont particulièrement attirées par la mode - ne sera plus un secret pour vous en qualité de

### secrétaire

pour correspondance allemande et française.

Bonne ambiance dans un petit groupe de vente. Contact téléphonique et par télex avec notre clientèle.

Nous offrons :

- bonne rémunération
- restaurant pour le personnel à disposition
- horaire libre
- aide pour la recherche d'un appartement ou d'une chambre

Nous vous donnons volontiers tous les renseignements complémentaires lors d'une entrevue personnelle.

Téléphonez-nous ou écrivez-nous  
**Emser Werke AG, Personalabteilung, 7013 Domat/Ems**  
 Tél. 081/36 24 21 (interne 3253)



Nous cherchons

### chef monteur

formation électromécanique pour service après vente

**serruriers de construction qualifiés aides-serruriers de construction apprentis serruriers de construction**

Salaires adaptés aux connaissances professionnelles.  
 Caisse de prévoyance sociale.  
 Installations modernes.

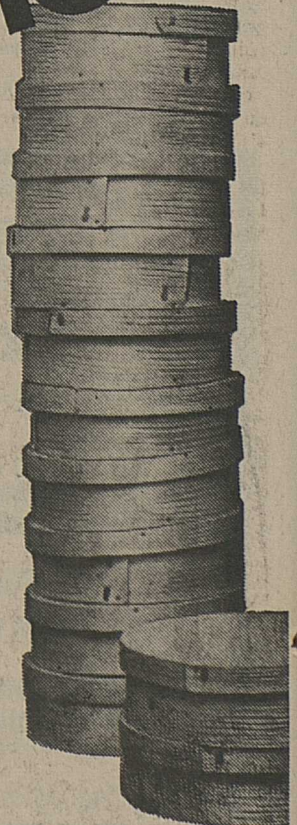
S'adresser à : **LES CREUSETS SA**  
 Rue Oscar-Bider  
 1950 Sion

Tél. 027/2 30 12 - 2 44 12

36-1066

# le vacherin

Crèmeux, onctueux, merveilleux de goût, il est prêt à réjouir le palais des gourmets



# est là

Centrale du Vacherin Mont-d'Or, Moudon

# APRÈS FALUN : L'AVÈNEMENT DES ALLEMANDS DE L'EST

Les jeux sont faits en ce qui concerne les championnats du monde de ski nordique. A Falun, on a vécu à l'heure est-allemande (cinq médailles d'or, six d'argent) alors qu'à Sapporo l'URSS avait tenu la vedette (5-2-1). La blessure de Vedenine puis son forfait ont coûté aux Soviétiques les titres du relais et des 30 km. Et ils doivent leurs trois succès principalement à Galina Kulakowa qui a poursuivi sa domination chez les dames. A Sapporo déjà, les concurrentes russes avaient triomphé dans tous les domaines.

Le recul des Soviétiques s'est surtout matérialisé au niveau de leur élite masculine dont le chef de file actuel semble être incontestablement Vassili Rochev (3<sup>e</sup> des 15 km) qui a déjà pris la succession du vieillissant Simashov. Mais les Russes ont des projets à long terme et l'on pourrait bien les retrouver déjà aux premières places lors des Jeux olympiques d'Innsbruck. Surtout que leur équipe de relais, qui a été complètement restructurée (Garanine, Simashov, Rochev et Skobov) a déjà affiché une belle efficacité.

## Triomphe de l'athlète scientifique

C'est véritablement après cette manifestation (1976) que Gerhard Grimmer disparaîtra de la scène internationale. En attendant son retrait de la compétition, l'ingénieur est-allemand a été la figure dominante de ces 30<sup>e</sup>s championnats du monde (150 000 spectateurs au total) avec son compatriote Hans-Georg Aschenbach. Avec eux deux, c'est le triomphe de l'athlète scientifique pris en charge par un système, des méthodes d'entraînement qui n'ont pas leurs pareilles d'ailleurs. 3 médailles, dont 2 d'or (50 km et relais) et 1 d'argent (15 km) vraisemblablement à cause d'une chute à 1 kilomètre de l'arrivée : Gerhard Grimmer a d'un seul coup effacé tout un passé d'infortune en permettant par la même occasion à la RDA de s'affirmer pour la première fois au plus haut niveau.

C'est l'avènement d'une nation ambitieuse dont les ressources en matériel humain semblent inépuisables. Elle a su implanter sa suprématie dans tous les secteurs, notamment au combiné où Ulrich Wehling a réédité de justesse son exploit de Sapporo. Aurait-il échoué que Gunther Deckert était sacré à sa place. Phénomène semblable en saut ou Aschenbach s'est joué de ses adversaires au mépris des conditions atmosphériques. Derrière lui, aussi bien Kampf (2<sup>e</sup> à 70 m) que Wossipiwo (2<sup>e</sup> à 90 m) auraient pu prendre la relève s'il avait fallu, ce qui est significatif de l'homogénéité de la formation est-allemande. Cette dernière n'a laissé que des accessits au Soviétique Borovtine, véritable révélation (3<sup>e</sup> à 70 m), et au Tchecoslovaque Rudolf Hoehnl, auteur d'une performance aussi remarquable que surprenante (3<sup>e</sup> au grand tremplin), lui qui était un habitué des places d'honneur uniquement.

## Redressement des nations de l'Est européen

La phalange scandinave avait bien commencé. Mais à l'arrivée elle a pu constater qu'on avait aussi progressé dans l'autre camp. Et cela malgré l'appui inconditionnel d'un public venu en masse pour soutenir ses idoles. A l'exception de Myrmo (15 km), Thomas Magnusson (30 km) représente la nouvelle génération à laquelle appartient également Juha Mieto. Ce dernier a été le seul des trois, présentés par la presse scandinave comme les grands favoris, à n'avoir pu obtenir de titre malgré des qualités physiques au-dessus

de celles de la plupart de ses adversaires. Médaille d'argent des 30 km, il a dû puiser dans ses réserves pour résister au retour du Polonais Jan Staszal qui, avec le Tchecoslovaque Stanislaw Henych, est à la base du redressement des nations de l'Est européen.

## Circonstances atténuantes, mais...

Si les Finlandais, Suédois et Norvégiens ne semblent pas avoir progressé depuis Sapporo, si les Japonais ont perdu leur belle efficacité au petit tremplin, que dire des Suisses dont les performances ont été pour le moins décevantes ? A l'exception d'Alfred Kaelin, aucun n'a répondu à l'attente à tel point que l'équipe helvétique a connu une chute vertigineuse après la moisson de médailles réalisée en 1972. Il y a certes des circonstances atténuantes (maladie de Hauser, Geeser et Gaehler, malchance certaine, conditions n'ayant pas correspondu à celles dans lesquelles on s'était préparé). Mais ces alibis ne justifient pas à eux seuls pareille contre-performance d'ensemble et la Fédération suisse de ski va désormais analyser le pourquoi de ce « fiasco » qui a été ressenti amèrement par tous ceux qui ont œuvré pour tenter de défendre cette position privilégiée.

En relais, la Suisse a perdu sa médaille de bronze et deux places par rapport à l'expédition du Japon. Et encore les Suédois ont-ils raté leur partage sinon le recul était encore plus net. Il est vrai qu'un homme comme Alois Kaelin n'est pas facilement remplaçable même si l'apport des jeunes est visible. Ceux-ci sont encore trop effacés au niveau international et leurs forces vives pas suffisantes pour permettre de remonter le courant dans l'immédiat.

La mésaventure des sauteurs, le premier jour, a sonné le glas des ambitions des Suisses qui n'ont pas pu évoluer dans le même état euphorique que lors de l'hiver 1972. Il y a bien eu la 4<sup>e</sup> place de Steiner au petit tremplin (avec le 8<sup>e</sup> rang de Schmid c'est le meilleur classement jamais obtenu par les sauteurs lors des championnats du monde) et la magnifique performance de Kaelin sur 50 km (7<sup>e</sup>), mais la Suisse est revenue les mains vides alors qu'à Saint-Moritz Lise-Marie Morerod était au moins parvenue à sauver quelque peu la face de la FSS.

## Les problèmes de matériel évoqués pour la première fois

Dans un domaine différent, Falun a incontestablement été un lieu de prospection idéal pour quelques agents commerciaux à la recherche de nouveaux débouchés. Va-t-on assister chez les « nordiques » au même phénomène que chez les « alpins » où la question du matériel prend une importance toujours plus grande ? Déjà deux firmes autrichiennes n'ont pas hésité à lancer leurs représentants à l'assaut de ce nouveau marché en proposant des articles en matière synthétique qui ont fait fureur tout au long des épreuves. Et, au vu des concurrents classés parmi les quinze premiers chaussant de tels skis, on peut affirmer que le succès est déjà évident. Il a d'ailleurs incité M. Franz Kneissl, le patron d'une de ces firmes, à tenir une conférence de presse. Désormais personne ne peut plus ignorer ce problème qui en 1970 à Vysoke Tatry n'effleurait même pas les esprits.



Gerhard Grimmer, le héros de Falun.

## Sélections suisses

### Russi en coupe d'Europe

La Suisse sera représentée par les skieurs suivants dans les épreuves de coupe du monde de Voss, Zakopane et Vysoke Tatry (du 2 au 10 mars) :

Walter Tresch, Engelhard Pargaetz, Laurent Carron, Kurt Geiger, Heini Hemmi, Manfred Jakober, Werner Mattle, Edmund Bruggmann, Adolf Roesti et Eric Fleury.

Pour les épreuves de coupe d'Europe de Garmisch (26 février) et de Sterzing Vipiteno (27 et 28 février) la sélection helvétique sera formée de Walter Vesti, Christian Hemmi, Pierre-André Roduit, René Berthod, Prisco Raguth, Ernst Good, Peter Aellig, Anian Jaeger, Josef Odermatt et Bernhard Russi.

## MARCHE

### Sylvestre Marclay vainqueur à Genève

La première manche du championnat genevois s'est disputée sur un circuit de 4 km 600 à parcourir deux fois. Une quinzaine de concurrents étaient au départ dont Sylvestre Marclay et son camarade du club de marche de Monthey André Rouiller. La victoire est revenue à Sylvestre Marclay, qui a été crédité de 45'26", suivi du vétéran genevois, Louis Marquis à 51", André Rouiller prenant la troisième place à 1'29" du vainqueur, le quatrième étant déjà à 4'4" de Sylvestre Marclay.

1. Marclay Sylvestre, Monthey 45'26" (moyenne horaire 12 km 100) ; 2. Marquis Louis, Genève, 46'17" ; 3. Rouiller André, Monthey, 46'55".

## LUTTE

### Championnat romand juniors

Les lutteurs du Vieux-Pays ont obtenu samedi 23 février à Martigny au championnat romand de lutte gréco-romaine, 6 titres de champion romand qui sont Bergerand Christian, Lambiel Jacques, Magistrini Henri, Tornay Stéphane, Rama Georges et Fleury Stéphane.

Par ce magnifique résultat d'ensemble, nous pouvons dire que l'école valaisanne de lutte, entraînée par Bernard Milhit et Jimmy Martinetti, commence à porter ses fruits et que les couleurs de notre canton seront bien défendues le week-end prochain à Genève lors des finales du championnat suisse dont les trois premiers de chaque catégorie sont qualifiés. Voici les résultats :

48 kg : 1. Bergerand Christian, Martigny ; 2. Regamey Yvan, Vevey ; 3. Puntallaz Jean-Félix, Conthey.

52 kg : 1. Lambiel Jacques, Saxon ; 2.

Evard Henri, Neuchâtel ; 3. Rey Pierre-Alain, Domdidier.

57 kg : 1. Nardo Salvatore, Genève-Pâquis ; 2. Evard Jean-François, Neuchâtel ; 3. Paggiotti Eric, Martigny.

62 kg : 1. Magistrini Henri, Martigny ; 2. Gachoud Jean-Daniel, Domdidier ; 3. Flutsch Thierry, Martigny.

68 kg : 1. Tornay Stéphane, Saxon ; 2. Jordan Christian, Domdidier ; 3. Chuard Charly, Domdidier.

74 kg : 1. Rama Georges, Martigny ; 2. Poffet Martin, Sense ; 3. Bubloz Philippe, Ovest-Lémanique.

82 kg : 1. Biemann Joseph, Sense ; 2. Berthod Pierre-Alain, Ovest-Lémanique ; 3. Nicollérat Christian, Saxon.

90 kg : 1. Fleury Stéphane, Saxon ; 2. Gasser Dominique, Fribourg ; 3. Schrøter Jean-Claude, Fribourg.

100 kg : 1. Arnold Claude, Genève ; 2. Grand Jacques, Saxon.

## BOXE

### BRISCOE BAT MUNDINE PAR K.O.

La réunion organisée au palais des Sports de Paris, avec en tête d'affiche deux des meilleurs poids moyens actuels, a finalement tourné court : l'Américain Benny Briscoe, en effet, a créé une véritable sensation en battant le puncheur australien pourtant réputé Tony Mundine par k.o. au 5<sup>e</sup> round.

Du même coup toute la hiérarchie des

challengers de l'Argentin Carlos Monzon a peut-être été bouleversée par l'exploit du Noir américain qui était pourtant mené aux points à l'issue des quatre premières reprises. Mais ses larges crochets du droit ont finalement eu raison de la résistance de son adversaire qui a commencé à faiblir et qui a essuyé une véritable punition avant d'être mis « out ».

## CE QUE VOUS CHERCHEZ PEUT-ÊTRE

● **ATHLÉTISME.** - Le Suisse Rolf Gysin a participé aux championnats internationaux en salle de Pologne à Katowice où il a pris la troisième place du 800 m en 1'53"20. L'épreuve a été remportée par le Polonais Michael Skowronek en 1'52"65.

● **MOTOCYCLISME.** - Le Suisse Bruno Kneubuehler, qui avait terminé deuxième du championnat du monde 1973 dans la catégorie réservée aux 50 cm<sup>3</sup>, a signé un contrat avec la firme japonaise « Yamaha » par l'entremise de son importateur en Suisse. Le pilote zurichois aura à disposition plusieurs motos (125, 250, 350 et 750 cm<sup>3</sup>) avec lesquelles il participera à tous les grands prix dans la catégorie 125 et 250 cm<sup>3</sup>. A l'instar de son coéquipier Giacomo Agostini, qui a quitté les rangs de MV-Agusta pour défendre désormais les couleurs de la firme japonaise, il reportera également son intérêt sur la coupe de la FIM (750 cm<sup>3</sup>).

● **SKI.** - La France ne participera pas aux « Worlds series » (officiels championnats du monde par équipes) qui doivent se dérouler au Canada et aux Etats-Unis du 14 au 30 mars, a annoncé M. Maurice Martel.

● **CYCLISME.** - Le Belge Eddy Peelman a remporté la première des six étapes du tour du Levant qui s'est disputée sur un circuit de 185 km à Villarreal (près de Castellon).

● **BASKETBALL.** - Le comité de direction des équipes nationales communique que le Fribourgeois Eric Kund, qui a déjà été sélectionné à 85 reprises, s'est déclaré d'accord de se mettre de nouveau à la disposition de l'équipe nationale jusqu'à la fin de la présente saison.

● **FOOTBALL.** - L'Islande et le Danemark se sont qualifiés pour le tour final du tournoi pour juniors de l'UEFA qui aura lieu du 22 au 31 mai en Suède. Les Danois ont battu à deux reprises par 2-0 la Norvège cependant que l'Islande, qui a gagné 3-2 et perdu 4-3 face à l'Irlande, n'a obtenu son billet que grâce aux buts marqués à l'extérieur.

● **ESCRIME.** - Deux Suissesses ont atteint la poule finale du tournoi international féminin pour juniors de Londres. Voici le classement final : 1. Elfriede Willing (RFA) 3 v. ; 2. Liese Hofbauer (RFA) 3 v. ; 3. Françoise Helbling (S) 3 v. ; 4. B. Gniekowski (RFA) 2 v. ; 5. D. Viret (S) 2 v. ; 6. S. Rochard (GB) 2 v.

## Une question de temps pour Edi Hauser

Pour Hans-Ueli Kreuzer et Edi Hauser, l'expédition nordique se poursuit. A l'instar de la plupart des membres de la délégation suisse, ils vont se diriger maintenant sur Lahti (Finlande) où la possibilité leur est donnée de se racheter, de se réhabiliter. Le mot est un peu fort car Hauser a signé dimanche une remarquable performance sur 50 km, compte tenu de la situation dans laquelle il s'est trouvé durant toute la semaine. Il n'empêche que pour eux les championnats du monde auront tourné court puisque Kreuzer n'a été aligné que sur 30 km et que Hauser n'a pas répondu à l'attente, victime d'une baisse de régime qui était quelque peu prévisible.

Il y a d'ailleurs fort à parier que Hauser ne conservera pas un souvenir impérissable de son séjour en Suède alors que tout laissait à penser qu'il pouvait s'y illustrer comme l'a fait Kaelin. Au départ la différence n'était pas tellement évidente entre les deux chefs de file de l'équipe nationale. Mais Edi a contracté dans la vallée de Conches un mauvais refroidissement et il ne s'en est jamais remis, se présentant au départ avec une résistance émoluée.

Affaibli par la maladie, son corps n'a plus répondu entièrement à ses sollicitations et Hauser a dû abandonner le premier jour dans des circonstances pour le moins floues puisqu'il s'est plaint d'avoir bénéficié de skis beaucoup plus lents que ceux de Kaelin notamment. Puis il s'est mis à douter de ses possibilités, à réfléchir à ce qui n'allait pas, à faire son auto-critique alors que les ultimes tests physiques effectués sur place témoignaient

de sa parfaite condition. Maintenant on le sent reprendre le dessus, à tel point qu'il ne devrait pas tarder à sortir enfin de cette période « creuse » qui a fait le désespoir des responsables de la FSS.

Les deux Valaisans méritaient mieux. Kreuzer avait une chance de participer aux 15 km, voire au relais, suivant sa performance réalisée sur 30 km. Mais, au contraire de son camarade de club dont les qualités ont la valeur de celles de Kaelin, il semble « plafonner » au niveau de l'élite, ce qui n'a pas manqué d'hypothéquer ses autres sélections alors qu'il se sentait assez confiant.

Ce ne fut pas précisément le cas de Hauser qui a au moins eu le mérite de ne pas désespérer. Pour lui, tout n'est qu'une question de temps et gageons qu'il ne s'en est fallu que de quelques jours qu'il ne retrouve sa place de « finisseur » dans l'équipe du relais. Mais à l'époque Lennart Olsson n'a pas voulu prendre le risque de le laisser terminer alors qu'il aurait pu avoir sur ses épaules d'autres responsabilités que celle de faire figurer honorablement l'équipe helvétique dans une course où elle avait tout de même une médaille de bronze à défendre.

La crise qui a miné Hauser a fait chanceler l'édifice. Et il est venu s'ajouter les problèmes de fartage. Question de choix ? Sans doute. Sur ce plan-là, Kaelin a eu la main plus heureuse que lui. Quand la malchance vous tient, il n'est pas facile de s'en défaire.

B. Duboux

## CYCLISME

### Tour de Sardaigne : 2<sup>e</sup> victoire de Sercu

Le Belge Patrick Sercu a remporté au sprint la troisième étape du Tour de Sardaigne, qui conduisait lundi les coureurs de Cagliari à Bosa sur 185 km. L'ancien champion du monde de vitesse, dont c'est la deuxième victoire d'étape en trois jours, a battu au sprint son compatriote Rik van Linden et l'Italien Franco Ongarato.

Rik van Linden, qui a terminé à la deuxième place pour la troisième fois, a ravi le maillot de leader à l'Italien Enrico Paolini.

**Classement de la 3<sup>e</sup> étape, Cagliari - Bosa, 185 km :** 1. Patrick Sercu (Be) 4 h 51'31" (moyenne 38 km 073) - 2. Rick van Linden (Be) - 3. Franco Ongarato (It) - 4. Marino Basso (It) - 5. Eddy Merckx (Be) - 6. Michele Dancelli (It) - 7. Frans Mintjens (Be) - 8. Fraccaro (It) - 9. Fontanelli (It) - 10. Knudsen (Nor), tous même temps que Sercu.

**Classement général :** 1. Rick van Linden (Be) 11 h 04'21" - 2. Enrico Paolini (It) à 10" - 3. Willy Plank-

kaert (Be) à 25" - 4. Eddy Merckx (Be) même temps - 5. Michele Dancelli (It) à 30" - 6. Knud Knudsen (Nor) - 7. Osler (It) - 8. Rossignoli (It) - 9. Antonini (It) - 10. Mintjens (Be) - puis : 28. Gimondi (It) - 34. Swerts (Be), tous même temps que Dancelli - 44. Sercu (Be) à 38" - 48. Basso (It) à 1'08" - 57. Stevens (Be) à 3'58".

## SPORT-TOTO

Liste des gagnants du concours N° 8 du 23 février 1974 :

7 avec 11 points : Fr. 9 795.40  
151 avec 10 points : Fr. 454.10  
1 332 avec 9 points : Fr. 51.45

Le maximum de 12 points n'a pas été réussi.

# PRIX PLACETTE



**11.95** 104-140cm  
152-164cm: 13.95  
Acryl

**17.95** 92-104cm  
116-140cm: 19.95  
152-176cm: 23.90  
B'wolle/coton

**25.90** 92-104cm

110-128cm:  
27.90  
B'wolle/coton

**45.90** 116-140cm  
152-176cm: 49.90  
Crush

**11.95** 92-104cm  
116-140cm: 13.95  
152-176cm: 15.95  
B'wolle/coton

**13.95** ①

**13.95** ②

**45.90** ③

**13.95** ④

**59.-** ⑤

**13.95** ① 104cm  
116-140cm: 15.95  
152-164cm: 19.95  
Polyester/B'wolle/coton

**13.95** ② 104cm  
116-140cm: 15.95  
152-164cm: 17.95  
Polyester/Viscose

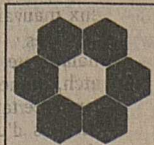
**45.90** ③ 104-116cm  
128-140cm: 49.90  
152-176cm: 55.-  
Leder-Imitation  
Imitation cuir

**13.95** ④ 104cm  
116-140cm: 15.95  
152-176cm: 17.95  
Baumwolle/coton

**59.-** ⑤ 104cm  
116-140cm: 69.-  
152-164cm: 79.-  
Dacron/Baumwolle/coton

**9.95** 104cm  
116-140cm: 11.95  
152-164cm: 13.95  
B'wolle/coton

Achetez tout aux prix Placette!



**PLACETTE**

Monthey P  
Sion

Genève - Lausanne - Morges - Nyon - Rolle - Vevey - Yverdon

# FOOTBALL A L'ETRANGER - FOOTBALL A L'ETRANGER

## France : Marseille en perdition

Si le chassé croisé Saint-Etienne Nantes en tête du classement retient naturellement l'attention, la dégringolade de Marseille suscite les commentaires les plus passionnés mais aussi les plus incohérents.

A Rennes, devant une autre menace, l'O.M. a subi sa douzième défaite. Le nouvel entraîneur (le quatrième depuis le début de la saison) n'a pas obtenu le partage des points qu'il recherchait avec sa tactique toute de prudence. Jules Zvunka attendait probablement mieux de son jeune frère Victor qui avait la lourde tâche de s'opposer aux actions de Pokou. L'avant-centre africain de Rennes fut à la base du succès en obtenant deux buts. Les Bretons, vainqueurs par 3-2 empochèrent leur premier bonus.

Autre révolte de mal-classé, celle de Strasbourg. Appliquant enfin une politique raisonnable, les dirigeants alsaciens font confiance à des jeunes de la région. Les deux buts de Gemmrich constituent une première récompense. Le leader Nantes a été terrassé en quarante-cinq minutes. Menés 3-0 à la pause, les Nantais n'ont pu que corriger le score sans remettre en cause un succès mérité de Strasbourg (3-2).

A l'instar de Marseille, Bordeaux, autre grande métropole, vit des heures sombres. Affaiblis par l'absence de quelques titulaires, les Girondins ont subi une lourde défaite sur leur terrain du stade vélodrome - devant 5564 spectateurs... - face à Saint-Etienne (5-0) qui reprend ainsi la tête du classement. Avec les frères Hervé et Patrick Revelli, l'entraîneur Stéphanois Robert Herbin dispose de deux

hommes particulièrement habiles à la contre-attaque.

Le Nice de Jean Snella refait gentiment surface à la faveur d'une petite victoire (2-1) sur un FC Paris qui a payé chèrement une bécue de son Austro-Hollandais Schilcher. Sochaux doit une fière chandelle à son gardien Rust lequel fut le héros du match livré à Lens, (1-1). Autre équipe régionale, Lyon occupe le troisième rang. Privés de leurs duettistes de poche Nallo-Chiesa, les Lyonnais ont peine pour battre Bastia 1-0 à la faveur d'un penalty transformé par l'Uruguayen Maneiro.

Enfin, Sedan, lanterne rouge, a infligé un échec sévère au Reims de Lucien Leduc (4-1), qui à l'image de sa vedette Georges Lech, est désespéré par son inconstance.

### De nouveau des matches en Suisse

L'année 1974, sur le plan du football, est placée sous le signe du championnat du monde qui se déroulera en Allemagne au mois de juin. Bien que ces joutes sportives se disputent sans la participation de notre équipe nationale, elles ne manqueront pas de soulever, chez nous aussi, l'enthousiasme unanime des amateurs de football. Les reportages de la télévision, de la radio et de la presse relatifs à cette manifestation, alliés à la proximité des lieux où se dérouleront ces rencontres, ne manqueront pas d'exercer une influence bénéfique sur le football helvétique.

Les 2 et 3 mars 1974 débutera le second tour du championnat suisse de football. Un programme chargé comprenant des matches renvoyés de l'automne passé et les dernières séquences de la Coupe suisse, attend nos joueurs qui se sont déjà bien préparés au gré de nombreuses rencontres d'entraînement.

Les participants au Sport-Toto pourront de nouveau, après les rencontres étrangères, porter leur intérêt sur les concours avec matches suisses, d'autant plus qu'une nouvelle formule de répartition de la somme attribuée aux gagnants - dont on attend des gains plus attractifs - sera introduite à cette occasion.

## Angleterre : la défaite de Leeds United

Mauvaise semaine pour Leeds United, l'indiscutable leader du championnat d'Angleterre de première division. Quatre jours après avoir été éliminé de la coupe, en match à rejouer des huitièmes de finale, par Bristol City (deuxième division), l'équipe de Billy Bremmer a subi sa première défaite de la saison en championnat. Après une série de 29 matches sans défaite, Leeds s'est incliné à Stoke devant 40 000 spectateurs. La rencontre avait pourtant bien commencé pour le leader, qui menait par 2-0 après 18 minutes de jeu (buts de Bremmer à la 15<sup>e</sup> et de Clarke à la 18<sup>e</sup>). La vivacité de la réaction de Stoke surprit le leader qui concéda l'égalisation avant le repos (buts de Pejic à la 27<sup>e</sup> et de Hudson à la 34<sup>e</sup>).

troisième place à la faveur de sa victoire à Norwich.

Dans le bas du classement, Norwich City est maintenant seul détenteur de la « lanterne rouge ». Manchester United reste dans une situation critique pour avoir perdu un nouveau point à domicile, contre Wolverhampton (0-0). Manchester United eut pourtant l'occasion de prendre l'avantage sur penalty mais son gardien Alex Stepney, chargé de la transformation, échoua sur son vis-à-vis Gary Pierce. Manchester United compte désormais deux points de retard sur Birmingham (20<sup>e</sup> du classement) qui a démontré qu'il était capable d'éviter la relégation en battant Arsenal par 3-1.

C'est finalement un défenseur, Smith, qui fit la décision à la 69<sup>e</sup> minute en transformant une passe de Geoff Hurst. Leeds United a ainsi raté le record de Burnley qui, il y a 53 ans, avait réussi une série de trente matches sans défaite. Cet échec n'aura cependant pas de conséquences trop graves, pour autant que l'équipe sache réagir. Liverpool, le second, a en effet été tenu en échec (0-0) à Newcastle de sorte que le leader conserve huit longueurs d'avance sur Liverpool et quatorze longueurs sur Derby County, qui s'est hissé à la

Le classement : 1. Leeds United, 30-48 ; 2. Liverpool, 29-40 ; 3. Derby County 30-34 ; 4. Ipswich Town 29-33 ; 5. Everton 30-33 ; 6. Burnley 28-32 ; 7. Leicester City 29-31 ; 8. Queens Park Rangers 29-31 ; 9. Newcastle United 29-30 ; 10. Manchester City 29-30 ; 11. Sheffield United, 30-30 ; 12. Tottenham Hotspur 30-30 ; 13. Stoke City 29-28 ; 14. Wolverhampton Wanderers 31-28 ; 15. Southampton 29-28 ; 16. Arsenal 31-27 ; 17. Coventry City 31-27 ; 18. Chelsea 29-26 ; 19. West Ham United, 31-26 ; 20. Birmingham 29-21 ; 21. Manchester United 29-19 ; 22. Norwich City 29-18.

### Incidents au terme du match Catania-Bari

Des incidents se sont produits au terme du match de championnat d'Italie de deuxième division Catania-Bari.

Mécontents des décisions de l'arbitre, des groupes de supporters de Catania ont mis le feu aux tribunes en bois du stade sicilien et ont empêché l'intervention des pompiers. L'incendie a pu être maîtrisé après l'arrivée sur place des forces de l'ordre.

## Allemagne : Kudi Muller décevant

En Allemagne, un seul match de championnat (en retard) a été joué. Il a permis à Rotweiss Essen de s'éloigner de la zone dangereuse du classement en battant Hertha Berlin par 3-2. Kudi Mueller, qui jouait sur l'aile, a été particulièrement décevant. Son équipe, menée par 2-0 après 25 minutes de jeu, parvint à rétablir l'équilibre (2-2 après 59 minutes de jeu). Elle resta cependant sans réaction après le troisième but de Rotweiss, obtenu à la 68<sup>e</sup> minute par Bast.

Dans le dernier quart de finale de la coupe, Kickers Offenbach et Kaiserslautern n'ont pas réussi à se départager (2-2 après prolongations). Les deux équipes devront donc rejouer.

# Basket : Sion mal récompensé de ses efforts

### Ligue A :

Aucune surprise n'est venue troubler l'échelle des valeurs ; les trois leaders ne sont toujours séparés que par un tout petit point. Les Fribourgeois n'ont pas fait le détail face à un Vevey qui possède une défense très perméable : plus de 50 points d'écart ! Federale a également accompli une bonne performance face à Martigny, même si les Tessinois ont été sérieusement accrochés par les Octoduriens. Stade-Français, n'a pour sa part, guère convaincu contre Nyon. Seuls Walker et Washington (75 points à eux seuls) sont ressortis du lot. A Lugano, UGS a offert une très belle résistance à Pregassona, avant de s'incliner devant les meilleurs individualités de l'équipe locale. A Zurich enfin, Neuchâtel a remporté un succès aisé que son adversaire ne fut jamais en mesure de contester.

Classement :					
1. Fribourg O.	12	10	0	2	1115-898 20
2. Federale	12	9	1	2	1081-953 19
3. Stade-Fr.	12	9	1	2	975-914 19
4. Neuchâtel	12	8	1	3	1091-973 17
5. Pregassona	12	8	1	3	1008-918 17
6. Vevey	12	5	0	7	998-1101 10
7. UGS	12	4	0	8	953-992 8
8. Martigny	12	4	0	8	922-972 8
9. Zurich	12	1	0	11	851-1111 2
10. Nyon	12	0	0	12	830-1001 0

### LIGUE A FEMININE :

Berne - Baden 63-47 ; Chaux-de-Fonds - Stade-Français 36-64 ; Femina - Nyon 43-50 ; Uni-Bâle - Muraltese 41-37 ; Plainpalais - Lausanne 74-41.  
Classement : 1. Stade-Français 12-24 ; 2. Berne 12-20 ; 3. Plainpalais 12-20 ; 4. Nyon 12-18 ; 5. Baden 12-14 ; 6. Femina et Muraltese 12-10 ; 8. Lausanne, Chaux-de-Fonds et Uni-Bâle 12-4.

### LIGUE B :

Saint-Paul - Marly	65-67
Sportive-Française - Champel	97-77
Meyrin - Lausanne	68-77
Sion - Pully	74-77
Uni-Bâle - Viganello	87-139

Molino - Renens	121-83
Birsfelden - Servette	40-49
Lémania - Jonction	83-113
Swissair - Vernier	69-65
City-Fribourg - Cossonay	108-89

Au moment où Pully subit une baisse de régime, Viganello s'impose désormais comme la meilleure formation du groupe 1. Après leur succès face au leader (94-77), les Tessinois sont allés battre le troisième classé Uni-Bâle avec un écart de plus de 50 points ! En battant nettement Champel, Sportive-Française a pratiquement sauvé sa place en ligue nationale ; les hommes entraînés par J.-R. Putallaz, ne vont pas tarder à rejoindre les premières places du classement. Malgré une excellente performance, Sion n'est pas parvenu à prendre le meilleur sur Pully. Maigre consolation : les deux autres équipes les plus menacées par la relégation (Meyrin et Saint-Paul) ont également perdu ; mais Champel, Lausanne et Marly possèdent désormais une avance qu'il sera difficile de rattraper...  
Dans le second groupe, Molino reste invaincu (24 points), devant City Fribourg (18), Jonction et Renens (16). Dans un match important pour les dernières places, Swissair (8) s'est défait de Vernier (6), alors que Servette (6) laisse la lanterne rouge à Lémania (4) grâce à sa victoire à Birsfelden par un score indigne de la ligue nationale (49-40) !

### Classement : groupe 1

1. Pully	12	11	0	1	1110-841 22
2. Viganello	12	10	0	2	1070-899 20
3. Uni-Bâle	12	7	0	5	973-874 14
4. Champel	12	6	0	6	891-894 12
5. Marly	12	6	0	6	874-891 12
6. Lausanne	12	6	0	6	851-881 12
7. Saint-Paul	12	5	0	7	833-906 10
8. Sportive	12	4	0	8	840-873 8
9. Sion	12	3	0	9	813-916 6
10. Meyrin	12	2	0	10	875-1021 4

### DEUXIEME LIGUE :

Sion 2 - Saint-Maurice 2	89-60
Féminin :	
Martigny 2 - Leysin	13-74
Juniors B :	
Saint-Maurice - Martigny	53-53

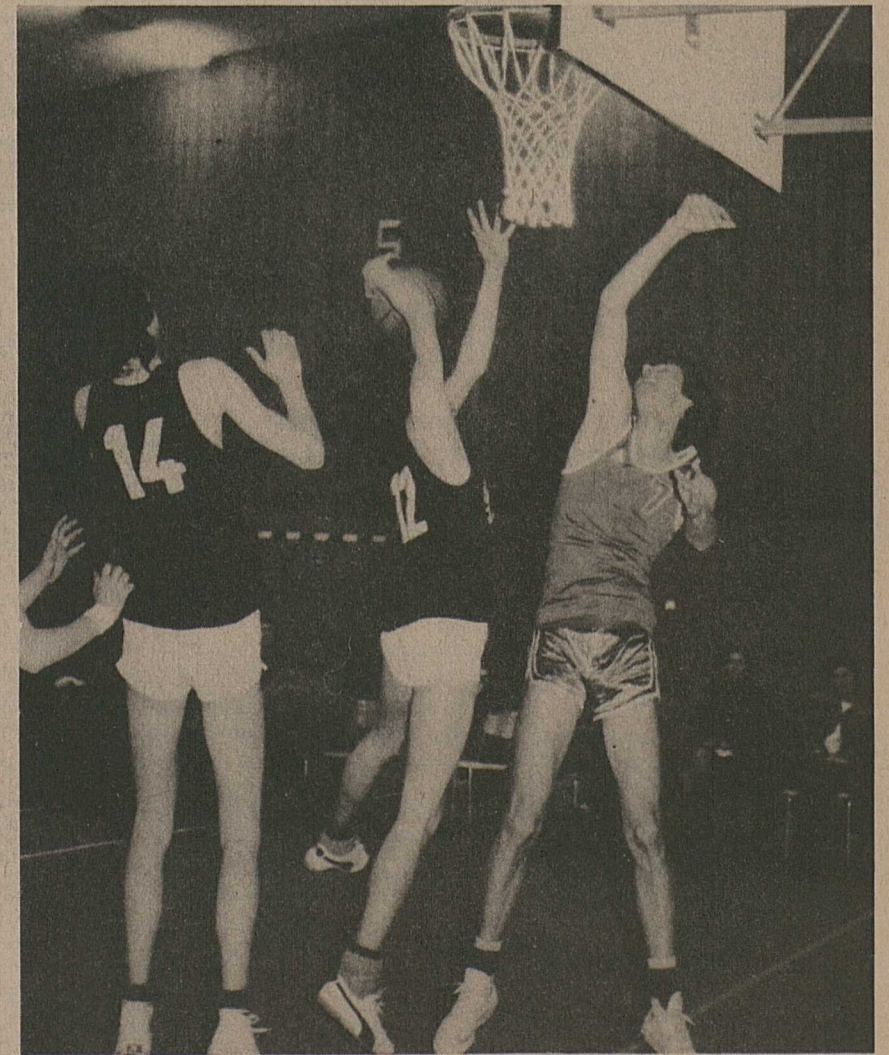
points. Malheureusement, Schröter, admirable tout au long de la partie, était trop isolé dans les ultimes minutes pour pouvoir gagner le match à lui seul.

A l'issue de la rencontre, on comprend mieux comment Pully a perdu de 20 points à Viganello. Les Vaudois ne sont plus que l'ombre de l'équipe du premier tour. Il semble que Pully ait abandonné ses ambitions (ascension en ligue A) et termine sa saison, en roue libre. Il a fallu que les Vaudois s'excitent contre les arbitres pour qu'ils se réveillent et introduisent leur meilleur formation sur le terrain. Mais cela risqua de leur coûter cher, car plusieurs joueurs étaient déjà pénalisés de quatre fautes personnelles et Ruprecht avait gagné les vestiaires pour avoir « commenté » une décision des arbitres. A noter que les 63 fautes sifflées (un record !), n'apportèrent rien au spectacle, surtout que les joueurs ne commirent aucune méchanceté pouvant expliquer cette sévérité...

Au milieu de la nervosité qui régnait sur le terrain, deux hommes sont restés calmes pour mener leur équipe et assurer un peu de spectacle : Urish et Schröter. Après un début guère convaincant, au cours duquel une certaine désinvolture lui valut de rater la plupart de ses essais, James Urish se reprit, et en fin de match, il fut avec Vannay et Rithner (le meilleur marqueur vaudois laissé longtemps sur la touche) à la base du succès de Pully.

Schröter se révéla quant à lui le meilleur homme sur le terrain. Il se trouva au four et au moulin, disputant un match en tous points remarquable. On ne peut que regretter que les sélectionneurs suisses l'aient oublié, car il ne départagerait pas l'équipe nationale prévue pour Augsburg (moins de 23 ans)...  
meg

Ballet aérien dans la défense séduisante. Mudry tente de bloquer un essai du Vaudois Rithner (12).



**SION** organisé par le HC Sion

**SALLE DE LA MATZE**

**CARNA**

**MARDI GRAS**

**BAL** 26 février dès 20 heures et jusqu'à 2 heures

Orchestre «Les Astérix»

## Sion - Pully 74-77 (37-38)

Sion : Potard (2), D. Mabillard, Métral (9), Fauchère (8), Mariéthoz (19), Schröter (23), Mudry (11), J.-P. Mabillard (2).

28 fautes personnelles ; 3 joueurs éliminés pour 5 fautes : Mabillard J.-P. (18<sup>e</sup>), Mariéthoz (36<sup>e</sup>) et Potard (38<sup>e</sup>), Coups francs : 8-20 !

Pully : Fernandez (10), Ruprecht (2), Vannay (18), Rochat (2), Delbrassine (10), Delapierre (4), Rithner (8), Collomb Urish (23).

35 fautes personnelles ; 3 joueurs éliminés pour 5 fautes : Fernandez (35<sup>e</sup>),

Delapierre et Rithner (40<sup>e</sup>) ; Ruprecht expulsé à la 29<sup>e</sup> minute. Coups francs : 7-12.

Notes : match disputé à la salle Barbara devant une centaine de spectateurs. Arbitrage trop sévère de MM. Bingelli et Canonica.

Une ou deux mauvaises passes, quelques erreurs défensives, mais surtout une incroyable maladresse aux coups francs : à la fin du match, on ne pouvait s'empêcher d'avoir à l'esprit certaines actions qui ont privé les Sédunois d'un succès qu'ils auraient mérité au vu de leur performance d'ensemble. Il n'a finalement manqué très peu de chose pour remporter ces deux

CV-frein à la hausse  
**Racée, fonctionnelle  
 et à usages variés**



Veste pour garçon en tissu jean, coton-denim. Coupe moulante avec 2 poches poitrine. Bleu jeans. Tailles 116 à 164 par 12 cm.

**19.-**

Toutes tailles

Jolie veste en coton/polyester, lavable. Doublée entièrement de taffetas de nylon. Glissières marquantes, très solides. Beige et brun, rouge et bleu, bleu uni, beige uni. Tailles 104 à 176 par 12 cm.

**29.50** + 1.- par 12 cm

**CV**  
 Charles Jögele

T-8/74

**CV**

Sion, rue de la Porte-Neuve

**CV**

**vos annonces: Publicitas 37111**



**CRÉDIT SUISSE**

**Convocation**

à la

**117<sup>e</sup> Assemblée générale ordinaire**

Les actionnaires du Crédit Suisse sont convoqués à la 117<sup>e</sup> Assemblée générale ordinaire pour le

**mardi 12 mars 1974, à 10 heures 30,**

dans la salle de la Bourse (Bleicherweg 5, 1<sup>er</sup> étage), à Zurich.

**ORDRE DU JOUR:**

1. Approbation du rapport de gestion pour l'exercice 1973 ainsi que du compte de pertes et profits et du bilan au 31 décembre 1973.
2. Décharge à l'Administration.
3. Décision sur l'emploi du bénéfice net.
4. Election d'administrateurs.

Les actionnaires pourront prendre connaissance des comptes de l'exercice, du rapport de l'Office de contrôle et du rapport de gestion pour l'année 1973 dès le 1<sup>er</sup> mars 1974 au siège de la Banque à Zurich et auprès de toutes ses succursales; ils pourront obtenir des exemplaires du rapport de gestion pour l'exercice 1973 à partir du 5 mars.

Les cartes d'admission à l'Assemblée générale seront délivrées, contre présentation des actions ou justification de leur possession, du vendredi 1<sup>er</sup> mars au vendredi 8 mars 1974 y compris, à la caisse des titres du Crédit Suisse à Zurich ainsi qu'aux caisses de ses succursales en Suisse.

Zurich, le 21 février 1974

Au nom du Conseil d'administration:  
 Le Président: **F. W. Schulthess**

**plexiglas**

en plaques, blocs, barres et tubes, débités sur mesure.  
 Jaustin S.A., 15, route de Lausanne  
 1032 Romanel-sur-Lausanne  
 Tél. 021/35 41 51

**Ruedin  
 mototreuil 7 CV**

avec charrue vigneronne, butteuse-débutteuse. Livrables du stock. Reprise de votre ancien treuil aux meilleures conditions. Service pièces de rechange. Réparations assurées.

Max Roh, machines agricoles  
 1962 Pont-de-la-Morge  
 Tél. 027/8 30 90

36-5634

**A vendre, occasions**

**camion Berna 125 CV**, charge utile 7,5 t, longueur pont 6 m 50, largeur 2 m 20, et  
**camion Saurer 27 CV**, charge utile 4,5 t, longueur pont 4 m 30, largeur 2 m 20

Prendre contact avec Gérard von Gunten & Cie, produits agricoles, 1800 Vevey  
 Tél. 021/51 08 21 22-8437

**Manta 1600 S**

2 portes, rouge, 24 000 km, 1972

Gaby Vocat  
 025/2 32 93 (heures de bureau)  
 025/7 34 58 (heures des repas)

**A vendre à Denges**

700 m<sup>2</sup> de locaux industriels sur 2 niveaux, accessibles par voie carrossable. Parcelle de 1472 m<sup>2</sup>. Prix demandé: Fr. 925 000.-

Ecrire sous chiffre PO 21804 à Publicitas, 1002 Lausanne.

**Annonces diverses**

**Annonceurs !**

Réservez dès aujourd'hui votre espace publicitaire dans

**l'édition spéciale couleurs**  
 du «Nouvelliste»

**«MODE»**

printemps-été  
**du 12 mars**

Pour tous renseignements :

**PUBLICITAS SION**

Tél. 027/3 71 11  
 interne 32

**1 lot machines à laver**

à céder à prix très bas, avec légers dégâts de carrosserie dus au transport

Dans les marques AEG, Schulthess, Adora, Miele, etc.

Garantie d'usine. Comme neuves. Pose, installation et service après vente par nos monteurs sur place.

Location-vente. Toutes facilités de paiement et de reprise.

FABACO, Sion - Tél. 027/2 22 29

**CNP Centrales Nucléaires en Participation S.A., Berne**

**7% Emprunt 1974-89 de fr. 20 000 000**

destiné au financement partiel du prêt qu'elle accorde à l'Electricité de France, Service national, à Paris, en vue de la réalisation de la centrale nucléaire de Fessenheim (1<sup>re</sup> tranche), Haut-Rhin.

**Modalités de l'emprunt**

Durée: au maximum 15 ans  
 Titres: obligations au porteur de fr. 1000, fr. 5000 et fr. 100 000  
 Cotation: aux bourses de Bâle, Berne, Genève, Lausanne et Zurich

**100% Prix d'émission**

plus 0,60% moitié du timbre fédéral sur titres = 100,60%

**Délaï de souscription du 26 février au 5 mars 1974, à midi**

Les banques tiennent à disposition des prospectus ainsi que des bulletins de souscription.

Société de Banque Suisse

Crédit Suisse

Union de Banques Suisses

Banque Populaire Suisse

Banque Leu SA

Banque Cantonale de Zurich

Banque Cantonale de Berne

Banque Cantonale Vaudoise

Banque Cantonale d'Argovie

Banque Cantonale de Bâle

# L'apiculture valaisanne ne se porte pas trop mal



Avec comme toile de fond les armoiries des familles bourgeoises de Saint-Maurice, la table du comité. De gauche à droite : MM. R. Jollien, Roland Max (vice-président), A. Praz (président), A. Jacquier (secrétaire-caissier) et Amédée Richard, inspecteur cantonal des ruchers.

SAINT-MAURICE. - C'est la conclusion que peut tirer l'observateur qui a assisté aux débats de la Fédération valaisanne des sociétés d'apiculture que préside M. A. Praz. Son assemblée s'est déroulée ce dimanche de carnaval à la salle bourgeoise de Saint-Maurice, en présence de MM. Cappi et Brunner, ancien et nouveau vétérinaires cantonaux, Amédée Richard, inspecteur cantonal des ruchers et Monnay, conseiller municipal de Saint-Maurice.

A l'ouverture des débats, le président Praz, sachant que le prince carnaval descend dans la rue ce dimanche après-midi, pense judicieusement d'activer l'assemblée pour que celle-ci puisse se dérouler dans le calme.

Le secrétaire A. Jacquier relève que la fédération compte 873 membres sur quelque 1100 apiculteurs dans le Valais romand, puis donne lecture du procès-verbal de l'assemblée de Bouvet-Saint-Gingolph, émaillant celui-ci de quelques pointes d'humour.

Dans son rapport de gestion, le président Praz constate que le comité a notamment examiné l'impression de 25 000 étiquettes « miel du Valais », commandé 3000 boîtes. Cette expérience peut être taxée de concluante.

La récolte 1973 représente une moyenne de 8,1 kilos par ruche, variant du simple au triple dans certains ruchers. A fin novembre, le miel du Valais était introuvable dans le commerce. La journée du 6 octobre au Comptoir de Martigny a été une réussite pour la Fédération qui, d'autre part, a adhéré à la Fédération économique du Valais. Il dit sa reconnaissance, à tous ceux qui (organismes officiels et privés) font que l'apiculture valaisanne progresse sensiblement.

## CAISSIER

### UN QUART DE SIECLE

M. A. Jacquier qui, depuis un quart de siècle, est le caissier de la fédération, commente la situation financière de celle-ci qui a dû enregistrer un déficit d'exploitation de l'ordre de 2 115 fr. 80 durant le dernier exercice. Néanmoins les finances sont saines puisque la fédération

possède au 31 décembre 1973 une fortune de plus de 20 000 francs.

Le déficit provient, pour l'administration, de l'augmentation des frais postaux, des séances supplémentaires du comité et des frais de l'assemblée du Bouvet.

Les comptes adoptés, après rapport des vérificateurs, le comité propose une augmentation de la cotisation de un franc alors qu'un membre demande qu'elle soit portée à deux francs. Après discussion, l'assemblée accepte cette dernière proposition, à une faible majorité, il est vrai.

Si les sections vérificatrices seront celles de Sion et d'Hérens pour le prochain exercice, celle de l'Entremont organisera l'assemblée de 1976.

## ETAT SANITAIRE DES RUCHERS

Il appartenait à M. Amédée Richard, inspecteur cantonal des ruchers, d'entretenir les délégués sur l'état sanitaire des ruchers valaisans en 1973. La loque américaine a dû être à nouveau combattue dans une vingtaine de ruchers et il a fallu lutter contre des infections secondaires dans plusieurs colonies. La connaissance des maladies des abeilles doit encore être développée chez les apiculteurs ainsi que les moyens de lutte par désinfection.

Traitant de la formation des conseillers et des vulgarisateurs apicoles, M. Richard souligne que ceux-ci ont consacré 2800 heures à leur formation. Malheureusement, les apiculteurs manifestent trop peu d'intérêt à parfaire leurs connaissances.

Il relève l'activité réjouissante des stations d'élevage et les besoins de formation de nouveaux inspecteurs. Intervenant à propos de ce rapport, un délégué, conseiller apicole, pense qu'il faut réanimer les cours de vulgarisation apicole et en rechercher les moyens relevant entre autres que « nul homme n'est plus aigri que celui qui

est rassasié de dévouement » et les conseillers apicoles sont de ceux-là.

Ce chapitre est l'occasion pour M. Brunner, vétérinaire cantonal, de souligner que la situation sanitaire des ruchers, dans certains cantons, est catastrophique. Aussi, l'office vétérinaire fédéral est-il décidé à apporter certaines modifications dans l'ordonnance fédérale sur les épizooties, notamment pour la loque américaine, en précisant la délimitation de la zone de séquestre et la destruction du matériel ainsi que des colonies. Les contrôles devront être plus sévères et effectifs, éliminant les traitements médicamenteux, les antibiotiques et sulfamidés n'étant délivrés que sur ordonnance de l'Office vétérinaire cantonal. D'autre part, ce dernier interviendra avec vigueur contre les traitements abusifs dans l'arboriculture.

Quant à M. Jacquemoud, il fit un intéressant rapport sur le travail des moniteurs en sélections de reines, ceux-ci développant leur activité avec beaucoup de sérieux et de persévérance, vu la complexité de cette entreprise qui a débuté il y a une dizaine d'années. En 1973, 500 reines de station A ont été mises en circulation en Valais, ce qui est un bilan très favorable de l'activité du groupement des moniteurs de la Fédération valaisanne d'apiculture qui est la seule à posséder un moniteur par section.

L'assemblée examina ensuite les propositions et les vœux présentés par les sections au comité de la fédération avant de passer au chapitre des divers.

La commune de Saint-Maurice a offert un apéritif tandis que le repas de midi a été servi à l'Ecu du Valais.

Cette assemblée, où les délégués ont fait preuve de maturité, prouve qu'ils étaient ouverts à tous les problèmes qui se posent à l'apiculture valaisanne, et qu'ils sont décidés à forger le destin de cette apiculture qui est une des valeurs de notre environnement.

## TRIBUNE LIBRE

Les articles placés sous cette rubrique n'engagent pas la responsabilité de la rédaction.

# Le Ski-Club a bon dos

Avoir le sens des responsabilités est une chose, mais les assumer en est une autre bien plus importante !

En réponse à l'article paru dans le Confédéré du mardi 19-2-1974, signé par M. Jean-Pierre Cretton, le comité du Ski-Club Martigny tient à préciser les points suivants afin que la population soit informée de façon objective.

Sans aucune désinvolture, contrairement à ce qui est dit dans l'article cité ci-dessus, le comité du Ski-Club Martignypense avoir pris ses responsabilités et agi dans l'intérêt général de la population. Il a en effet protesté au moment où M. Cretton annonça, par circulaire du 5-11-1973 dans les écoles, la suppression du cours de ski de carnaval sous sa forme habituelle. M. Cretton a sonné le glas de ce cours bien avant cette date, lorsque d'entente avec son maître de sport, il inscrivait en juin 1973 déjà, la participation des écoles de Martigny au sport scolaire facultatif, condamnant du même coup le cours de carnaval et la collaboration des membres du Ski-Club Martigny. Tout cela à l'insu des autorités et du Ski-Club.

A la suite de ces faits le Ski-Club a tout de même promis sa collaboration si les 3 journées traditionnelles étaient maintenues. Ce n'est qu'après le refus du directeur des cours que le conseil communal demanda au Ski-Club Martigny de prendre totalement en charge l'organisation du cours.

Après plusieurs entrevues avec les autorités, le comité du Ski-Club n'a pas jugé

bon de remettre sur pied ce cours parce que les conditions demandées, soit :

- les 3 journées entières,
  - les inscriptions sur la même circulaire que celle des 5 demi-journées,
  - l'encassement total par la direction des écoles,
- n'ont pas été respectées, malgré les promesses. D'autre part, le règlement concernant le sport scolaire facultatif permet à la Direction des écoles de payer l'organisateur et les moniteurs. Le Ski-Club Martigny n'avait pas cette possibilité.

Il ressort de ceci que ce n'est pas le comité du Ski-Club qui a supprimé le cours de ski de carnaval, mais bien M. Jean-Pierre Cretton et son maître de sport pour des raisons bien précises. Sans doute pour remercier le Ski-Club de tant de dévouement, lui qui consacre d'ailleurs le 50 % de son budget soit près de 5 000 francs pour les écoliers OJ de Martigny, sans aucun subside.

M. Cretton nous propose un organisateur compétent. Nous sommes servis puisque nous organisons avec nos OJ plus de demi-journées qu'il n'en a prévues dans les écoles cet hiver. Et ces cours se déroulent à la satisfaction générale des intéressés, pour un prix bien en dessous du prix de revient réel, contrairement à ce qui se fait dans les écoles.

Nous regrettons d'avoir dû utiliser la voix de la presse pour faire cette mise au point et nous mettons fin, par ces lignes, à tout autre commentaire à ce sujet.

Le comité du Ski-Club Martigny

## Martigny, Trient, Outre-Rhône

# LE TARTARIS-CLUB EN FAVEUR DES HANDICAPÉS

MARTIGNY. - Nous avons déjà parlé ici à plusieurs reprises du Tartaris-Club, petit groupement d'hôteliers exploitant les établissements situés entre Sur-le-Sceux et Ravoire. Les membres ont un point commun : ils adorent le bifteck tartare (d'où Tartaris-Club) et savent aussi fort bien le préparer à l'intention de leurs clients.

Il y a tout d'abord le président Jean-Michel Cassaz et Claudy Giroud (hôtel de Ravoire), le secrétaire Otto Kalbermatten (Sur-le-Sceux), le caissier Gilbert Boisset et Miguel Segura (Sommet-des-Vignes),

Modeste Vouilloz, député suppléant (Le Feylet), Reynold Cheseaux (Lausanne).

Au cours d'une sortie récente en Italie, le groupe avait eu l'occasion de visiter ce temple de la misère humaine qu'est le Cottolengo à Turin. Emus, nos hôteliers et leurs principaux collaborateurs prirent la décision de faire quelque chose pour les handicapés de notre région en les invitant à un dîner qui aura lieu le 17 avril prochain à l'hôtel de Ravoire. Les intéressés peuvent s'inscrire chez Jean-Michel Cassaz, tél. (026) 2 32 02.

Ce geste est à signaler et il faut en remercier ses auteurs.

## En bref

### AU CONSERVATOIRE CANTONAL DE MUSIQUE, SECTION MARTIGNY

MARTIGNY. - Le Conservatoire cantonal de musique, section de Martigny, tiendra son assemblée ordinaire annuelle à laquelle les parents des élèves sont invités, le vendredi 1<sup>er</sup> mars 1974, à 20 h. 30, à la salle de rythmique de l'école du Bourg. On y entendra les rapports du président Joseph Gross et du caissier. A cette occasion on présentera le budget et un plan de travail des manifestations.

Il est rappelé que les élèves mineurs ne seront pas admis à cette assemblée ; par contre, ils seront remplacés par leurs parents.

### UNIVERSITE POPULAIRE RENVOI D'UNE CONFERENCE

MARTIGNY. - Pour cause de maladie de Mme Anne Troillet-Boven, la conférence

(Anne de Noailles ou le purgatoire des poètes) qui devait avoir lieu demain mercredi 27 février à 20 heures, dans la grande salle de l'hôtel de ville de Martigny, est renvoyée à une date ultérieure.

Prochaine conférence, le mercredi 6 mars.

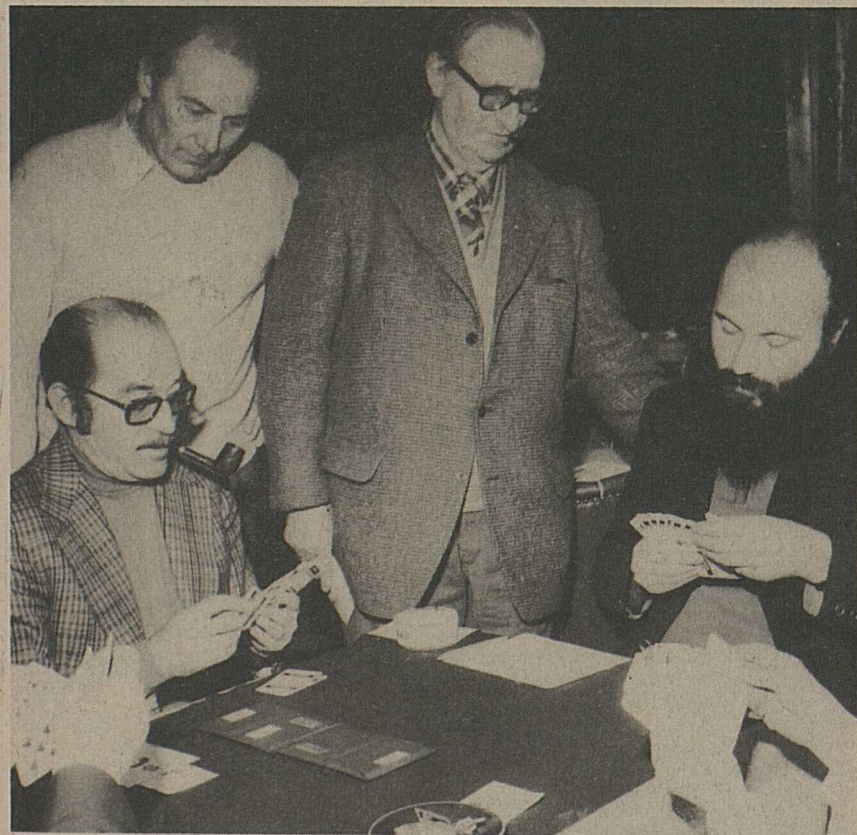
### NOURRITURE ET SOINS A DONNER AUX LAPINS

MARTIGNY. - La Société de cyniculture de Martigny et environs, toujours soucieuse d'informer les éleveurs, organisera, le samedi 9 mars, à 20 h. 30, au café des Messageries, une conférence avec projections donnée par un juge cynicologue fort connu en Suisse, M. Jean Blanc. Ce dernier parlera de la nourriture et des soins à donner aux lapins.

Cette conférence s'adresse non seulement aux membres de la société, mais encore à ceux d'autres groupements similaires valaisans ou vaudois. Les éleveurs ne faisant partie d'aucune société sont également chaleureusement invités.

## Martigny et le pays des Dranses

# TOURNOI DE BRIDGE A RAVOIRE



RAVOIRE. - Pour la cinquième fois, on organisait au Grand Hôtel de Ravoire (à raison d'un par année) le

Le dimanche après-midi, 36 joueurs disputaient le championnat valaisan individuel. Voici les principaux résultats :

Champion valaisan, M. Luy (Monthey) ; 2. Mme Moret (Sion) ; 3. M. Torrione (Sion), etc.

Notre photo montre une table autour de laquelle les Martignerains dominent. Derrière, debout, les deux organisateurs : MM. Jo Pierroz et Robert Laplace.

## Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

REDACTION AU PAYS DES DRANSES  
Bernard Giroud alias SET  
Téléphone (026) 2 53 57 - 2 63 93  
Rte du Guercet 19, 1920 Martigny

désormais traditionnel tournoi de bridge mis sur pied par MM. Jo Pierroz (organisateur) et Robert Laplace (arbitre).

Samedi, 76 joueurs disputèrent un tournoi par paires dont voici les premières classées :

1. Mlle Fierz et Mme Genoud (Lausanne) ;
2. Mmes Avallé et Barbe (Sion) ;
3. MM. A. Vocat et Luy (Martigny) ;
4. M. et Mme Deschenaux (Lausanne) ;
5. MM. Fierz et Torrione (Lausanne-Sion) ;
6. M. et Mme Meyer (Sion) ;
7. Mmes Berney et Sabah (Lausanne), etc.

## Violente bagarre à Sarre

AOSTE. - Dimanche soir, dans le restaurant bien connu Villa des Fleurs, situé au bord de la route nationale 26, à Sarre, une discussion éclata entre 6 clients français et deux Italiens mangeant à une table voisine. La discussion dégénéra bien vite en prise de bec, puis on en vint aux mains.

Ce sont les carabinieri qui mirent fin à la bagarre puis « embarquèrent » tout le monde dans un panier à salade. Les antagonistes furent relâchés après interrogatoire. Ils seront déferés au juge du tribunal d'Aoste qui les condamnera certainement à une amende.

# Assemblée des délégués des Unions valdotaines de Suisse romande PIERRE DUPONT-CADOSCH RÉÉLU PRÉSIDENT

MARTIGNY. - C'est samedi dernier 23 février que les présidents et délégués des Associations valdotaines de Suisse romande, ont tenu leur assemblée générale annuelle sous la présidence de Me Pierre Dupont-Cadosch. Les débats ont eu lieu à Lausanne, château d'Ouchy.

Cette fédération groupe plusieurs centaines de ressortissants italiens, originaires

de la vallée d'Aoste, établis principalement en Suisse romande. Les Valdotaïns s'insèrent plus facilement que les Italiens dans la vie communautaire suisse, grâce à l'utilisation de leur langue maternelle, le français. Particulièrement actives, les unions valdotaines de Genève, Lausanne, Vevey et Riviera, Martigny et environs, entendent contribuer au progrès du pays qui les accueille si chaleureusement.

L'importance de la participation dynamique des Valdotaïns au sein des entreprises industrielles et commerciales suisses a constitué, lors de cette importante assemblée générale, l'essentiel du rapport présidentiel de Me Pierre Dupont-Cadosch.

Une collaboration plus étroite avec le gouvernement autonome de la vallée d'Aoste et les sociétés sœurs de France est ardemment souhaitée par les délégués, ceci, tout en sauvegardant l'autonomie de la fédération qui se veut libre et indépendante. Elle entend résister à toutes pressions extérieures susceptibles de compromettre le programme d'activités des différents groupements.

Après avoir approuvé le rapport du caissier, des vérificateurs des comptes et celui des présidents des unions valdotaines, les

délégués ont procédé au renouvellement de l'Exécutif de la fédération. La présidence et la trésorerie ont été attribuées aux délégués de Lausanne, siège de la fédération ; la vice-présidence et le secrétaire général aux représentants de la communauté de Genève, tandis que les responsables des unions valdotaines de Vevey et Martigny contrôleront la partie administrative de la fédération. A bulletins secrets, Me Pierre Dupont-Cadosch a été réélu président pour l'année 1974 et M. Lucien Barmaverain, vice-président.

Avant de clôturer les travaux de cette assemblée générale, le président de l'union valdotaine de Genève a précisé les modalités de l'affiliation de la fédération à l'U.N.A.I.E. (Union nationale des associations italiennes des émigrés).

M. Livio Brédy, un des membres fondateurs de cet organisme à Rome, en 1967, préconise une plus nette indépendance de l'U.N.A.I.E. à l'égard des syndicats et mouvements politiques italiens qui, depuis quelque temps, s'agitent beaucoup trop en Suisse. C'est à cette condition, sans équivoque, que la Fédération des associations valdotaines de Suisse entend collaborer à l'avenir, avec les responsables de l'U.N.A.I.E.

Avant d'acheter une voiture, posez-vous cette question:

„Combien pourrai-je encore en retirer après 100'000 km?“

Et n'oubliez pas que, cette question, vous pouvez aussi nous la poser!



**VOLVO**  
Amortissement réduit!

Heja!

C'est déjà au moment de l'achat d'une voiture que l'on doit penser à sa revente ou à son échange éventuel. Parce que ce n'est pas seulement le prix de vente qui compte. De loin pas!

Importateurs: F. Häusermann, Zurich: 01 62 44 33/Effretikon: 052 32 32 21; Automobiles Volvo SA, Lyss: 032 84 31 41; Financement: Volvonia SA, Genève: 022 36 84 70.

**inno**  
**prix-choc**



**17.- 30.-**

**MANTEAU DE PLUIE EN CIRÉ**  
DEUX TONS,  
AVEC CHAPEAU ASSORTI,  
EN MARINE/ROUGE OU JAUNE/BLEU,  
TAILLES 92: 17.-  
98-104: 19.-

**MANTEAU DE PLUIE CIRÉ,**  
FERMETURE ÉCLAIR DEVANT ET  
AUX POCHE,  
COLORIS ROUGE OU JAUNE,  
AVEC CHAPEAU ASSORTI,  
TAILLES 116: 30.-  
128-140: 35.-, 152-164: 40.-

**innovation**

MARTIGNY SIERRE VIEGE BRIGUE

**ALIMENTATION**

Gruyère extra **9.-**  
le kg

Tilsit suisse 1er choix **7.-**  
par pièce, le kg

Fromage mi-gras du pays **8.-**  
le kg

Fondue Chalet **5.85**  
le paquet de 800 g



A louer à Sion  
**appartement de 2 pièces**

Tout confort  
310 francs par mois,  
charges en plus.  
Libre pour le 1er avril  
Tél. 027/2 54 54  
(heures de bureau)  
36-22170

A vendre à Ardon,  
dans les lles

**jardin fruitier de 4000 m2**  
en golden.

Ecrire sous  
chiffre P 36-21862 à  
Publicitas, 1951 Sion.

A louer  
**appartement de 2 pièces**

dans ancien bâtiment  
renové, centre ville.  
330 francs par mois,  
plus charges.

Ecrire sous  
chiffre P 36-22150 à  
Publicitas, 1951 Sion.

A louer à Sion,  
tout de suite

**appartement de 4 1/2 pièces spacieux**

Tél. 027/2 80 51  
36-239

A louer à Martigny  
**appartement de 3 pièces**

Confort  
330 francs par mois,  
sans charges.

Tél. 027/8 75 12  
36-90150

**A vendre**  
caisse enregistreuse avec ren-  
deur de monnaie, à l'état de neuf  
**caisse restaurant** 4 services, dou-  
ble ticket  
**caisse magasin**  
Avec garanties  
Tél. 025/6 41 29  
36-100110

Martigny, centre ville  
On cherche à louer  
**local avec vitrine**  
environ 40 à 80 m2  
Offre sous chiffre P 36-21544  
à Publicitas, 1951 Sion.

A louer  
**bureaux, rez-de-chaussée**  
environ 90 m2, au centre de la ville. Loyer exception-  
nellement bas. Bail à court terme  
et  
**places de parc**  
à l'année, au centre de la ville.  
Pour renseignements, s'adresser au bureau J. Pagliotti  
architecte, Sion, tél. 027/2 29 22

**MARTIGNY**  
**4 pièces et hall**  
à louer pour le 1er mars  
Fr. 469.-, charges comprises.  
Pour visiter et traiter: SOGIM S.A.  
Rue du Maupas 2, Lausanne  
Tél. 021/20 56 01 60-791027  
**Vos annonces:**  
**PUBLICITAS**

**KUCHLER-PELLET**  
AUX GALERIES DU MIDI SION



**CIRAIN  
DE SION**

**Vivre  
en noir...**

— La vie n'est pas faite que d'agrément, de plaisirs qui vous sautent à la figure ou de bonheur continu. Chacun, sur cette terre doit supporter des ennuis, des contrariétés, des tourments. Personne n'y échappe. Rien n'est simple ni parfait. Bon! Est-ce une raison pour se lamenter, s'attrister, se désoler, se faire de la bile à jet continu? Je ne le crois pas. Certains êtres, avec des petits riens font des montagnes; ils vivent dans l'anxiété, l'inquiétude, le désespoir; ils sont constamment accablés, abattus; ils se minent le plot, se mangent le sang, se torturent les méninges, se mettent martel en tête; ils sont pessimistes, voient tout en noir, tourment en rond, font de la dépression du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre. Ainsi, ils s'empoisonnent la vie et rendent plus difficile celle des autres.

Lorsqu'il fait beau, au lieu de se réjouir, ils grognent: « Sacré soleil!... On aimerait bien qu'il pleuve ». Quand la pluie est là: « Cochon de temps!... » Si la neige tombe: « Y en a marre de cet hiver! »

N'avez-vous jamais entendu une femme se plaindre de son mari, un homme de sa femme, un fils de son père, une fille de sa mère? C'est monnaie courante.

Dans un bâtiment locatif, on se plaint des voisins quand ils remuent, de la concierge qui fait mal son travail, du propriétaire parce qu'il a légèrement augmenté le prix des charges, des enfants exubérants, du chien du monsieur habitant au premier, du chat de la vieille du cinquième, des canaris du retraité du deuxième, de la radio du jeune couple du rez-de-chaussée, du piano de la fille du professeur.

Jérémiades, plaintes, pleurs, gémissiments, soupirs, doléances, s'échelonnent, se juxtaposent, s'accumulent.

Ne serait-il pas plus simple d'accepter la vie telle qu'elle est, le temps tel qu'il nous vient, les gens comme ils sont, les choses selon leur nature? Et sourire au lieu de geindre. Et rester optimiste en toute occasion. Et vivre en paix avec soi et avec les autres. Un brin de philosophie est nécessaire, bien sûr. Un peu d'intelligence aussi, et de raison. Cela suffit pour transformer la vision du monde et faire naître l'espoir de jours meilleurs dans la paix, le calme et la sérénité.

Isandre

**Nouveau président des brancardiers valaisans  
Bientôt un foyer-atelier pour handicapés**



M. André Juillard, nouveau président des brancardiers valaisans.

SION. — Plus de 100 délégués des brancardiers valaisans se sont retrouvés, dimanche après-midi, à la salle de la Matze pour l'assemblée annuelle. Le président: Denis Ribordy a souhaité la bienvenue, et il a rappelé les principaux événements de l'année 1973.

L'Association des brancardiers du Valais s'est donné une bannière l'année dernière. La journée de bénédiction à Savièse a été une réussite. Pour le pèlerinage de 1974 à Lourdes cette bannière sera portée par la section des brancardiers du Haut-Valais.

Actuellement l'association compte 518 membres cotisants. C'est un bel effectif. Les différentes sections sont très actives.

**MANIFESTATIONS 1974**

Pour l'année en cours, les manifestations suivantes sont déjà agendées:

- Monthey-Saint-Maurice, le 1<sup>er</sup> septembre 1974 à Bouveret;
- Centre: récollection à Arbaz le 1<sup>er</sup> septembre 1974;
- Martigny: à Pâques, et Noël, en collaboration avec la Fraternité;
- Sierre: dimanche 23 juin 1974;
- Haut-Valais: à Viège, le 18 août 1974.

Une retraite pour handicapés aura lieu à la maison de Notre-Dame du Silence à Sion du 17 au 21 septembre 1974.

**RENOUVELLEMENT DU COMITE**

Après 11 ans de dévouement, M. Denis Ribordy, président de l'association, a jugé le moment venu de rentrer dans le rang et de transmettre le flambeau à une force plus jeune. Les membres: Lucien Gross de Martigny vice-président, Oscar Amacker, Sierre et René de Preux, secrétaires, à Sion, en fonction depuis la constitution de l'association, ont également présenté leur démission.

L'assemblée a acclamé pour le remplacer: président: M. André Juillard, chef brancardier de la Suisse romande, à Sion; vice-président: M. Georges Dayer, à Saint-Martin; secrétaire: M. Adolphe Salamin, à Sierre; membres: MM. Denis Ballestraz, à Sierre et Jean Carron, d'Angelin, à Fully.

Les autres membres du comité ont été réélus pour une nouvelle période administrative. M. Denis Ribordy, en reconnaissance des éminents services rendus, a été acclamé président d'honneur.

**NOUVEAU DEPART POUR  
LE FOYER SAINT-HUBERT**

Depuis quelques années, des démarches, des pourparlers, des contacts ont eu lieu afin d'envisager la construction du foyer Saint-Hubert, patronné par l'association des brancardiers du Valais. Du très bon travail a été réalisé.

Mais, eu égard aux prescriptions des autorités, qui accordent des subventions, aux desiderata de l'OFAS, et aux buts recherchés par la planification et hospitalière, il devenait indispensable de prévoir une collaboration entre la fondation du foyer Saint-Hubert et l'Association valaisanne d'aides aux invalides (AVAI).

M<sup>r</sup> Victor Gillioz, greffier au Tribunal cantonal, s'est occupé de mettre sur pied un convention entre les deux organismes en question. Dimanche matin, M<sup>r</sup> Gillioz a présenté en détail cette convention aux membres du comité. Dimanche après-midi, il a informé l'assemblée de l'excellent travail qui a été accompli.

La fondation Saint-Hubert a décidé la construction d'un foyer d'accueil et en même temps d'ateliers, pour se conformer aux prescriptions en vigueur. Si cette condition n'est pas remplie, il n'est pas possible de solliciter des subventions.

Dorénavant, suivant les besoins et les possibilités plusieurs foyers-ateliers pourraient être construits.

**L'orchestre IHEM à Sion**

SION. — Est-il raisonnable d'organiser un concert symphonique en surplus à un programme musical déjà fort éloquent? C'est une question que l'on peut se poser quand on est presque gêné par le peu de monde répondant à l'appel d'une soirée qui s'annonçait pourtant fort brillante.

Oh! je ne jeterai pas la pierre aux organisateurs, encore moins aux interprètes. Mais, en raisonnant très « terre à terre » — est-ce au critique de le faire? — on peut se demander si les résultats financiers de pareille soirée ne risquent pas d'entraîner de fâcheuses conséquences pour l'avenir.

Après ce préambule en mineur, qu'on me permette d'ajouter rapidement que je suis toujours le premier à applaudir ceux qui me permettent de bénéficier d'une bonne soirée.

La soirée du mercredi 20 fut longue. L'orchestre de l'institut des Hautes études musicales confirma sa réputation, encore que nous dûmes déplorer parfois le manque d'équilibre entre les différents registres, les vents — et plus particulièrement les cuivres — prenant une importance trop grande. Harry Legge, chef exigeant, sut se faire obéir sur le plan du tempo et conféra aux œuvres interprétées un accent qui plut. On aura remarqué quelques défaillances dans l'intonation chez certains instrumentistes.

Mais Berlioz, quoiqu'il eût supporté une densité orchestrale plus grande, nous servit une bonne ouverture à ce concert.

L'œuvre maîtresse de la soirée fut pourtant ce double concerto de Brahms. Page

de laquelle nous attendions beaucoup et qui ne nous satisfait pas entièrement.

Christian Ferras (violin) et Dimitry Markovitch (violoncelle) mirent le meilleur d'eux dans cette œuvre. Le violoniste plut tout particulièrement alors que le violoncelliste me paraît plus à l'aise dans les œuvres de Bach que dans celles des romantiques tels que Brahms. Il n'empêche que l'on eut raison de programmer cette œuvre qu'il ne nous est pas souvent donné d'entendre sur scène. Que dire de « Cérémonial » de Rainer Bösch. J'avoue n'avoir été aucunement sensibilisé par cette page qui, de surcroît, me parut un peu trop longue. J'avoue pourtant avoir été heureusement surpris par les sérieux des instrumentistes répartis par groupes dans la salle et par leur chef demeuré sur scène. J'accepte cette œuvre du hasard comme une page d'étude pour la musique future. Se peut-il que la musique à venir jaillisse de pareille œuvre? Peut-être. Encore que je doute que « Cérémonial » demeure.

Pour terminer la soirée, la symphonie N<sup>o</sup> 1 de Shostakovitch nous permit d'apprécier une exceptionnelle palette de timbres différents judicieusement mélangés par Shostakovitch, harmonieusement servis par Legge. Cette page mit fin à un (trop) long concert. Un concert qui mérita le déplacement. Et nous osons espérer que, malgré la piètre fréquentation de la salle par les mélomanes séduits, l'orchestre de l'IHEM nous reviendra, dans de meilleurs conditions encore.

N. Lager

**Rencontre et fraternisation du 3<sup>e</sup> âge**

SAVIESE. — Depuis quelques années, c'est maintenant une tradition, les personnes du 3<sup>e</sup> âge de la commune se retrouvent à la salle paroissiale le dimanche de carnaval. Cette imposante rencontre — quelque 200 personnes — est organisée par les différents mouvements paroissiaux. Il est facile d'imaginer la somme de dévouement pour préparer cette rencontre. Fort heureusement les bonnes volontés ne manquent pas.

Le desservant de la paroisse; l'abbé Mayor, M. Zufferey vicaire, MM. Clovis Luyet président, les députés et députés suppléants de la commune, le juge étaient présents, ainsi que Mlle Olga Robyr secrétaire de Pro Senectute. M. et Mme Luyet ont assuré la direction des opérations.

Tout d'abord il a été présenté un film sur Savièse. Ces personnes du troisième âge ont pu découvrir de magnifiques vues de leurs villages. Le film coureur Terre valaisanne de Roland Müller, tourné en 1953, a été une révélation pour beaucoup.

De nombreuses scènes et maints travaux présentés s'inscrivent déjà dans la tradition.

MM. Clovis Luyet, président de la commune, Georges Héritier, vice-président, et député (au nom de l'autorité cantonale) et Mlle Olga Robyr, se sont adressés à tous ces grands-papas et grands-mamans, pour les féliciter et leurs témoigner toute la reconnaissance dont ils ont droit.

Après le copieux goûter saviésan s'est ouverte la partie récréative de ce bel après-midi. « Les petites ailes », l'accordéoniste Mattuzzi, et plusieurs dames des différents villages, et hommes se sont présentés de-

vant le micro pour dire leur reconnaissance à tous ceux qui ont collaboré à la réussite de cette belle journée. Certaines personnes, de 65, 70 et même 80 ans ont interprété quelques chansons d'autrefois. Pour clôturer cette journée le révérend curé Mayor a apporté de réconfortantes paroles à tous et à chacun.

Il est à relever que le vin d'honneur était offert par la commune et M. Michel Pellissier. L'entreprise Norbert Dubuis assura gratuitement le transport de ces personnes du 3<sup>e</sup> âge.

Merci à tous pour cette magnifique rencontre.

—gé—



Une vue des participants dans la grande salle paroissiale.

**Noces de diamant à Sion**



Le dimanche 24 février, M. et Mme Joseph Lugli-Bagaimi ont fêté leur 60<sup>e</sup> anniversaire de mariage.

Nous adressons tous nos vœux de santé et encore de longues années de vie commune ainsi que nos félicitations à ce couple si uni que l'on rencontre toujours avec plaisir. M. et Mme Joseph Lugli ont fait ensemble une belle et longue carrière dans l'hôtellerie.

**Votre journal**

**THEATRE DU ROVRA**



Le théâtre du Rovra informe son public qu'il lui propose cette année une pièce en 3 actes, relatant un épisode dramatique des événements des années 39-50, qui ont éprouvé de nombreux pays.

Ce drame de Marcel Dubois montre avec objectivité, avec réalisme, sans chauvinisme ou nationalisme exacerbé les situations ambiguës et démorales des peuples qu'on opprime.

Draine actuel marquant le destin des nations, séquelles des tragiques imbrications des peuples et des politiques par la diabolique mégalomanie de quelques-uns.

Problème pas très engageant direz-vous? D'accord, mais traité avec adresse, avec humour même, et en pleines couleurs de la vie d'aujourd'hui.

Un plaisir pour le théâtre de Rovra de fourbir tous ses moyens, et réserver tous ses atouts pour vous offrir la soirée la plus amicale qui soit le 2 mars et vous assurer du souci qu'il a de vous satisfaire. M.G.

**NE MANQUEZ PAS  
CE WEEK-END!**

1<sup>ère</sup> COUPE EUROPE DE VOL DELTA 1974  
1,2,3 mars  
**AMINONA 1500**  
VALAIS-SUISSE

**Studios WEEK-END (3 nuits) Fr.128.-**  
(POUR 2 PERS.)

Si vous désirez passer ce week-end avec les HOMMES VOLANTS renseignez-vous auprès des:

Résidences KANDAHAR AMINONA Tél.027 737 96

**En croisière comme en vacances,  
la différence tient à ceux qui vous  
accompagnent!**

**Croisière en Grèce**  
suivie de vacances balnéaires  
à Corfou ou à Kusadasi

**15 jours, dès Fr. 940.-**

En vacances, pour ne songer à rien d'autre qu'aux vacances, il faut se fier à ceux qui savent. A bord de l'«Atalante» comme ailleurs où les amateurs Kuoni sauront vous faire passer une délicieuse semaine. Vous faire découvrir les beautés de la mer Egée, d'Athènes et du Pirée. Vous pouvez aussi compter sur eux pour passer une autre semaine, tout aussi merveilleuse, à vous prélasser au soleil, au bord de l'eau, à Corfou ou à Kusadasi (Turquie). Bonnes vacances!

Réjouissez-vous d'avance et procurez-vous dès maintenant notre brochure «Festival de vacances 1974».

**KUONI**

Toujours en quête des plus beaux endroits pour de plus belles vacances

2500 Bienne 3, (032) 2 99 22 1211 Genève, (022) 31 01 00  
1204 Genève, (022) 35 86 05 1002 Lausanne, (021) 20 24 11 1003 Lausanne, (021) 20 24 11  
2000 Neuchâtel, (038) 24 45 00 1020 Renens, (021) 35 11 55 1401 Yverdon, (024) 21 47 21

Aarau, Arosa, Ascona, Baden, Bâle, Berne, Frauenfeld, Interlaken, Locarno, Lugano, Lucerne, Olten, Regensdorf, Rorschach, St-Gall, Uster, Wetzikon, Zurich

Offres et demandes d'emplois

Nous cherchons pour notre usine de Monthey

**UNE EMPLOYÉE DE BUREAU qualifiée**

pour des travaux administratifs variés et de secrétariat.

Nous souhaitons une personne ayant de bonnes connaissances d'allemand et si possible quelques années d'expérience.

Entrée en service : au plus vite ou date à convenir.

Prière de faire vos offres détaillées au service du personnel de Ciba-Geigy SA, usine de Monthey, 1870 Monthey.

**CIBA-GEIGY**

Entreprise de Crans cherche

**secrétaire**

éventuellement à mi-temps.

Très bon salaire à personne compétente.

Ecrire sous chiffre P 36-22159 à Publicitas, 1951 Sion.

**Laborantine ou aide médicale**

est recherchée pour cabinet de médecine générale à Crans-Montana Pour fin mai 1974.

Ecrire sous chiffre P 36-22216 à Publicitas, 1951 Sion.

Crans-Montana On cherche

**chauffeur de taxi**

Entrée début mars.

S'adresser au Garage Zufferey Tél. 027/7 29 69 36-22206

Médecin à Sierre cherche, pour début avril

**assistante médicale**

pour ses consultations.

Offres avec curriculum vitae et références sous chiffre P 36-22204 à Publicitas, 1951 Sion.

On engagerait tout de suite

**pelleur pour pelle électrique Bucyrus RB 54**

(travaux en carrières)

Tél. 025/4 23 62 36-22193

Dame cherche

**travail de bureau à domicile**

ou à temps partiel.

Tél. 027/2 96 81 36-22178

L'hôtel Plampras à Chandolin

cherche, pour mars et avril

**serveuse**

Tél. 027/6 82 68

Entreprise de travaux publics et bâtiments de SIERRE

engage pour début mars ou date à convenir

**contremaîtres chef d'équipe maçons**

Place stable et bien rémunérée.

Ecrire sous chiffre P 36-22159 à Publicitas, 1951 Sion.

Aimeriez-vous travailler spontanément et pour un bon salaire ? Nous sommes une entreprise de construction spécialisée dans l'étanchéité des joints. Nous cherchons, immédiatement ou à convenir

**2 à 3 jointoyeurs**

Nous offrons une activité intéressante. Après la période d'essai, nous vous confierons des travaux à la tâche. De plus, vous bénéficierez de nos prestations sociales.

Téléphonez-nous, nous sommes à votre disposition pour tous les renseignements complémentaires.

**ISOTECH**  
1008 Prilly-Lausanne 11  
Tél. 021/24 56 08 - 24 56 09

Société suisse cherche tout de suite

**2 futurs responsables 5 collaborateurs (trices)**

dynamiques, aimant le travail indépendant. Suisses ou permis C. Voiture à disposition. Formation assurée pour débutants.

Prenez rendez-vous au 027/3 16 45 18-4185

Buffet de la Gare, Yverdon  
Tél. 024/21 49 95  
Restaurant agréable demande

**serveuse**

Entrée tout de suite. Horaire et gages intéressants. Etrangère n'ayant pas de permis de travail s'abstenir. 22-14805

Bureau d'architecture à Martigny cherche, pour entrée immédiate ou à convenir

**dessinateur architecte**

capable de travailler seul.

Tél. 026/2 38 70 36-90146

On cherche

**filles de salle apprenti de cuisine**

Entrée immédiate ou à convenir.

Hôtel Kluser, Martigny  
Tél. 026/2 36 17 36-3413

On cherche pour PARIS

**employée de maison**

même débutante. Sérieuses références, moralité exigées.

Faire offre écrite sous chiffre P 36-300333 à Publicitas, 1951 Sion.

Café-restaurant de l'Union, Sion cherche

**filles ou garçon de cuisine**

Chambre à disposit.

Tél. 027/2 15 26 36-1217

A remettre, pour raison de santé

**salon de coiffure dames**

Situation de 1er ordre. Riviera vaudoise. Excellent rapport. Prix intéressant.

Ecrire sous chiffre PG 301654-22 à Publicitas, 1951 Sion.

**Le collège Sainte-Marie à Martigny**

cherche

**CONCIERGE**

couple, avec ou sans enfants

Appartement 5 pièces, électricité, eau, chauffage gratuits.

Traitement : classe 18 des employés d'Etat. Caisse de retraite.

Entrée : le 1er mai.

Faire offre à la direction du collège Sainte-Marie. 36-22123

On cherche, pour construction terminée dans les environs de Sion

**partenaire(s) financier(s)**

Il s'agit d'un immeuble locatif d'une certaine importance. Prix de construction 1972.

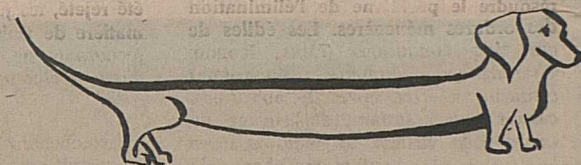
Affaire très intéressante pouvant se réaliser dans un an environ.

Ecrire à case postale 208 1950 Sion

36-3809

**Votre publicité !**

« ALLONGEZ » votre chiffre d'affaires en informant mieux encore votre clientèle...



**PUBLICITAS vous y aidera !**  
Sion, tél. 027/3 71 11

**NOUVELLISTE**  
votre journal

Quand c'est dans l'air, c'est déjà chez Rodier, et avant même le printemps, c'est déjà chez



dépositaire exclusif



Voyez nos vitrines spéciales

**Dessinateur géomètre ou dessinateur génie civil ou technicien géomètre**

Bureau d'ingénieurs de Sion, spécialisé en béton armé, s'adonnant au génie civil pour le 40 % de son activité, dans l'intention de développer et rendre autonome sa section « routes et génie civil »

cherche

chef de section, capable de conduire projets routiers du levé au dossier définitif, ainsi que de s'occuper des levés divers et implantations exigées par les besoins courants du bureau.

- Ambiance agréable au sein d'une équipe jeune dans bureaux neufs et bien aménagés
- Possibilités intéressantes offertes à personne qualifiée
- Début d'activité : selon entente, dès que possible

Faire offre avec curriculum vitae et prétentions de salaire sous chiffre P 36-22181 à Publicitas, 1951 Sion.

## NOS STATIONS EN FÉVRIER

# Crans-Montana : dans la perspective d'une conjoncture moins favorable

CRANS-MONTANA. — En février, les deux grandes stations de Montana accueillent un grand nombre d'amateurs de sport blanc et de soleil. Français, Allemands, Belges, Hollandais et — même — Anglais, se sont donné rendez-vous sur ce merveilleux plateau. Beaucoup de monde donc, aux terrasses ensoleillées ; beaucoup de monde aussi sur les pistes de ski de Cry d'Err, des Violettes, de la Plaine-Morte, où la neige est abondante et de qualité.

Mais, derrière cette image un peu artificielle, trop facile peut-être, qu'en est-il de la saison 1973-1974 ? Un hôtelier nous fait rapidement part de ses observations.

— Il est faux de croire — en généralisant — que les gens, cette saison dépensent plus, et sans compter, que les autres années. A Noël, certains excentriques ont fait quel-

ques « folies » il est vrai, mais ça n'est pas du tout général. Au contraire, la tendance est plutôt à la baisse des dépenses. L'on « regarde » plus avant d'effectuer un achat, avant de commander un plat dans un restaurant, ce qui était beaucoup moins le cas auparavant. Il faut dire que le change — pour les Français et Italiens principalement — est fort défavorable. Mais, tout de même, l'on sent les effets de certaines restrictions.

### Vers un tourisme plus démocratique

Selon vous, l'année 1974 sera-t-elle défavorable pour le tourisme sur le Haut-Plateau ?

— Pas nécessairement, non. Nous sentirons certes les effets de la conjoncture ; des monnaies « flottantes » qui ne favoriseraient pas les étrangers. Mais il faut aussi dire que nous nous tournons peu à peu vers un tourisme plus « démocratique », sans que cela soit pour autant un tourisme de masse. Ce qui fait que la qualité — entendons là la quantité d'argent disponible par personne — sera remplacée par la quantité de touristes ce qui, finalement, n'est certainement pas plus mal !

Le propriétaire d'un important restaurant d'altitude arrive, lui aussi aux mêmes conclusions.

— En effet, nous avons énormément de monde sur nos pistes, dans nos restaurants, plus encore que les années passées. Par contre, au repas de midi principalement, l'on s'aperçoit que les gens demandent des plats moins raffinés, partant, meilleur marché. On se contente facilement d'un sandwich, d'un hot-dog, alors qu'auparavant l'on prenait un menu complet.

Beaucoup d'étrangers chez vous ?

— Enormément, des Allemands, des Français, très peu d'Italiens (et on les comprend), des Nordiques aussi, en grand nombre.

J'arrive aux mêmes conclusions que mon confrère : il faut travailler avec plus de monde pour arriver à faire un chiffre d'affaires identique aux années précédentes.

Malgré cela, les deux stations de Crans et Montana sont quasi-pleines, sur le plan hôtelier principalement. Les hôtels de luxe affichent complet. Par contre, dans les établissements de moindre importance il reste encore des lits disponibles.

Pour terminer, nous nous sommes amusé à faire un rapide calcul, celui que fera automatiquement un Français ou un Italien commandant trois décis de fendant dans un bistrot.

Hier, le change, à l'achat était de 1,61 fr. français pour 1 franc suisse et de 260 lire pour ce même franc. A 4 francs les trois décis, cela fait donc 6,44 FF et — tenez-vous bien ! — 1040 lire pour trois verres de fendant. En Italie, trois décis peuvent varier entre 180 et 240 lire, en France, entre 2,40 et 3 FF. Et tout le reste, ne l'oublions pas, est à l'avenant.

m.g.

MG



Un hôte célèbre de Crans, Gilbert Bécaud, dans un dancing de la station. Il est ici en compagnie de la nouvelle « Miss Crans » Mlle Rose-Marie Kunz, habitant Reconwilliers et un Valaisan émigré à New York, où il possède un restaurant, M. Georges Rey.

## Elimination des ordures ménagères LE HAUT-PLATEAU DÉBOUTÉ PAR LE TRIBUNAL FÉDÉRAL

CRANS-MONTANA. — Nous avons déjà présenté à nos lecteurs, il y a plus d'une année, le système utilisé par les communes du Haut-Plateau, afin de résoudre le problème de l'élimination des ordures ménagères. Les édiles de ces cinq communes (Lens, Iogne, Chermignon, Montana, Randogne) estiment en effet, après de nombreux calculs, que le système de broyage, de compostage ensuite de leurs ordures leur coûte nettement moins cher, cela sans avoir recours à un quelconque subside, que la solution centralisée de l'usine d'Uvrier.

L'Etat du Valais ne l'entendit pas de cette oreille et mit impérativement en demeure les cinq communes « dissidentes » de se rallier à l'association de l'usine d'Uvrier. Les cinq communes firent donc recours auprès du Tribunal fédéral contre cette décision estimée arbitraire.

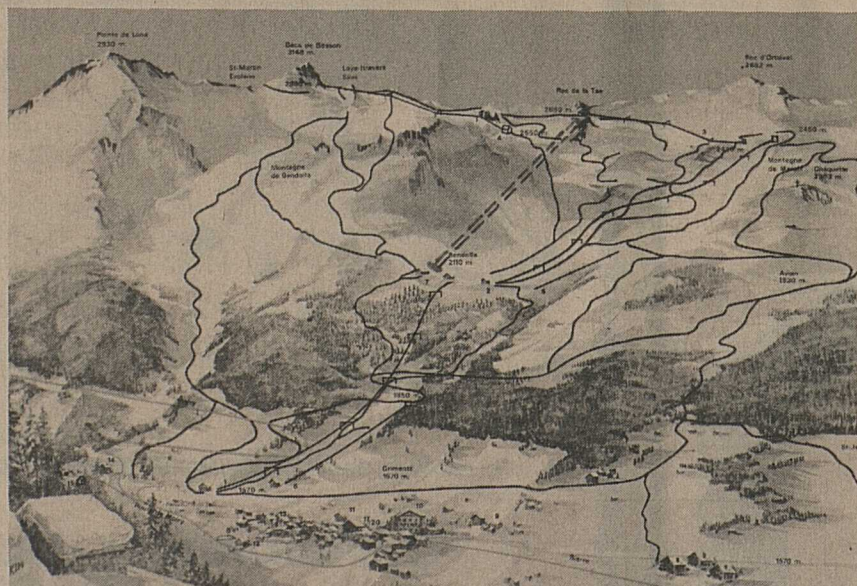
La Haute Cour a rendu, vendredi, son arrêt déboutant les cinq communes du Haut-Plateau. Elle a jugé irrecevable le recours de droit administratif, les cinq communes n'ayant pas qualité pour recourir. Il est précisé d'ailleurs que celles-ci ne seront pas touchées

financièrement, puisqu'elles pourront revendre les installations de broyage d'une valeur de quelque 300 000 francs. Quant au recours de droit public, il a été rejeté, les juges ayant estimé qu'en matière de traitement des ordures, les recourants ne pouvaient se prévaloir d'une quelconque autonomie communale.

Actuellement, sur le Haut-Plateau, on ne sait pas encore exactement quels sont les termes exacts du jugement, et on ne connaît pas les considérants du Tribunal fédéral. Avant de prendre une quelconque décision, les autorités de ces communes devront se réunir et adopter une attitude face à cette nouvelle situation.

m.g.

## NOUVEAU TÉLÉSIÈGE POUR GRIMENTZ



Sur notre carte, le double pointillé montre le tracé de cette nouvelle installation.

GRIMENTZ. — Poursuivant le développement de ses installations de remontées mécaniques, la station de Grimentz va s'équiper d'un nouveau télésiège. Celui-ci partira de la station d'arrivée de l'actuel télésiège, à Bendolla, à 2135 mètres, pour atteindre le sommet de la Tsarvaz, culminant à 2600 mètres. D'une longueur de 1920 mètres, cette installation aura un débit horaire de 800 personnes, pour 166 sièges et 19 pylônes. Le coût de l'installation est dévisé à 1 300 000 francs. Elle sera terminée, si tout se déroule normalement, à Noël 1975.

Ce télésiège permettra ainsi d'ouvrir aux skieurs un domaine magnifique, tout en permettant de prolonger la saison hivernale de plus d'un mois, ce qui n'est pas négligeable. En effet, actuellement, pour atteindre les champs de neige des Becs-de-Bosson, à 3000 mètres d'altitude, il est nécessaire d'utiliser, au départ de Bendolla, un skilift traversant l'alpage de Marais. Située à basse altitude, cette installation est facilement dépourvue de neige, au printemps, ce qui coupe la montée vers les champs de neige supérieurs. Ainsi, grâce à ce nouveau télésiège, le ski de printemps connaîtra un regain d'intérêt sur les hauts de Grimentz, tout en déchargeant le trafic de l'actuel télési.

Jean-Pierre, Rita et Jean-Daniel CLIVAZ ont la joie d'annoncer l'heureuse naissance de

Christophe-Xavier

20 février 1974

Le Cisalpin Montana

## Course « poursuite »

SAINT-LUC. — Samedi, les employés de l'Office des poursuites de Sierre se retrouvaient sur les pentes de Tignousa, au-dessus de Saint-Luc, à l'occasion d'une sympathique compétition de ski, sous forme d'un slalom géant. Une dizaine de concurrents, auxquels s'étaient joints d'anciens employés de l'OP, se sont affrontés en des joutes épiques. Ce concours fut remporté par M<sup>lle</sup> Christiane Favre, de Saint-Luc, suivie de M<sup>lle</sup> Marie-Hélène Massy, de Saint-Jean et... de M<sup>lle</sup> Adelphe Salamin, préposé de l'OP de Sierre. Un repas en commun a mis fin à cette sympathique journée.

## Avis

aux abonnés d'électricité de Veyras-Miège et Buiron sud de Venthône

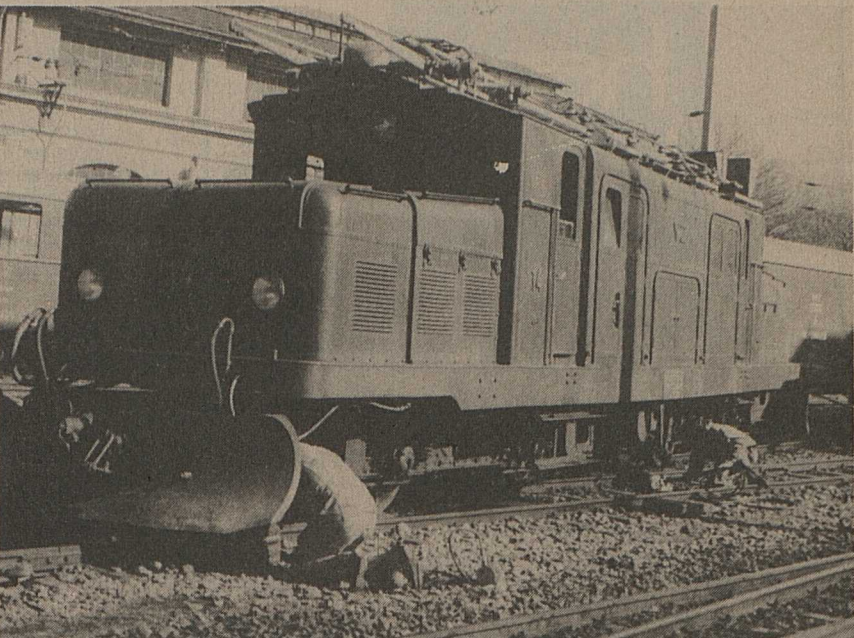
Afin de permettre le déplacement de la ligne à haute tension dénommée Conrée, une interruption de courant aura lieu LE MERCREDI 27 FÉVRIER 1974 DE 13 H. 30 A 15 H. 30 ENVIRON.

Nous prions les abonnés de prendre leurs dispositions et espérons que cette interruption ne leur causera pas trop d'ennuis.

Services industriels de la commune de Sierre

## De la Raspille au glacier du Rhône

# Déraillement en gare de Brigue



Une vue de la locomotive en travers des voies.

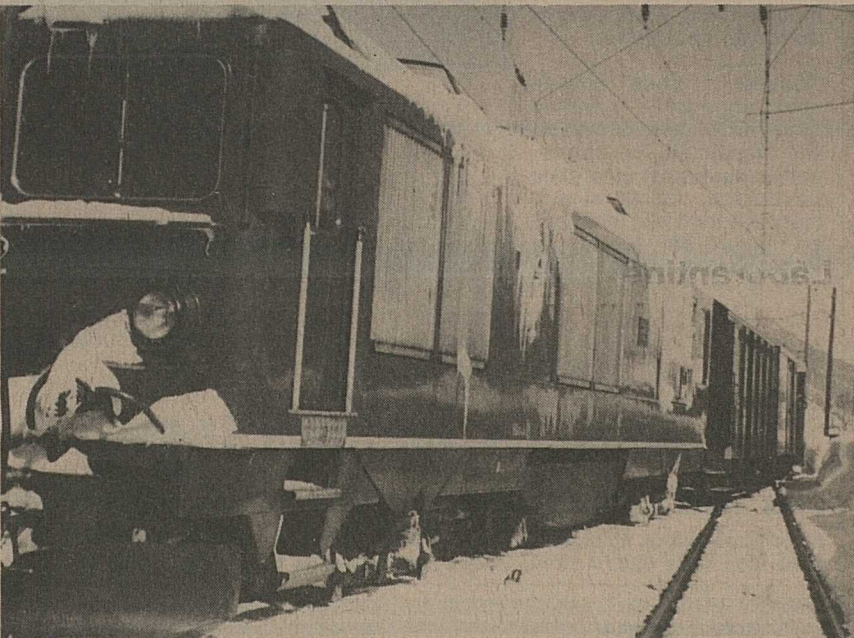
BRIGUE. — Hier matin, vers 10 heures, une locomotive de la compagnie du BVZ exécutait une manœuvre en gare de Brigue. Au moment d'amorcer un aiguillage, elle sortit des rails pour se placer en travers des voies. Elle paralysa ainsi momentanément le trafic ferroviaire de l'endroit. Pendant que l'on remettait la lourde machine sur rails, les correspondances ont été assurées par une dizaine

d'autocars engagés auprès de différentes entreprises en vue de faire face à l'important trafic de ce lundi matin. En effet, on remarquait notamment 500 étudiants neuchâtelois et genevois se rendant au village de vacances de Fiesch.

On ne connaît pas encore les causes de ce déraillement qui a causé des dégâts matériels. On suppose toutefois qu'il doit s'agir d'une défectuosité technique.

## OFFENSIVE HIVERNALE dans la vallée de Conches

# Un train « prisonnier »



OBERWALD. — Dans le courant de l'après-midi de dimanche, les conditions atmosphériques — excellentes jusqu'alors — changèrent soudainement dans le fond de la vallée de Conches. Le vent glacial du Grimsel se mit à souffler avec une telle violence qu'il déplaçait des nuages de neige. La circulation automobile et ferroviaire fut rendue presque impossible, tant la neige s'amoncèlait partout. Dans la soirée, un train — circulant entre Obergesteln et Oberwald — a été littéralement « assailli » par la tourmente. On fut même contraint de l'abandonner sur place. Les voyageurs ont pu toutefois poursuivre leur route par autocars.

Hier matin, les services techniques de la

compagnie du FO sont intervenus pour « libérer » le convoi dont deux wagons sont sortis des rails. En raison de l'abondance de la neige, les ouvriers rencontrèrent d'énormes difficultés dans leur action, d'autant plus que les voitures étaient encore recouvertes d'une véritable carapace de glace. Et dire qu'en même temps — mais à un quart d'heure d'auto de l'endroit — le printemps souriait d'un éclat tout particulier...

Notre photo : une vue d'une partie du convoi qui a passé la nuit en pleine campagne. La carapace de glace recouvrant le véhicule laisse imaginer la violence de l'offensive hivernale.

## En vrac du Haut-pays

VALAISAN DANS UN CONSEIL COMMUNAL BERNOIS. — On apprend avec plaisir que M. Rudolf Michlig, ingénieur-agronome, originaire de Ried-Brigue et résidant actuellement à Ostermudigen (Be), vient de faire son entrée au sein du Conseil communal de cette dernière localité. Premier des viennent ensuite de la liste démocrate chrétienne, lors des élections de 1972, M. Michlig — qui est également président de son parti dans la localité — a été désigné pour remplacer un conseiller démissionnaire. Félicitons donc notre compatriote et souhaitons-lui encore de nombreux succès.

20<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DES GYMNASTES CATHOLIQUES. — L'Association haut-valaisanne des gymnastes catholiques (KTV) fêtera son 20<sup>e</sup> anniversaire lors de l'assemblée générale qui se tiendra le 1<sup>er</sup> mars prochain à Viège.

UN AIR DE PRINTEMPS. — Bien qu'un petit mois nous sépare encore du printemps, cette saison s'annonce d'ores et déjà sous les meilleurs auspices dans le secteur. C'est du moins le cas à Zennegen. Village de montagne, sis sur la rive gauche de la Viège, il jouit d'une

situation toute particulière. Si bien que rien ne s'oppose à l'exécution des premiers travaux du vignolage. C'est un fait qui mérite d'être souligné, vu que d'autres localités de la même altitude vivent encore sous le signe de la neige.

UNE AMBIANCE MUNICHOISE. — Depuis plusieurs jours déjà, la Maison du peuple de Brigue connaît l'ambiance munichoise, du moins en ce qui concerne les divertissements. Un orchestre bavarois contribue joliment à la création de cette atmosphère particulière. Elle semble être d'ailleurs au goût de la clientèle, vu que les différents locaux n'ont pas désempli depuis l'arrivée de ce groupement musical.

## Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

REDACTION DE BRIGUE

Louis et Misette Tissonnier  
Téléphone (028) 3 10 77  
Télex : 38 145  
Case postale 263 — 3900 Brigue

Offres et demandes d'emplois

Chaussures



S.A.

Rue des Remparts - Grand-Pont  
1950 Slon

cherche, pour entrée immédiate  
ou à convenir

vendeuses

Tél. 027/2 16 56

36-4403

SIF - GROUTBOR S.A.  
Sondages - Injections - Forages

propose, pour son atelier-dépôt,  
zone industrielle à Aigle,  
un poste fixe de

tourneur

Le candidat doit être capable de  
travailler de manière indépen-  
dante au sein d'une petite équipe  
dynamique, et d'exécuter des  
pièces moyennes, principalement  
des filets de types divers, à la  
demande.

Bon salaire proposé à personne  
expérimentée et active.

Tél. 025/2 28 63  
(bureau)

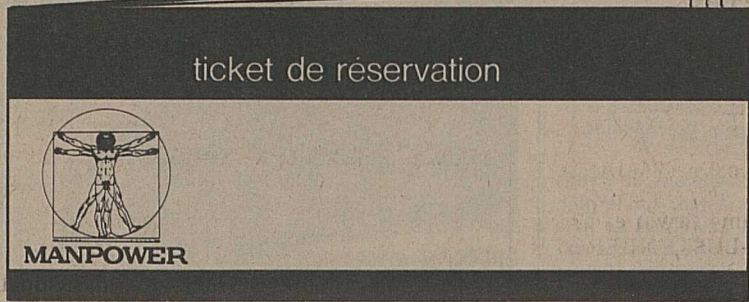
ou 025/2 16 01  
(privé)

89-51467

# réservez... manpower paiera.

Si vous êtes disponible im-  
médiatement, Manpower a  
du travail pour vous.

Nouveau : Vous pouvez  
vous engager à l'avance  
pour votre temps de tra-  
vail disponible. En contre-  
partie Manpower vous paie  
un salaire, même si mo-  
mentanément elle n'est pas  
en mesure de vous fournir  
le travail temporaire désiré.



Les risques de « non-travail » supportés jusqu'ici par le travailleur  
sont maintenant pris en charge par Manpower. A la liberté du travail  
temporaire, Manpower ajoute la sécurité par la réservation.



ETRE LIBRE TRAVAIL TEMPORAIRE, ETRE SÛR **MANPOWER**

Si vous êtes Suisse, étranger avec permis Bou C, frontalier, appelez le 027/2 05 95, 9, rue de la Dent-Blanche,  
1950 Slon ou le 025/4 22 12, Centre commercial de Crochetan, 1870 Monthey

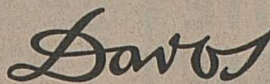
**Nous cherchons**

## vendeuses

pour divers départements.  
Date d'entrée à convenir.

S'adresser au  
**Centre Coop Sierre**  
M. Métrailler  
Tél. 027/5 10 51

**SIERRE**



On cherche, pour tout de suite  
ou à convenir

vendeuse

Nous offrons :  
bon gain  
prestations sociales avantageuses  
3 semaines de vacances  
semaine de 5 jours

On attend votre appel  
Tél. 083/3 55 61  
Albert Spiess & Cie  
boucherie  
7270 Davos-Platz

Auberge de campa-  
gne, région Martigny

cherche

sommelière

pour le 1er avril

Tél. 025/8 39 62

36-300341



**3 7111**

La Fonte électrique S.A. à Bex  
cherche

**3 chefs d'équipe**

pour fabrications chimiques.

Formation souhaitée : opérateurs-  
chimiciens ou laborants.  
Ces postes pourraient aussi être  
confiés, après un stage de forma-  
tion, à des personnes au bénéfice  
d'un autre certificat fédéral de  
capacité.

Prendre rendez-vous par télé-  
phone au 025/5 22 18

22-3565

# la PLACETTE

Cherche pour date à convenir

## 1 BOUCHER

Nous offrons :

- semaine de 5 jours
- 13 salaires
- caisse de pension
- rabais sur les achats

Prrière de faire offres écrites ou de se présenter à la  
direction des grands magasins

**PLACETTE**  
au Centre Commercial  
Monthey  
Tél. 025/4 33 91

## Que préférez-vous vendre ?

**elna**

**elnapress**

Nous cherchons pour nos appareils ménagers réputés dans le monde entier,

### Collaborateur - Collaboratrice

Valais

Age: max. 50 ans. Nous vous assurons pour votre activité de vente dans les Grands Magasins, foires et pour la prospection directe auprès des ménagères une formation approfondie. Nous vous offrons des possibilité de gain élevées avec fixe, commission et frais.

Si cette activité vous intéresse, nous attendons volontiers le coupon ci-dessus en retour.

---

# Elna s/a

Département de vente, 1211 Genève 13

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

NP/Lieu : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_

CV 51

## PROBLÈMES DE NOTRE TEMPS

C'est seulement en 1815 que Genève, le Valais et Neuchâtel furent admis en tant que cantons au sein de la Confédération. Ce n'est donc pas si vieux. Quant aux Saint-Gallois, Argoviens, Thurgoviens, Grisons, Vaudois et Tessinois, ils ne sont également devenus des Confédérés que depuis 1803. C'est un fait qu'on ne réalise pas toujours clairement et l'on ne se rend pas non plus toujours compte que ces cantons appartenaient auparavant - il n'y a donc pas si longtemps - à un « Etat étranger ».

Nous n'avons pas la moindre intention d'alléguer que l'un quelconque des voisins actuels de la Suisse ait l'intention ou soit tenté de se fonder sur ces anciennes appartenances pour émettre des prétentions territoriales; contentons-nous de rappeler que de tels sentiments ne seraient pas tout à fait inaccoutumés à une époque où maintes nations redécouvrent, sous le titre d'« appartenance ethnique », des sentiments de parenté ou des prétentions de domination qui débordent leurs frontières actuelles.

De même, on a souvent fait la guerre pour des raisons de ce genre, et même pour des motifs encore bien moins évidents. L'Etat d'Israël, par exemple, a bénéficié de la sanction des Nations unies, qui n'est tout de même pas à dédaigner. Mais, parce que ses voisins arabes ne pouvaient - ni ne peuvent - le sentir, il fut attaqué et l'on se jura de l'extirper de la carte du monde. Si cela ne s'est pas produit, Israël ne le doit pas aux beaux yeux de Daliah Lavi, ni à l'excellence de ses pamplemousses, mais à la présence de son armée. Dans

ce pays, la maxime *Si vis pacem, para bellum* (si tu veux vivre en paix, arme-toi pour la guerre), qui n'est plus prise au sérieux par les pacifistes à tous crins, antimilitaristes et idéalistes, a derechef démontré combien elle était juste.

A notre avis, la récente guerre du Moyen-Orient a prouvé, encore plus nettement que celles qui l'ont précédée, qu'un petit Etat a raison d'entretenir une armée, cette dernière n'est pas le fruit de certains incorrigibles qui n'ont que le mot de guerre à la bouche ou qui sont les instruments de la « haute finance », mais un instrument qui, dans la mesure où il serait opérationnel si la situation venait à s'aggraver, - aurait un effet d'intimidation et, par conséquent, de garantie de la paix. Ce qui vaut également pour le cas où (derechef) quelqu'un devrait découvrir d'anciennes appartenances du genre précité.

C'est une occasion tout à fait actuelle de rappeler la conception de notre défense nationale, une conception qui - soit dit en passant - ne date pas d'hier. C'est en 1892 qu'Ulrich Willé écrivait les mots suivants, qui demeurent d'une activité brûlante: « Notre défense nationale doit être organisée de manière à ce que celui de nos voisins dont les plans stratégiques pourraient envisager une atteinte à notre neutralité soit amené à admettre, sur la base d'un simple calcul et d'une appréciation raisonnable de la situation, que les avantages qu'il pourrait retirer de l'anéantissement de notre défense ne seraient pas aussi grands que les sacrifices en temps et en forces armées qu'il devrait consentir à cet effet. »



Le Seigneur a appelé dans la grande paix du Christ, après l'avoir réconfortée par les saints sacrements de l'Eglise, l'âme de

### Madame veuve Antoinette AYMON

née AYMON

leur chère maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine et marraine, décédée à l'hôpital de Sion, le 24 février 1974.

Font part de leur douleur :

Madame et Monsieur Albert FUX-AYMON et leurs enfants Jean-Michel et Christian, à Sion ;  
Familles de feu Pierre BETRISEY ;  
Madame et Monsieur Sébastien AYMON et leurs enfants ;  
Familles de feu Charles BICHLER ;  
Familles de feu François AYMON ;  
Familles de feu Joseph AYMON ;  
Madame veuve Mélanie AYMON et ses enfants ;  
Monsieur Alfred COTTER et ses enfants ;  
Madame veuve Adèle AYMON et ses enfants ;  
Monsieur et Madame Casimir AYMON et leurs enfants ;  
Les familles parentes et alliées.

L'ensevelissement aura lieu à Ayent, le mercredi 27 février 1974, à 10 heures.

Domicile mortuaire : asile Saint-François, Sion.

Cet avis tient lieu de faire-part.



Monsieur et Madame Charles PELLOUCHOUD-PILLET, à Martigny ;  
Monsieur et Madame Maurice PELLOUCHOUD-COUCET et leurs enfants, à Martigny ;  
Madame veuve Georges PILLET-PELLOUCHOUD et ses enfants, à Martigny ;  
Madame veuve Marcel PELLOUCHOUD-BRUTTIN et ses enfants, à Martigny ;  
Madame et Monsieur Michel MECKERT-PELLOUCHOUD et leurs enfants, à Bex ;  
Monsieur et Madame Jean-Pierre PELLOUCHOUD-DELESSERT et leurs enfants, à Martigny ;  
Madame et Monsieur Charles PASQUIER-PELLOUCHOUD et leurs enfants, à Bex ;  
Monsieur Charles CLARET, à Martigny ;  
Madame Anna CLARET et son fils, à Martigny ;  
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la douleur de faire part du décès de

### Madame René PELLOUCHOUD

née Rosa CLARET

leur chère mère, belle-mère, grand-mère, sœur, tante, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, dans sa 82<sup>e</sup> année, après une courte maladie, munie des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à la chapelle du séminaire de Martigny-Ville, le mercredi 27 février 1974, à 10 heures.

Domicile mortuaire : hôpital de Martigny.

Domicile de la famille : Les Epineys 30, 1920 Martigny.

Selon le désir de la défunte, le deuil ne sera pas porté.

Repose en paix !

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.



Monseigneur Henri SALINA, abbé de Saint-Maurice ;  
Le prieur, les chanoines et les frères de l'abbaye de Saint-Maurice font part du décès de

### Monsieur le chanoine Jean CLOSUIT

licencié en théologie

leur cher confrère, né à Martigny le 27 septembre 1903, profès à l'abbaye de Saint-Maurice le 15 septembre 1923, ordonné prêtre le 22 avril 1928.

Il fut professeur et inspecteur au collège de Saint-Maurice de 1927 à 1954, curé d'Evionnaz de 1954 à 1957, aumônier à Aigle de 1957 à 1959, curé d'Aigle de 1959 à 1965, aumônier à Monthey de 1965 à 1967.

Dieu l'a rappelé à lui le lundi 25 février 1974, à l'hôpital de Martigny, après une longue maladie, réconforté par les sacrements de l'Eglise.

Dans l'espérance de la résurrection, nous le recommandons à vos prières.

Ses funérailles seront célébrées à la basilique de Saint-Maurice, le mercredi des cendres 27 février 1974 :

9 h. 30 Levée du corps dans le cloître intérieur de l'église ;  
office des défunts

10 h. 15 Messe concélébrée.

On rendra les derniers honneurs après la messe, à l'intérieur de la basilique.

Office et messe de septième le jeudi 7 mars 1974, à 18 heures.

Saint-Maurice, le 25 février 1974.



Mademoiselle Alice WITSCHARD, à Zermatt ;  
Monsieur et Madame Erwin et Trudy WITSCHARD-LUSTENBERGER et leurs enfants, à Loèche ;  
Monsieur Ignaz WITSCHARD et ses enfants, à Lignon (GE) ;  
Monsieur et Madame Médard et Erna WITSCHARD-BLATTER et leurs enfants, à Champlan ;  
Madame et Monsieur Georgette et Gilbert VERNAY-WITSCHARD et leurs enfants, à Onex (GE) ;  
Mademoiselle Yvonne WITSCHARD et Monsieur Robert ROTZER, à Loèche-Agarn ;  
Monsieur et Madame Hermann et Eliane WITSCHARD-MATHIEU et leur enfant, à Viège ;  
ainsi que les familles parentes et alliées, ont le profond chagrin de faire part du décès de

### Madame Agnès WITSCHARD

leur très chère mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, cousine, marraine et parente, enlevée à leur tendre affection, dans sa 78<sup>e</sup> année, munie des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Loèche, le mercredi 27 février 1974, à 10 h. 15.

On est prié de n'envoyer ni fleurs ni couronnes, mais de penser à la restauration de l'église paroissiale de Loèche.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Loèche, le 26 février 1974.



L'Union PTT,  
section du Valais romand - Poste

a le regret d'annoncer le décès de

### Monsieur Marius GAILLARD

retraité

L'ensevelissement aura lieu à Ardon, aujourd'hui mardi 26 février 1974, à 10 h. 30.

Rendez-vous au domicile mortuaire à 10 heures.



Mademoiselle Madeleine CLOSUIT, à Martigny ;  
Madame Jeanne LUY-CLOSUIT, à Martigny ;  
Mademoiselle Georgette CLOSUIT, à Martigny ;  
Les enfants et petits-enfants de feu Raphaël CLOSUIT, à Martigny, Emmenbrücke, Sion, Lausanne et Vernayaz ;  
Les familles CLOSUIT, PELLISSIER, COUCHEPIN, SIMONETTA, TROTRET, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

### Monsieur le chanoine Jean-Marie CLOSUIT

chanoine régulier de l'abbaye de Saint-Maurice

leur très cher frère, oncle, grand-oncle et cousin, que Dieu a rappelé à lui le 25 février 1974, après une longue maladie, réconforté par les sacrements de l'Eglise.

Les funérailles auront lieu à la basilique de Saint-Maurice, le mercredi 27 février 1974, à 10 h. 15.

Levée du corps à 9 h. 30 dans le cloître intérieur de l'église.

Une messe de requiem sera célébrée à la basilique de Saint-Maurice, le jeudi 7 mars 1974, à 18 heures.



La fanfare « Cécilia » à Ardon

a la douleur de faire part du décès de

### Monsieur Marius GAILLARD

ancien président et membre d'honneur.

La société participera en corps aux obsèques.



Dans l'impossibilité de remercier individuellement toutes les personnes qui l'ont si chaleureusement entourée à l'occasion de son grand deuil, la famille de

### Monsieur Fernand BURKI

leur exprime sa sincère et profonde reconnaissance.

Aigle et Le Sépey, février 1974.



Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

### Monsieur Joseph GIACHINO

remercie très sincèrement toutes les personnes qui, par leur visite, leur présence aux obsèques, leurs dons de messes, leurs envois de couronnes et de fleurs, leurs messages de condoléances, ont pris part à sa douloureuse épreuve, et les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Elle remercie tout particulièrement le révérend doyen Mayor, le docteur Charles Rey, le personnel soignant de l'hôpital de Sierre, la Géronde, le personnel de la maison J. et J. Giachino, la direction et le personnel de l'entreprise G. Dubuis et Cie S.A. à Sion, le Club cynophile de Sion et les amis du quartier.

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus à l'occasion des deux deuils si cruels qui viennent de la frapper, la famille de

### Madame Lina SEEWER-CHAPERON

et de

### Monsieur Gaston SEEWER-CHAPERON

remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, par leur présence, leur envoi de fleurs ou leur message, et les prie de croire à sa gratitude émue.

Aigle, février 1974.

## LE CHANOINE JEAN-MARIE CLOSUIT EST MORT



Le chanoine Jean-Marie Closuit est décédé à l'âge de 71 ans à l'hôpital de Martigny, après une très longue maladie.

Il fut professeur et inspecteur au collège de Saint-Maurice pendant près de trente ans.

Il exerça son ministère paroissial comme curé d'Evionnaz et d'Aigle et fut également aumônier du pensionnat Monséjour et de la Maison de repos.

Le *Nouvelliste* présente ses condoléances émues à Mgr Henri Salina, à la famille du défunt et à ses confrères de l'abbaye de Saint-Maurice.

Nous reviendrons dans un prochain numéro sur la vie de ce prêtre qui a marqué plusieurs générations d'élèves au collège de l'abbaye et surtout les paroissiens d'Evionnaz et d'Aigle.

### 25 ans de service aux télécommunications

Avec plaisir, nous apprenons qu'un sympathique agent des télécommunications domicilié à Sion, M. Benjamin Praz, fêtera le 28 février 1974 ses 25 années de service. Originaire de Riddes et de Nendaz, M. Praz était nommé monteur journalier en 1949, spécialiste des télécommunications en 1965 et chef ouvrier en 1972.

Tous ses amis et le NF se font un plaisir de féliciter ce fidèle employé et lui souhaitent de passer encore de nombreuses années au service de la collectivité.

### L'hélicoptère n'avait même pas troublé son sommeil

ZERMATT. - Dans notre dernière édition, nous avons relaté l'aventure vécue, dans la nuit de dimanche à lundi, par le petit Serge, de Cortaillod, âgé de 5 ans. De plus, on apprend que le rescapé se trouvait à la station du Gornergrat lorsque, probablement, il trompa la vigilance de celui qui avait sa garde pour disparaître sans laisser de traces. Des skis ainsi que des gants rouges, abandonnés devant le restaurant, constituaient les seuls indices. Le petit avait bel et bien disparu. Mais qui aurait songé qu'il s'était aventuré dans une zone aussi escarpée que celle surplombant le glacier du Gorner.

C'est pourtant dans cette région que le guide zermattois René Arnold découvrit le disparu.

A cheval entre deux pierres, Serge dormait d'un sommeil qui ne fut même pas troublé par l'arrivée de l'hélicoptère... Aussi, doit-il une fière chandelle à ses sauveteurs.

Ces derniers ont été alertés hier à quatre reprises, soit pour secourir des skieurs blessés, soit pour effectuer le transport d'un enfant malade de l'hôpital de Brigue sur un établissement spécialisé de Berne.

### Pour préserver faune et flore sauvages

BERNE. - La commission du Conseil national chargée d'étudier le projet d'arrêté fédéral portant approbation de la convention de Washington du 3 mars 1973 sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction s'est réunie à Berne vendredi, annonce un communiqué du Département fédéral de l'économie publique.

Elle a décidé à l'unanimité de recommander au Conseil national d'approuver la convention et d'autoriser le Conseil fédéral à la ratifier et à édicter les dispositions d'exécution. Le président de la commission est le conseiller national Braem.

## ARDON : UNE GRANGE DÉTRUITE PAR LE FEU

ARDON. - Hier, aux environs de 23 heures, le feu s'est subitement déclaré dans une grange appartenant à Mme Fernande Bérard et M. Gabriel Rebord. Cette grange renfermait du bois. La partie ouest de la construction était en pierres et le reste en bois. Dans l'écurie désaffectée des fûts de mazout avaient été entreposés.

Les premières personnes arrivées sur place évacuèrent les voitures qui stationnaient tout près de cette grange et même dans un garage attenant.

Une fois l'alarme donnée, les pompiers, sous les ordres du capitaine Ducrey, arrivèrent immédiatement sur les lieux. Leur premier souci fut de protéger les deux maisons d'habitation attenantes. Cette prompt intervention permit de préserver également tout le quartier. Fort heureusement, il n'y avait pas de vent.

Plusieurs conduites furent mises en action et le feu fut rapidement circonscrit. Les causes de cet incendie ne sont pas connues pour l'instant. Les dégâts sont importants.

## L'ordre public

Suite de la première page

population contre les conséquences du désordre des esprits. Nous vivons un moment décisif. Il ne s'agit pas de savoir s'il faut préserver l'ancienne société ou en construire une nouvelle. Il faut empêcher que les coups de boutoir continuent à être portés contre l'armature même de la société.

« C'est une remise en ordre volontaire, sans complexe, sans faiblesse, qu'il faut faire, et dans tous les domaines. Car nous en sommes au questionnaire envoyé aux enfants pour leur demander ce qu'ils pensent de la vie sexuelle de leurs parents ! »

Soit. Le ministre de l'Intérieur a raison, mais où donc sont distribués ces questionnaires et par qui ? Dans les écoles de l'Etat et par les professeurs de l'Etat.

C'est tout de même gênant. Quand M. Marcellin dit que l'Etat doit servir de rempart à la population contre les conséquences du désordre des esprits, il prend mal le problème. L'Etat doit éviter, entraver, empêcher le désordre des esprits.

Il n'est ni juste, ni honnête de laisser, au nom de la liberté, enseigner les pires insanités et de vouloir, lorsqu'elles ont pourri les esprits, imposer aux individus un ordre qu'on a laissé contester.

Pour l'instant, il y a encore la police, c'est-à-dire la force, et M. Marcellin rappelle le mot de Fontenelle dans son éloge à d'Argenson : « Les citoyens d'une ville jouissent de l'ordre qui y est établi sans songer combien il en coûte de peine à ceux qui l'établissent ou le conservent ».

Effort vain si on laisse ouvertes les portes par où s'engouffre la subversion.

M. Marcellin a dit encore : « Je poursuivrai avec méthode et ténacité, dans le respect le plus entier de la liberté, sans jamais menacer ni me laisser intimider, ma lutte pour que la paix publique et la sécurité de l'Etat soient assurées ».

C'est détruire d'avance son propre ouvrage, car c'est par la porte de la liberté que passent les idées mauvaises.

L'impuissance des démocraties est dans leur propre principe.

Quand M. Mitterrand dit que le hold-up est une sécrétion du capitalisme, il déplace le problème, car la ploutocratie est une simple conséquence de la démocratie per-

missive. Là où l'Etat n'a pas de principes et les tolère tous, tout passe.

M. Mitterrand n'a pas tort de dire que si des fortunes énormes et scandaleuses s'édifient en une journée sur des coups de bourse, il est difficile de ne pas apercevoir les motifs qui poussent de jeunes délinquants à prendre de l'argent dans la caisse d'une banque. Il s'agit d'un même désordre.

Au nez et à la barbe de M. Marcellin, le journal de J.-P. Sartre, *Libération*, publie les déclarations d'un gangster qui explique tranquillement : « Le rapport du voyou au fric n'est pas le même que celui du bourgeois. Nous, on ne thésaurise pas. On flambe tout, absolument tout... Je crois qu'on peut mettre à égalité le braquage et le suicide... Nous savons qu'à plus ou moins longue échéance, nous sommes foutus, alors on tire... »

On trouve de curieuses choses dans les journaux d'aujourd'hui...

Comme l'écrivait un de nos confrères parisiens : « Le phénomène est sans doute le fruit de notre époque où nous respirons un air pollué par la violence. Pourquoi voyous et truands s'adouciraient-ils en un temps où les conflits d'idées se règlent volontiers au colt ? »

C'est l'enseignement de Sartre, déclarant : « Je sais que la violence est nécessaire pour passer d'une société à l'autre », et qui avoue d'ailleurs : « J'ignore de quelle nature sera l'ordre qui lui succédera peut-être » (1).

Propos qui éclairent d'un jour singulier la flambée du terrorisme. Ces révolutionnaires ne savent ni ce qu'ils veulent, ni où ils vont. Ils jouent de la violence à l'état pur, se disant qu'elle conduira bien quelque part. Un quelque part qu'ils sont incapables d'imaginer. Sartre s'en inquiète et il évoque la Terreur qui a donné le Directoire puis Napoléon.

La société permissive n'a plus rien à permettre que sa propre destruction.

Pour résister, pour passer du Directoire à Napoléon, pour reprendre l'image de Sartre, il faut qu'un noyau solide se reconstitue au sein de l'Etat, qu'une police contrôle la police elle-même, si l'on ne veut pas que les paroles ministérielles demeurent de tristes exercices de style sur les tombes des victimes. J. Ploncard d'Assac

(1) Le Monde, 8 février 1974.

## Hier sur le petit écran

C'est à une « gentille » soirée TV que nous assistâmes hier. « Gentille » et agréable si l'on est quelque peu mélomane.

Ce fut le type même des programmes bien équilibrés pour satisfaire le maximum de personnes d'une certaine catégorie de téléspectateurs.

Excellent montage sur ce chef typiquement suisse, sans prétention de renommée étrangère, très attaché aux orchestres de notre pays.

Les images, les gros plans surtout, plurent. Le rythme adopté - au son d'un train en marche - soutint l'attention du téléspectateur mélomane.

Ici une petite question néanmoins. L'émission veut se mettre à la portée de tout un chacun. Mais atteint-elle vraiment chaque téléspectateur ? Je crois que seul le mélomane a pris quelque intérêt à ce bon portrait. Le profane aura certainement tourné le bouton avant la fin du générique sans doute. A moins qu'il ait attendu « Pot-Bouille ». Dans ce cas il aura peut-être découvert qu'un chef d'orchestre est avant tout un homme. C'est d'ailleurs ce côté du personnage qui ressortit de l'émission. Il y eut un petit décalage, par instants, entre le journaliste et le chef. Celui-ci répondit avec une admirable simplicité, sans aucun bluff, aux questions qui se voulaient parfois bizarres, voire intelligentes dans leurs préentions socio-philosophiques.

Amrin Jordan - que nous avons eu le plaisir d'apprécier lors d'un concert à Sion - se montra en grand chef, pas seulement d'orchestre, mais en grand chef tout simplement.

### INFORMATION

L'information assurée par « Un jour une heure » traita de politique, de limitation de vitesse (avec des statistiques auxquelles il me sembla en prêta un peu trop d'importance) et d'actualité naturelle avec un document sur l'éruption latérale de l'Etna. La TVR, depuis quelques jours, consacre peines et temps aux prochaines élections vaudoises. Rien de tel que ces enquêtes, ces interviews, etc. pour stimuler la volonté et le désir d'aller aux urnes.

C'est bien ! J'ose pourtant espérer que la TV, qui est « romande », en fera autant quand arriveront les élections fribourgeoises ou valaisannes, par exemple.

Relevons l'excellent documentaire sur l'Etna, documentaire valable surtout par ses bonnes prises de vues, les commentaires étant demeurés dans le domaine des hypothèses.

### LE CHEF

La TVR s'était déjà essayée à plusieurs reprises : le portrait du chef d'orchestre ne fut, hier soir, pas une tâche nouvelle.

« En personne », réalisé par Yvan Butler, s'efforça de définir Amrin Jordan.

Celui-ci se laissa approcher de sa personne de chef d'orchestre. Mais pas davantage. Il refusa de dévoiler sa vie privée même à sa connaissance d'enfance le journaliste Guy Ackermann.

● PRAGUE. - Des quadruplés - trois garçons et une fille - sont nés dans la nuit de dimanche à lundi à la clinique de Slavicin (Moravie du Sud), annonce l'agence CTK.

● HONG-KONG. - Le Vietnam du Nord a menacé lundi de se retirer de la Conférence de Genève sur le droit humanitaire à laquelle participent 117 pays si une délégation du Gouvernement révolutionnaire provisoire (GRP) du Vietnam du Sud n'y est pas admise.

### DETENU POLITIQUE

Jacques Moreillon vint expliquer hier soir, dans « A témoin », ce que le CICR fait en faveur des détenus politiques. 100 000 détenus politiques visités dans 65 pays différents. Pour une amélioration de leur détention, si besoin est.

Le spécialiste répondit à Jean-Philipp Rapp en restant strictement neutre, impartial. Ceci en évitant de citer des exemples. « A témoin » nous intéressa vivement. Il est regrettable que cette émission - fort courte, et c'est bien - ne passe qu'à une heure aussi tardive. Et que le téléspectateur ne sache pas suffisamment bien quelles sont les intentions de « A témoin », ce qu'il peut en attendre. Car, indubitablement, cette émission mérite une large diffusion. Du moins lorsque, comme hier soir, elle est fort instructive.

N. Lagger

## La Suisse orientale vous oriente...

Goûtez ces deux fromages d'un coin encore bucolique de notre pays.

Deux délices d'un caractère rustique.



Dégustez maintenant chez votre détaillant:

l'Appenzell, le racé non frelaté  
le Tilsit, bon et pur comme la nature

AUJOURD'HUI

# La Terre

ROUGE

# LIMITATION À 100 KM/H: « EFFETS POSITIFS » La manipulation des chiffres

BERNE. - Sur la base des résultats des enquêtes menées jusqu'à présent, on peut dire que les « cent à l'heure » ont eu des effets positifs sur l'ensemble des accidents. Mais il serait prématuré de tirer des conclusions définitives. Il convient d'attendre la fin des programmes d'essai. C'est un groupe de travail institué par le Département fédéral de justice et police qui a été chargé de mener une enquête scientifique sur la mesure en question.

Cette enquête est menée sur trois plans : en matière de psychologie du trafic, de technique de la circulation et d'accidents. Elle est échelonnée sur trois périodes : une période précédant l'essai de limitation (1972) et deux périodes postérieures à cet essai (1973-1974). Selon les résultats actuellement connus, les comparaisons entre la période antérieure et la première période postérieure permettent de constater certaines modifications dans l'attitude des gens à l'égard de la limitation de vitesse ainsi que dans les caractéristiques du trafic et celles des accidents.

## PSYCHOLOGIE DU TRAFIC

Il ressort des enquêtes représentatives que la limitation « cent à l'heure » est jugée plus favorablement en automne 1973 (après son entrée en vigueur) qu'en automne 1972 (avant son introduction). Ainsi, le nombre de ses partisans a augmenté de 59 à 72 %

et celui de ses adversaires a diminué de 33 à 24 %. Au cours de 1972, 60 % des personnes interrogées attendaient de cette mesure une diminution du nombre des accidents, 58 % une diminution du nombre des blessés et 72 % un abaissement du nombre des tués. En 1973, ces chiffres s'élevaient déjà, respectivement, à 76 %, 70 % et 82 %. La crainte de voir s'accroître la formation de files de véhicules par suite de la limitation « cent à l'heure » a été exprimée par 68 % des conducteurs en 1972 et par 55 % en 1973. Durant l'année qui a précédé l'essai, 42 % des personnes interrogées pensaient que la limitation « cent à l'heure » rendrait la circulation plus tranquille. En 1973, 52 % exprimèrent cette opinion.

Ce n'est qu'après avoir analysé de plus près les matériaux disponibles et terminé l'enquête représentative de 1974 qu'on pourra dire à quoi cette modification dans l'attitude des gens doit être attribuée et si une telle tendance va se maintenir dorénavant.

# LA LOI ET LES LIMITATIONS Vers un Conseil fédéral « omnicompétent »

BERNE. - La voie vers la révision partielle par les Chambres fédérales de la loi sur la circulation routière est désormais libre. La commission du Conseil des Etats, présidée par le conseiller aux Etats thurgovien Munz (rad), a terminé ses travaux lundi à Berne. Après avoir, en janvier, décidé d'inclure dans la révision les prescriptions de vitesse, consignées dans l'article 32, la commission avait demandé au Conseil fédéral un rapport complémentaire. Dans ce rapport, le Conseil fédéral ne s'était pas opposé à la révision de cet article. Il avait proposé toutefois que la compétence d'introduire des limitations de vitesse lui soit

accordée. Par 6 voix contre 4, la commission a décidé de proposer au conseil de remplacer le paragraphe 2 de l'article qui fixe la limitation de vitesse à 60 km/h à l'intérieur des localités par le texte suivant :

« Le Conseil fédéral limite la vitesse des véhicules à moteurs sur toutes les routes ». Le Conseil fédéral avait, dans son rapport, proposé la formule de « peut limiter ».

Il ressort des discussions de la commission que la décision du Conseil fédéral concernant la vitesse maximale autorisée sur les autoroutes devrait intervenir dans un avenir plus ou moins proche.

# Un récidiviste valaisan condamné à Lausanne

LAUSANNE. - Un jeune homme de 27 ans, issu d'une honorable famille de Martigny, a comparu pour la cinquième fois, lundi, devant un tribunal correctionnel, en l'occurrence celui de Lausanne. Condamné la dernière fois en 1972, pour vol avec effraction, il avait bénéficié d'une libération provisoire, mais en mars 1973 déjà il commit de nouveaux délits. Il s'attaqua

notamment à des pharmacies à Lausanne et à Genève, non pour s'approprier de la drogue ou des médicaments, mais pour piller la caisse. C'est ainsi qu'il s'empara de quelque 30 000 francs, dont 20 000 francs lors d'un seul cambriolage. Il pénétra aussi par effraction dans un établissement public lausannois et vola divers objets dans des voitures en stationnement. L'argent volé fut dépensé dans des boîtes de nuit.

Le Tribunal correctionnel de Lausanne a prononcé, pour vol par métier, une peine ferme de vingt-deux mois de prison. Le prévenu a échappé de justesse à l'internement administratif.

## Il avait anéanti 20 ans d'efforts

LUGANO. - Les autorités judiciaires tessinoises ont arrêté l'auteur d'un incendie qui avait éclaté, en décembre 1973, dans le Valcolla, à proximité de la commune de Scareggia, causant des dégâts aux forêts estimés à quelque 15 millions de francs, anéantissant les 20 ans d'efforts qu'avait coûtés le reboisement. Le coupable, un citoyen suisse domicilié à Bidogno (Valcolla), appréhendé le 12 février dernier, a également avoué être à l'origine d'un incendie qui s'était déclaré en novembre 1973 dans une autre localité du Valcolla. L'incendiaire a été soumis à une expertise psychiatrique.

## Protestation contre l'accueil de nouveaux réfugiés chiliens

LAUSANNE. - Le « Parti démocrate indépendant de Suisse » - dissidence du Mouvement républicain que préside M. Louis Grosclaude, de Lausanne - a adressé au conseiller fédéral Kurt Furgler un télégramme dans lequel « il s'indigne du procédé du fait accompli instauré par le conseiller national Ziegler concernant l'asile politique accordé aux réfugiés chiliens, proteste énergiquement et assure le Conseil fédéral de son plein appui. »

● NOUVEL AMBASSADEUR DE SUISSE EN YOUGOSLAVIE ET EN ALBANIE  
BERNE. - Le Conseil fédéral a nommé, M. Paul Wurth, actuellement ambassadeur et chef de la mission suisse auprès des communautés européennes à Bruxelles, en qualité d'ambassadeur de Suisse en Yougoslavie et en Albanie, avec résidence à Belgrade, annonce un communiqué du Département politique fédéral.  
M. Wurth succède à M. Hans Keller qui prendra sa retraite.

## ENQUÊTE EN MATIÈRE DE TECHNIQUE DE LA CIRCULATION (mesures effectuées à 65 points de contrôle et sur des tronçons spéciaux)

Comme l'ont démontré les premières mesures, aucune perte de temps considérable ne peut être imputée aux « cent à l'heure ». Sur un tronçon d'essai d'environ 2,2 km de long, par exemple, la moyenne du temps de parcours n'a augmenté que d'une seconde. Les temps des dépassements aussi ne se sont guère modifiés. En revanche, le nombre des dépassements est en forte régression depuis que l'on a introduit les « cent à l'heure » (en partie jusqu'à 50 %). On a constaté également que les différences de vitesse entre les véhicules se sont atténuées, ce qui signifie que le déroulement du trafic est devenu plus homogène.

## CARACTÉRISTIQUES DES ACCIDENTS (statistique des accidents de la circulation routière)

Sur l'ensemble du réseau routier, le nombre des accidents a diminué de 6632 ou 9 %, le nombre des blessés de 4308 ou 12 % et celui des morts de 272 ou 16 %.

Dans les localités : pour les périodes sur lesquelles se fondent les comparaisons, janvier à septembre 1972-1973, le nombre des accidents a diminué de 6,4 %, celui des blessés de 10,8 % et celui des morts de 22,3 %.

Hors des localités (limite 100 km/h) : durant les mêmes périodes servant aux comparaisons, on a enregistré hors des localités une diminution du nombre des accidents de 6,6 %. Quant au nombre des blessés et des morts, il a baissé respectivement de 9,6 % et 11,1 %.

Hors des localités (limite 120 km/h) : en même temps que fut adoptée la limitation générale de vitesse, on fixa à 120 km/h la vitesse sur quelques tronçons de routes principales hors des localités. Sur ces tronçons, la gravité des accidents (nombre des victimes par accident) et la gravité des lésions corporelles (nombre des personnes grièvement blessées et des morts) sont plus marquées que sur les tronçons où la vitesse est limitée à 100 km/h.

## L'or a atteint un prix record

ZURICH. - L'or a atteint lundi, sur le marché de Zurich, le prix record de 168/170 dollars l'once. A noter que le prix officiel de l'or est de 42,22 dollars, soit près de quatre fois moins.

Vendredi déjà, le prix de l'or s'est élevé jusqu'à 160 dollars. Le cours du dollar a également augmenté pour se fixer à 3.1150/3.1190 francs suisses, ce qui correspond à un accroissement de 6 centimes par rapport à vendredi.

# Le feu dans deux entreprises vaudoises

LAUSANNE. - Un incendie, dont la cause n'est pas encore établie, a éclaté lundi, peu après midi, dans les locaux de l'entreprise Belet et C<sup>e</sup>, commerce de bois, à la rue des Deux-Marchés, à Lausanne. Un atelier de débitage a été détruit, de même qu'un stock de panneaux. La fumée a causé des dommages aux bureaux. Le montant des dégâts est évalué à environ 50 000 francs.

D'autre part, lundi en fin de matinée, le feu s'est déclaré à la briqueterie-tuilerie Morandi S.A., à Peyres-Possens, dans le Jorat. Vraisemblablement en raison du mauvais fonctionnement d'un générateur à air chaud, fonctionnant au mazout, le combustible s'est subitement enflammé. Les pompiers de Lausanne ont combattu le

sinistre au moyen d'un canon à mousse. Les dégâts sont estimés à près de 50 000 francs.

Enfin, la police vaudoise a établi la cause de l'incendie qui, samedi, a détruit une étable-porcherie à Cheserex, près de Nyon, provoquant la mort d'une trentaine de porcs et faisant pour 50 000 à 100 000 francs de dommages. C'est un enfant du propriétaire, âgé de 8 ans, qui a mis le feu en jouant avec des allumettes.

**LOTÉRIE  
A NUMÉROS**

La liste des gains du 8<sup>e</sup> tirage de la Loterie suisse à numéros du 23 février 1974, s'établit de la manière suivante :

1 gagn. à 6 N <sup>os</sup>	Fr. 430 310.40
5 gagn. à 5 N <sup>os</sup>	Fr. 20 000.—
+ N <sup>o</sup> compl.	Fr. 1 800.45
239 gagn. à 5 N <sup>os</sup>	Fr. 37.30
11 529 gagn. à 4 N <sup>os</sup>	Fr. 4.—
150 079 gagn. à 3 N <sup>os</sup>	Fr. 4.—

(SANS GARANTIE)

## Nouvelle société Longines au Japon

SAINT-IMIER. - La compagnie des montres Longines à Saint-Imier, filiale de Général Watch Co LTD à Bienne et K. Hattori et Co LTD à Tokio, ont décidé d'un commun accord, de mettre un terme à leur collaboration au Japon.

En effet, Longines vient de créer sa propre société de distribution au Japon, la Longines Japan LTD, présidée par M. Manfred H. Laumann, qui dès le 1<sup>er</sup> avril 1974 commercialisera ses produits dans ce pays.

# Il existe des « maths » amusantes !

Il faut lire le texte que nous publions concernant les « bienfaits » de la limitation à 100 km/h avec beaucoup d'attention : il constitue une addition de « gags » du plus haut comique ! Heureusement que pour tempérer le ridicule on nous prévient dès le début qu'il « serait prématuré de tirer des conclusions définitives ». En clair cela veut bien dire que rien n'est... probant, et que ces chiffres sont jetés en pâture à la presse pour faire de la publicité aux limitations, sans autre but.

Nous aimerions tout d'abord savoir quelles ont été les personnes interrogées, et qui se sont si merveilleusement et soudainement converties aux « vertus » des limitations ? Pour notre part, nous n'avons jamais rencontré d'enquêteur, et nous aimerions assez que les lecteurs de notre journal qui ont participé à cette enquête nous le fassent savoir. Nous ne sommes pas des sceptiques inconditionnels, mais les résultats publiés laissent entrevoir quelques failles qui ressemblent fort à de larges crevasses, dans les thèses de ce très honorable groupe de travail du Département de justice et police.

Prenez deux exemples. On nous dit très sérieusement au paragraphe 5 qu'aucune « perte de temps considérable ne peut être imputée au 100 km/h : sur 2 km 200 la moyenne du temps parcouru n'a augmenté que d'UNE SECONDE ». On veut évidemment nous

faire croire que sur 220 km la perte de temps serait de 10 SECONDES. C'est mathématiquement prouvé... N'importe quel béotien peut le comprendre !

Plus loin on nous dit que le nombre des accidents à l'intérieur des localités a diminué de 6,4 %. De quoi provient donc cette diminution, la vitesse n'a subi aucune restriction dans les agglomérations, à notre connaissance. Quelles en sont donc les causes ? Et si cette commission que l'on dit compétente veut bien nous donner les raisons de ce « moins », peut-être pourrions-nous enfin nous rendre compte si ces causes peuvent aussi s'appliquer au moins 9 % d'accidents enregistrés sur L'ENSEMBLE du réseau, c'est-à-dire dans les localités, sur les routes limitées, et sur les autoroutes avant que le 100 km/h ne soit prescrit. Ces deux péchés... capitaux dans la statistique nous font douter du sérieux de l'ensemble de l'étude !

Nous comprenons parfaitement que le gouvernement veuille favoriser « ses » transports en commun largement déficitaires. Mais, pour éliminer la concurrence, dame automobile, doit-il user de moyens si détournés et compliqués ? Il pourrait, par exemple, diminuer les prix et augmenter les prestations, plutôt que de toujours inverser cette dernière formule... A bon entendeur...

pf

# LE TESSIN EN DÉLIRE

LUGANO. - Six quintaux de riz ont été consommés au cours du carnaval de Bellinzona et presque la même quantité a été nécessaire pour la préparation de la traditionnelle « risottata » sur les places de Lugano. Ni l'augmentation du prix du riz ni la peur d'une prochaine crise ne semblent avoir empêché le déroulement de la fête : « le carnaval tessinois n'a jamais été aussi joyeux et aussi vivant que cette année ».

Le point culminant de ce carnaval, qui dure six jours, est le rabadan à

Bellinzona. A cette occasion, des fanfares et des groupes de toute la Suisse ainsi que de l'étranger se rendent dans cette ville. Le cortège de cette année, qui défilait par un temps magnifique et devant des milliers de spectateurs, présentait, dans le style « commedia dell'arte » des scènes satyriques ayant trait à la crise du pétrole et au tourisme tessinois. Dans la nuit de samedi à dimanche les fanfares burlesques de carnaval et les majorettes ont défilé à travers la ville et on a dansé jusqu'au petit matin dans les locaux publics.

# POLITIQUE DE LA FORMATION L'UNES N'EST PAS SATISFAITE

ZURICH. - Lors de la réunion de ses délégués à Zurich, l'Union nationale des étudiants de Suisse (UNES) a adopté sept exigences pour une politique rationnelle de la formation et de l'enseignement supérieur. A un moment où règne un « dégoût » général pour les études ces exigences devraient permettre de passer le cap de « temps mort » dans lequel se trouve la discussion concernant la formation en Suisse. L'UNES part de l'idée que la formation, du stade préscolaire à celui de la formation continue en passant par les étapes scolaires, universitaires et professionnelles, constitue un tout dont les diverses composantes sont interdépendantes, ce que l'on a trop peu pris en considération jusqu'à présent.

L'UNES demande en premier lieu une conception globale de la politique de la formation. Il faudrait donc introduire de nouveaux articles à ce sujet dans la Constitution pour supprimer les différences qui existent entre les cantons. Il faudrait en outre établir le principe d'une haute école suisse adaptée aux besoins croissants de la société. Tous les efforts doivent converger vers l'établissement d'une telle loi. L'UNES pense donc qu'une simple loi sur le subventionnement des universités pour les trois prochaines années ne suffit pas. Vu la

situation actuelle difficile des universités cantonales, la Confédération doit accorder davantage de moyens financiers pour la promotion de ces établissements, de même que pour augmenter la capacité des facultés touchées par le « numerus clausus ». L'UNES demande enfin que soit mis au point un instrument de planification qui s'étende à l'ensemble de la Suisse.

## Tué en tombant du sixième étage

LUGANO. - Dans la nuit de samedi à dimanche, M. Virgilio Pasteris, âgé de 42 ans, s'est tué en tombant du balcon de son appartement, situé au sixième étage. Les circonstances de l'accident restent vagues : M<sup>me</sup> Pasteris avait entendu son mari rentrer vers minuit et demi. Une heure plus tard, étonnée qu'il ne la rejoigne pas dans la chambre à coucher, elle s'était rendue à la cuisine où elle avait trouvé la porte donnant sur le balcon ouverte. Elle finit par découvrir le corps de son mari gisant au bas de l'immeuble. Le malheureux a dû perdre l'équilibre alors qu'il s'appretait à sortir quelque chose du congélateur installé sur le balcon. L'autopsie n'a, en tout cas, rien révélé de particulier.

# FOIRE SUISSE D'ÉCHANTILLONS EXERCICE TRÈS SATISFAISANT

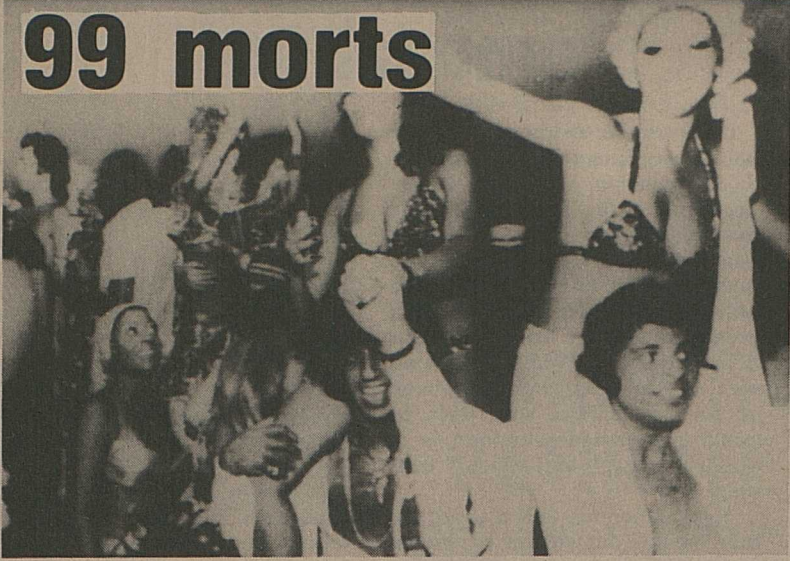
BALE. - La 57<sup>e</sup> assemblée générale ordinaire de la coopérative « Foire suisse d'échantillons » s'est déroulée lundi après midi, à Bâle. Le rapport annuel pour l'exercice 1972-1973, qui s'est terminé le 30 septembre, ainsi que les comptes, qui bouclent avec un bénéfice net pratiquement inchangé de 725 710 francs, ont été acceptés. Un dividende de 5 % sera versé sur le capital de la coopérative, qui s'élève à 11,5 millions de francs.

L'ancien conseiller fédéral, M. Hans Peter Tschudi (Berne/Bâle) et M. Jean-Louis Perrin (Bienne) ont été élus au conseil d'administration. Ils remplacent les deux membres démissionnaires M. Jean Golay (Vevey) et l'ancien conseiller natio-

nal Ulrich Meyer-Boller (Zollikon), président d'honneur de l'Union suisse des arts et métiers.

La coopérative « Foire suisse d'échantillons » a présenté durant l'exercice 1972-1973 la 1<sup>re</sup> Foire européenne de l'horlogerie et de la bijouterie dans le cadre de la 57<sup>e</sup> Foire d'échantillons ainsi que dix foires spécialisées internationales. 4532 exposants ont participé à ces manifestations et on a compté près de 600 000 visiteurs. Dans le rapport annuel l'exercice est qualifié de « très réjouissant » et cela non seulement en raison des résultats financiers et du succès de chaque foire mais également sur le plan des préparatifs pour ces prochaines années.

## Rio, un carnaval fou 99 morts



**RIO DE JANEIRO.** - Quatre-vingt-dix-neuf personnes ont trouvé la mort au cours du carnaval de Rio, de 0 heure locale (4 heures hec), samedi jusqu'à lundi à midi, apprend-on mardi à Rio de Janeiro.

Les cadavres de ces 99 personnes, victimes d'accidents, d'incidents, de suicides et d'homicides, ont été transportés à la morgue de la ville. On ignore le nombre des arrestations effectuées par la police

## SOMBRES PERSPECTIVES POUR L'ÉCONOMIE INDIENNE

**DEHLI.** - Un rapport préliminaire au prochain budget publié lundi par le Gouvernement indien, brosse pour l'année prochaine un tableau peu réjouissant.

Le rapport, publié par le Ministère des finances, relève que les prix ont augmenté de 26% au cours de l'année écoulée, et que l'année 1974-1975 sera « sans aucun doute », une autre année très difficile pour l'économie indienne.

Le pays s'étant remis lentement de la terrible sécheresse de 1972, a été contraint d'importer de grandes quantités de produits alimentaires, alors que les prix mondiaux étaient au plus haut, et que la production industrielle n'avait pratiquement pas progressé.

Aussi, en dépit d'une hausse des exportations, la balance indienne des paiements a accusé un déficit important, qui a largement puisé dans les réserves monétaires. La hausse des prix du pétrole est encore venue aggraver ce déficit au cours du dernier trimestre de l'an dernier, ajoute le rapport.

Enfin, le gouvernement reconnaît que les mesures qu'il a prises pour faire face à toutes ces difficultés n'avaient guère amélioré la situation dans le domaine des prix, et ajoute qu'il ne servirait à rien de « minimiser la tâche qui s'annonce ».

### LA TROUPE MISE À CONTRIBUTION

La troupe a fait lundi son apparition à Baroda, dans l'Etat indien de Gujarat, où les violentes manifestations contre la vie chère semblent devenues monnaie courante. Au moins un homme a été tué et plus d'une dizaine ont été blessés lundi à Baroda, apprend-on de source autorisée.

A Ahmedabad, la capitale de l'Etat de Gujarat, la police a ouvert le feu, blessant quatre personnes, apprend-on de même source.

C'était lundi la quarante-septième journée de manifestations violentes dans le Gujarat. Les heurts entre manifestants et forces de l'ordre ont fait jusqu'ici plus d'une soixantaine de morts, la plupart atteints par des balles de la police.

Les manifestants ont abouti ce mois-ci au renversement du gouvernement du Gujarat. Les manifestants réclament maintenant la dissolution de l'Assemblée législative du Gujarat et de nouvelles élections.

## Energie : réunion préparatoire

### DÉSINTÉRESSEMENT

**WASHINGTON.** - Une réunion préparatoire du « Groupe de coordination » sur l'énergie, composée d'experts des Etats-Unis et de onze pays industrialisés, s'est tenue lundi au Département d'Etat américain.

Les experts ont discuté de la préparation de la première réunion officielle du groupe de coordination, dont la mise en place avait été décidée par la récente conférence de Washington sur les problèmes de l'énergie.

Un porte-parole du Département d'Etat a précisé que cette réunion préliminaire, contrairement à ce qui avait été annoncé précédemment, devait se terminer lundi soir, après avoir examiné des questions « de procédure » comme le lieu, le calendrier et la présidence des sessions officielles du groupe de coordination.

Les experts, selon le Département d'Etat, doivent aussi entreprendre « l'examen du programme de travail et des modalités d'application des décisions » de la conférence de Washington.

Le chef de la délégation américaine au groupe de coordination, M. William Donaldson, sous-secrétaire d'Etat pour les affaires de sécurité, qui est assisté de M. William Simon, chef du Bureau fédéral pour les questions énergétiques, a reçu les autres experts pour un déjeuner de travail.

Les autres pays ayant participé à la conférence de Washington, à l'exception de la France qui n'est pas représentée au groupe de coordination, ont délégué pour cette réunion préliminaire des experts d'un rang moins élevé que ceux de la délégation américaine.

## Moscou : un pacifisme difficile

**MOSCOU.** - Douze Soviétiques de souche germanique qui manifestaient lundi devant l'ambassade de la République fédérale allemande à Moscou en réclamant des visas de sortie pour aller rejoindre leurs familles en Allemagne de l'Ouest, ont été interpellés par la police.

Les manifestants, sept hommes et cinq femmes, qui habitent à Riga, en Lettonie, arboraient des pancartes sur lesquelles on pouvait lire : « Nous voulons aller en Allemagne fédérale » ou « Aidez-nous à quitter l'URSS ». L'un d'entre eux a expliqué aux journalistes qui assistaient à la scène : « Nous sommes des gens pacifiques mais j'ignore combien de temps nous pourrions le rester si les autorités soviétiques se refusent à nous laisser rejoindre nos familles. »

Après avoir manifesté pendant douze minutes, les protestataires ont été appré-

hendés par une vingtaine de policiers en uniforme et en civil qui ont détruit leurs pancartes et les ont emmenés en voiture.

L'un des douze a pu crier aux journalistes : « Nous sommes fatigués d'être traités toute notre existence comme des citoyens de troisième rang. » C'est la troisième manifestation organisée à Moscou en l'espace d'un mois par des Soviétiques de souche germanique.

## SOLJENITSYNE : RETOUR EN SUISSE

### En quête d'une vraie liberté

**OSLO.** - L'écrivain Alexandre Soljenitsyne obtiendra un visa de transit pour passer par la Suède quand il quittera Oslo pour Copenhague et la Suisse dans la journée de lundi, indique-t-on lundi matin à l'ambassade de Suède à Oslo.

L'écrivain a quitté Oslo pour Copenhague lundi à 17 heures HEC et voyage par ferry. Il a visité le parlement norvégien dans la matinée puis s'est rendu à la section étrangère du ministère de la justice avant de faire une brève visite de la ville.

### LA REMISE DES PRIX NOBEL

**STOCKHOLM.** - Alexandre Soljenitsyne participera le 10 décembre prochain à la fête annuelle de la remise des prix Nobel à Stockholm, annonce lundi le secrétaire perpétuel de l'Académie suédoise, M. Ragnar Gierow.

Au cours de la cérémonie seront remis à Alexandre Soljenitsyne le diplôme et la médaille d'or à l'effigie d'Alfred Nobel, insignes du prix de littérature qui lui avait été attribué en 1970.

Après une pérégrination dans les pays nordiques, l'écrivain Alexandre Soljenitsyne revient en Suisse.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, nous ne connaissons pas encore les motifs de ce retour. Cependant des rumeurs insistantes et sérieuses affirment que le fisc de la socialiste Norvège réclamerait à l'écrivain la moitié de sa fortune pour lui donner le droit de s'établir sur son sol ! Décidément, pour cet homme jeté hors de sa patrie, pour le défenseur des libertés, la prise de contact avec l'Occident doit être décevante. Et la différence entre l'URSS et la Norvège peut paraître imprécise à Soljenitsyne : dans les deux cas c'est l'Etat qui encaisse...

Comment ne nous étonnerions-nous pas de ce traitement « social » réservé à un

réaffirmé qu'il était prêt à coopérer avec la commission judiciaire de la Chambre qui enquête sur la nécessité d'une procédure de destitution. Mais, a-t-il ajouté, cette coopération doit être compatible avec les prérogatives de la présidence. M. Nixon a souligné que seules des actions criminelles peuvent justifier la déposition d'un président.

### PROCHAINES LEGISLATIVES

Evoquant les deux défaites subies récemment par des candidats républicains à des élections législatives partielles, le président a affirmé que son parti pourrait aller avec confiance aux élections législatives du mois de novembre. Comme d'habitude, a-t-il dit, ces élections seront affectées par les questions de paix et de prospérité. « Et nous sommes forts sur ces deux points ».

### PAS DE RETOUR A LA GUERRE FROIDE

Le chef de l'Exécutif, interrogé sur le

sort de l'écrivain Alexandre Soljenitsyne et sur les relations soviéto-américaines a déclaré qu'il avait une grande admiration pour le « courage » du prix Nobel de littérature et que si cela pouvait aider l'écrivain et des milliers d'autres Soviétiques, il pourrait envisager de renoncer à sa politique de détente et de rompre avec Moscou. Mais, s'est-il empressé d'ajouter, au lieu d'être envoyé en Sibérie, Soljenitsyne a pu passer à l'Ouest et il est « essentiel » que les deux super-puissances poursuivent leur politique de négociation pour éviter la guerre, réduire la tension en Europe et limiter les armements au lieu de retourner à la période de la guerre froide.

Au cours de cette conférence de presse télévisée, qui était sa première de l'année, M. Nixon a réaffirmé une fois de plus qu'il ne démissionnerait pas, qu'il avait été élu et réélu pour accomplir un travail et qu'il le poursuivait pendant les trois dernières années de son mandat.

## EN BREF

● **LAHORE.** - Le deuxième sommet islamique, qui a terminé ses travaux dimanche à Lahore, a lancé un appel à la coopération entre tous les pays en voie de développement en vue d'établir un meilleur équilibre des relations économiques internationales.

● **BUDAPEST.** - Un veau est né par césarienne au centre vétérinaire de Kaposvar, au sud de la Hongrie, avec quatre yeux, deux museaux et deux langues. Bien que tous ces organes fonctionnent normalement, les vétérinaires estiment avoir peu de chances de maintenir en vie l'animal, qui rejette par une bouche le lait absorbé par l'autre.

● **SAIGON.** - Sept personnes ont été tuées et 48 autres blessées par l'explosion d'une charge de plastic dimanche sur la place du marché d'un village du delta du Mékong, près de Cau Ngan, à 120 km au sud de Saigon, apprend-on de source militaire lundi.

● **BELFAST.** - L'IRA provisoire a revendiqué lundi matin l'exécution pour trahison d'un jeune homme dont le corps, pieds et mains liés, avait été découvert quelques heures auparavant par une patrouille de l'armée britannique près du mur longeant le cimetière de Londonderry.

### M. Kissinger sur le chemin de Damas

**LONDRES.** - M. Kissinger est arrivé lundi soir à Londres, venant de Washington. Il s'entretenait mardi avec le premier ministre britannique, M. Edward Heath, le secrétaire au Foreign Office, sir Alec Douglas-Home, et lord Carrington, secrétaire à l'Energie, sur la situation au Proche-Orient et la crise pétrolière mondiale. Il repartira cet après-midi pour Damas.

## M. Dayan : pas de plan de désengagement pour la Syrie

**JERUSALEM.** - Le général Dayan, ministre israélien de la défense, a démenti lundi à la tribune de la Knesseth (Parlement) l'existence d'un plan israélien de désengagement avec la Syrie et prévoyant un retrait à l'intérieur des lignes qu'Israël occupait avant la guerre d'octobre.

Le général Dayan, qui répondit aux questions des parlementaires, a également démenti que son voyage aux Etats-Unis, prévu pour les premiers jours de mars, ait pour but de rencontrer M. Kissinger pour discuter avec lui les modalités d'un désengagement avec la Syrie. « Mon voyage était prévu depuis six mois déjà, a-t-il déclaré. Et j'avais alors accepté d'être le 2 mars à Miami pour participer à une collecte de fonds pour Israël. Mon voyage n'avait pas d'autre but. »

Le général Dayan a également dit tout ignorer quant à l'exactitude du rapport du journaliste John Kimche, selon lequel des informations détaillées sur l'armée israélienne auraient été transmises par le Pentagone à l'Union soviétique, qui en aurait fait bénéficier la Syrie et l'Egypte à la veille de la guerre.

Israël ignore pas, a encore dit le ministre de la défense en réponse à une question, que le chantage au pétrole, et le troc armes contre pétrole ont fait des Etats arabes producteurs de pétrole, et en particulier de l'Arabie saoudite, les acheteurs d'énormes quantités d'équipement militaire moderne et perfectionné. Ces achats comprennent des tanks, des missiles, des avions et hélicoptères, des unités navales, et de l'artillerie lourde.

## UN ESPOIR POUR CERTAINS AVEUGLES

**BOSTON.** - Un amplificateur de lumière utilisé par les patrouilles de nuit de l'armée américaine pendant la guerre du Vietnam pourrait permettre à certains aveugles de recouvrer la vue.

Le professeur Eliot Berson de l'hôpital de Boston, a annoncé dimanche, que les malades atteints de « rétinis pigmentosa » une maladie qui frappe des dizaines de milliers d'Américains et les condamne en quelques années à la cécité, retrouveraient une vue partielle grâce à cet appareil. Celui-ci, a-t-il précisé, ne guérira cependant pas le mal.

Fabriqués par ITT et l'armée américaine, l'appareil, ayant l'aspect de jumelles, a été expérimenté avec succès sur une cinquantaine de patients.

Des études pour construire une version civile de ces jumelles à un prix n'excédant pas mille dollars la pièce, devraient aboutir dans deux ans, estiment les chercheurs.

## Balance commerciale britannique UN DÉFICIT RECORD

**LONDRES.** - La balance commerciale britannique a enregistré en janvier un déficit record de 383 millions de livres, annonce le ministère du commerce et de l'industrie.

Le précédent record, 361 millions de livres, avait été relevé en octobre dernier. En décembre le déficit avait été de 328 millions de livres.

La dégradation de la balance commerciale britannique a été provoquée par une forte hausse des importations qui ont atteint 1408 millions de livres contre 1349 millions en décembre dernier. Le coût des arrivages de pétrole a augmenté, à lui seul, de 80 millions de livres d'un mois à l'autre.

Les exportations, quant à elles se

sont bien maintenues malgré la réduction à trois jours de la semaine de travail. Les industriels ont semblé donner la priorité à leur clientèle étrangère, opération rentable à la suite de la dévaluation « de facto » de 20 pour cent de la livre sterling. Les exportations se chiffrent ainsi à 1025 millions de livres contre 1021 en décembre dernier.

Ce bilan a malgré tout été accueilli avec soulagement dans la « city » où l'on redoutait pire encore. Un déficit de 400 millions de livres était attendu. La livre sterling s'est donc légèrement raffermie tandis qu'au stock exchange, les valeurs industrielles se sont légèrement améliorées dans les transactions officielles après la clôture.



Après son séjour en Allemagne et en Suisse, l'écrivain russe Alexandre Soljenitsyne, chassé de son pays, s'est promené à Copenhague avant de retrouver la Suisse.

On le voit ici en compagnie de H.-J. Lembourn (président de l'association des auteurs danois) et Mme Ellen Lembourn, dans une rue de Copenhague.